



ISSN 0336-3856

40° année - Décembre 2013 - N° 162

F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 2) : **L'ICE « New Deal 4 Europe »**

prochainement transmise à la Commission européenne



Website : www.newdeal4europe.eu

Twitter : www.twitter.com/NewDeal4Europe

Facebook : www.facebook.com/NewDeal4Europe

Comité français pour l'ICE : ice@pressefederaliste.eu

**La Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies
et la première semaine d'action pour un Parlement global**



«Une Europe unie... dans un monde uni» (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : Echec et mat ! Il y a « 30 ans » nous avons publié : La France malade du nationalisme
Articles hors dossiers : Pour la dignité des Roms en Europe / Michel HERLAND : La subsidiarité, les Roms et l'impôt / Guido MONTANI : L'Union européenne, le nationalisme et le cosmopolitisme / Charles KIMBER : La naissance de *Federal Union* (Londres 1938) / John PARRY : Retour sur le projet d'Union entre la Grande-Bretagne et la France (juin 1940) / Catherine PREVITTI ALLAIRE : Survol historique de l'Association européenne des enseignants **FOCUS :** Les élections européennes et les fédéralistes Robert TOULEMON : *Perseverare Diabolicum* / Jean-Guy GIRAUD : Clarification...! / Michel MORIN : Elections européennes 2014 : vrai espoir ou crainte face aux nationalismes / Roger VANCAMPENHOUT : L'élection du Président de la Commission européenne / Alberto MAJOCCHI : Affecter les revenus de la Taxe sur les transactions financières à un Fonds européen pour la croissance et l'emploi / Gretel LINDO : Le chômage des jeunes en Europe / Chloé FABRE : « Je t'aime, moi non plus ! » - Le Royaume uni et l'UE / Antonio PADOA SCHIOPPA : Vers un nouveau nationalisme allemand ? Un adieu à l'Europe ? **FED'ACTUALITE :** l'UNPA, une étape vers un Parlement global Nicola VALLINOTO : La semaine d'action pour un Parlement global / Andreas BUMMEL et Jo LEINEN : C'est le moment : l'UE devrait soutenir une Assemblée parlementaire de l'ONU / « L'Agenda 2015 pour le développement devrait soutenir une Assemblée de l'ONU élue pour renforcer la participation démocratique / Déclaration de Bruxelles (2013) : vers un ordre international démocratique et équitable **Bibliographie** Michel THEYS : *L'Europe en formation*, n° 367 / Jean-François BILLION : Brigitte MARY (compilatrice) - *Abbé Pierre, textes de combat, écrits intimes, correspondance. Inédits* / **Vient de paraître :** Tiphaine MILLIEZ (avec Alain REGUILLON) : *Première Convention des Fédéralistes européens* **Fédé-lettres** **FED'ACTION :** Le Congrès de Berlin de l'UEF Europe : Manifeste de l'UEF pour les élections européennes – Elmar BROK élu Président de l'UEF Europe / L'UEF France demande des candidats européens sérieux et compétents **In Memoriam :** NELSON MANDELA - Hommages de Alain MALEGARIE et Christian GUYONVARCH **Les fédéralistes donnent la parole à BERNARD GUETTA :** « Le Conseil européen, ce soviet des Chefs d'Etat et de gouvernement » – Interview de Fabien CAZENAVE **Bulletins d'abonnement**

Ce numéro de *Fédéchoses*, qui clôture notre 40^{ème} année de publication, comprend (« hors dossiers ») divers articles consacrés à la « question Rom », à la culture fédéraliste italienne ou à l'histoire du mouvement fédéraliste en Grande-Bretagne pour rappeler l'importance du fédéralisme militant britannique de l'entre-deux guerres. On pourra y voir un clin d'oeil à la publication l'année prochaine d'un nouveau volume de la collection « Textes fédéralistes » de Fédérop, avec le soutien financier de Presse Fédéraliste, consacré aux écrits de Philip H. Kerr, *Le pacifisme ne suffit pas. Le patriotisme non plus*. Notre *Focus*, traite de l'état de l'Union européenne, des prochaines élections européennes et de l'élection du Président de la Commission européenne qui devrait, selon le Traité de Lisbonne, découler dorénavant de leur résultat, du regain nationaliste, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne dans leurs rapports à l'Europe... Notre *Féd'actualité*, lui, est consacré tout à la fois à la récente réunion à Bruxelles de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies et à la première « semaine d'action pour un parlement global », sous le slogan « *A World Parliament now!* » deux événements étroitement imbriqués. Notre bibliographie rend compte d'un récent numéro remarquable de *L'Europe en formation*, sur le thème de la souveraineté, et d'un excellent livre de textes inédits de l'Abbé Pierre faisant une juste place à ses convictions fédéralistes et pacifistes.

L'ICE « *New Deal 4 Europe* » prochainement transmise à la Commission européenne

La deuxième partie de notre édito est intégralement consacrée à l'ICE « *A New Deal 4 Europe* » et s'achève sur le texte de la question que le *Comité européen pour l'ICE*, émanation des 8 premiers Comités nationaux existant à ce jour (par ordre de création : Italie, Grèce, France, Belgique, République tchèque, Espagne Luxembourg, Hongrie) doit présenter dans les tout prochains jours à la Commission européenne afin, qu'après sa validation, son esprit puisse animer la campagne des fédéralistes et de la société civile pro-européenne pour les élections européennes du 25 mai.

Fédéchoses

« *New Deal 4 Europe* »

TITRE :

Pour un plan européen extraordinaire de développement durable et de création d'emplois.

I) Objet

Un plan d'investissements publics en vue de faire sortir l'Europe de la crise moyennant le développement d'une société de la connaissance et la création de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes.

II) Objectifs principaux

- Un programme extraordinaire d'investissements publics de l'UE pour la production et le financement de biens publics européens (énergies renouvelables, recherche et innovation, réseaux d'infrastructures, protection de l'environnement et du patrimoine culturel, agriculture écologique, etc.).
- Un Fonds européen extraordinaire de solidarité pour la création de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes ;
- Une augmentation des ressources propres du budget européen par le biais d'une taxe sur les transactions financières et une « taxe carbone ».

III) Base juridique

Art 3 TUE

Art 38, 39, 145, 170, 171, 173, 179, 180, 181, 311, 352 du TFUE.



Website : www.newdeal4europe.eu

Twitter : www.twitter.com/NewDeal4Europe

Facebook : www.facebook.com/NewDeal4Europe

Comité français pour l'ICE ; ice@pressefederaliste.eu

Echec et mat !

Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longuement sur les résultats tordus des réunions de nos grands argentiers et du Conseil européen, qui se sont déroulées à Bruxelles en décembre. Manifestement, le mariage symbolique *CDU-SPD* s'incarnant, à l'issue des élections allemandes, dans les personnages d'Angela Merkel et du nouveau Fabius de la diplomatie germanique, Frank-Walter Steinmeier, n'a produit aucune avancée fédéraliste, à l'issue de leur rencontre « au sommet » avec François Hollande et leurs *alter ego* du moment.

Certes, on est, enfin, parvenu à un compromis complexe sur les projets d'Union bancaire en débat depuis juin 2012, sous la forme de mécanismes aptes à réduire les crises comme celles que nous avons vécues en Belgique, en Espagne, en Irlande et autres lieux séants de la zone euro. Mario Draghi avait très clairement fixé l'objectif, en tant que président de la Banque centrale européenne (BCE) : il s'agissait de mettre en place un dispositif « unique », c'est-à-dire intégré. Le dispositif qui s'esquisse prévoit la création d'un Conseil de résolution constitué par les Etats membres, apte à statuer sur le sort de tel ou tel établissement bancaire susceptible d'être mis en faillite. En cas de nécessité, les actionnaires et les détenteurs de dettes obligataires suivis des déposants dont les comptes franchiraient le seuil de 100.000 euros (comme cela a déjà été le cas à Chypre, l'été dernier) seraient les premiers à être mis à contribution. Passons sur les détails qu'un tel « billet » ne peut prendre en compte, tout en sachant que le diable y réside plus ou moins nécessairement, pour préciser qu'au cas où les pharmacopées précédentes s'avèreraient insuffisantes, un fonds de résolution européen financé par les banques à hauteur de 55 milliards d'euros serait très progressivement mis en place afin d'être pleinement opérationnel en 2026. Voilà qui nous laisse un peu de temps pour souffler, d'autant qu'en attendant l'heureuse échéance, les Etats de la zone euro pourraient faire éventuellement appel, sous réserve de confirmation, en cas de nécessité et à titre transitoire, au Mécanisme européen de stabilité (MES) déjà mis en place dans le cadre de l'Union économique et monétaire.

En fait, l'avenir de ce projet de mutualisation très graduelle d'un fonds de résolution financé par le secteur bancaire sous le contrôle des Etats devra être négocié avec le Parlement européen si, comme on peut le penser, celui-ci ne l'entend pas de cette oreille. De même, le rôle subsidiaire réservé dans le texte intergouvernemental à la Commission européenne paraît inacceptable. C'est une rupture de l'équilibre institutionnel communautaire tel qu'il avait été conçu par Jean Monnet dès les années 1950. A la veille d'une campagne électorale décisive pour son renouvellement, le Parlement européen se serait bien passé d'une nouvelle épreuve de force avec le Conseil, après des mois et des mois de débats budgétaires, mais en la circonstance, semble-t-il, nécessité fait loi.

* Quelques mots encore concernant l'autre grand thème à l'ordre du jour du Conseil européen à la veille des fêtes de Noël : l'Europe de la défense exclue de ses délibérations depuis 2008, comme s'il ne se passait aucun événement dans le monde qui puisse troubler sa sérénité. A vrai dire, c'est à l'initiative de la France empêtrée dans les opérations militaires du Mali et de la République centrafricaine, que l'honorable grand « Caucus » européen s'est décidé à mettre la question à l'ordre du jour, comme le souhaitait de son côté Herman Van Rompuy, premier Président permanent du Conseil européen, récemment bombardé « prix Charlemagne » pour la persévérance dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Certes, il n'était pas question de se lancer dans une politique d'intégration européenne à vocation universelle, mais, plus modestement, d'examiner selon quelles modalités et dans quel secteur, il serait possible d'obtenir des avancées concrètes dans le domaine de la défense.

Les résultats, en dehors de la confirmation des bonnes intentions, ont été quasiment nuls, comme on pouvait s'y attendre d'ailleurs, les Britanniques s'opposant à tout ce qui, dans leur esprit, relève de la seule compétence de l'OTAN et les Allemands faisant montre, en la circonstance, d'une prudence toute *merkelienn*e. Pas question, notamment, de donner vie à un état-major européen. Pas question d'augmenter les budgets militaires partout à la baisse à la suite de restructurations budgétaires. Dans de telles conditions, le projet de François Hollande visant à la création d'un fonds européen pour les opérations extérieures (dont les Français auraient, par ailleurs, été les premiers bénéficiaires) a été renvoyé à des temps meilleurs. Pas question, également, d'augmenter significativement le budget de l'Agence européenne de défense, même si la *cyberdéfense* devient le point de mire des nouvelles stratégies qui soulignent, par ailleurs, l'ardente obligation de doter l'Europe en formation d'une base technologique et industrielle digne de ce nom.

Depuis l'échec en France du projet de Communauté européenne de défense (CED) voici bientôt soixante ans, force est de constater que tous les projets européens en matière de défense ont déperé ou, pour le moins, après de brèves phases euphoriques, stagné, même lorsqu'ils relevaient de la pure coopération intergouvernementale (UEO, accords franco-britanniques de Saint-Malo, prolongements militaires de la coopération franco-allemande, etc.).

Alors, trêve d'hypocrisie : en attendant, un miracle fédéral « l'Europe de la défense » a des allures de mauvaise plaisanterie, n'en déplaise à la très *british* Lady Ashton qui en incarne si bien, aujourd'hui, les fantasmagories. Et, ce n'est pas l'éventuelle présence d'une « mission européenne » en Centrafrique qui changera le cours de l'histoire !

Il y a « trente ans » nous avons publié...

Editorial de *Fédéchoses*, 1988, 2^e trimestre, n° 60

La France malade du nationalisme

Jean-Francis Billion - Jean-Luc Prevel

Comme tous les autres Etats européens, la France vit la contradiction croissante entre le cadre de la vie politique, qui demeure national, et la dimension du marché qui occupe aujourd'hui l'espace européen, voire mondial. Les Etats-nations européens, par leur petite taille et leur désunion, ne sont plus à même de résoudre les véritables problèmes politiques : maîtrise de l'économie, de l'environnement, du progrès social, de la défense, ... créant ainsi partout une grave crise du consensus politique. On peut cependant s'interroger sur les raisons pour lesquelles la France est le seul pays où cette crise s'exprime par une telle montée de l'extrême droite à des niveaux que le *NPD* en Allemagne et le *MSI* en Italie n'atteignent jamais.

Pour que la vie politique fonctionne normalement, il faut que les citoyens soient convaincus que les hommes politiques pour lesquels ils votent seront à même de concrétiser, dans l'exercice du pouvoir, les valeurs qu'ils ont choisies, qu'il s'agisse de celles du libéralisme, de la démocratie ou du socialisme.

De Gaulle, venu au pouvoir pour mettre un terme à la dernière guerre coloniale européenne, a permis aux Français de vivre encore pendant quelques années dans l'illusion que les problèmes de la politique pouvaient se régler au seul niveau national. Le nationalisme qu'il incarnait a pu s'épanouir sous l'effet de son charisme d'homme d'Etat à stature internationale qui, compte-tenu de son passé de combattant de la Résistance au nazisme et au fascisme, a ainsi privé l'extrême-droite du monopole de l'idéologie dont elle s'alimente.

De Gaulle disparu, la vie politique en France s'est cristallisée autour de la lutte manichéenne droite-gauche, laissant croire qu'il existait une véritable alternative, dans le cadre national, entre le libéralisme et le socialisme.

L'expérience de l'alternance a démontré la vanité des espoirs de ceux qui pensaient qu'en changeant la majorité en France, on pourrait aussi changer la vie. On peut ainsi comprendre le profond désarroi des électeurs en 1988. L'alternative apparaît alors simple : soit on reste dans

le cadre de l'Etat national comme seul cadre pensable de la vie politique, et il faut insuffler à l'électeur un sentiment nationaliste suffisamment puissant pour qu'il y adhère. Dans cette perspective, si l'Etat national a échoué, ce n'est pas parce qu'il est dépassé mais parce que ses citoyens et sa classe politique ne sont pas animés d'un sentiment d'une appartenance nationale suffisamment fort, ce qui induit les choix que nous connaissons : exclusion de ce qui n'est pas français, centralisation, reprise en main autoritaire du pays, culte des anciennes valeurs morales et des idoles bien chez nous, comme Charles Martel et Jeanne d'Arc, soit il convient de mettre en place une Union européenne, seul cadre politique où les électeurs auront la possibilité réelle de changer la vie.

En 1941, Altiero Spinelli (qui jusqu'à la fin de sa vie aura lutté pour l'avènement de la Fédération européenne), relégué dans l'île de Ventotene par le fascisme rédigeait *Le Manifeste de Ventotene (pour une Europe libre et unie)*, dont cet extrait paraît aujourd'hui étrangement d'actualité : « *La ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du plus ou moins grand degré de démocratie ou de socialisme à constituer, mais la ligne essentielle la plus récente qui sépare ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte, l'objectif de jadis, c'est à dire la conquête du pouvoir politique national, ... et ceux qui considèrent comme tâche essentielle, la création d'un Etat international stable...* »

En France aujourd'hui, un consensus semble se dessiner entre ceux qui, à gauche souhaitent « l'ouverture » et ceux qui, à droite, refusent toute alliance avec le Front National.

La bataille pour l'Union européenne nécessite un tel consensus en France, comme il est déjà apparu dans d'autres pays de la Communauté.

Ce phénomène politique nouveau est porteur d'un grand espoir, un an avant l'élection du Parlement européen en 1989.

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Pour la dignité des Roms en Europe !

Par les associations antiracistes et Roms du Mouvement Antiraciste Européen EGAM (*European Grassroots Antiracist Movement - EGAM*), venant de 31 pays européens. Appel à la *Roma Pride* 2013 publié par, entre autres, Le Taurillon

Qui peut encore ignorer le racisme qui frappe les Roms à travers toute l'Europe ? La liste des persécutions qu'ils subissent pourrait s'allonger à l'infini comme une funeste litanie, et faire sombrer dans la désespérance.

En Roumanie, des communautés entières sont reléguées dans des quartiers séparés par des murs, sans eau ni électricité, comme en Slovaquie, où des femmes Roms ont par ailleurs été stérilisées. En Bulgarie, ils sont parqués dans des ghettos urbains. En République Tchèque, ils sont la cible de manifestations néo-nazies qui se multiplient. En Croatie, ils sont visés par des cocktails Molotov. En Hongrie, la milice paramilitaire du *Jobbik* les harcèle et les violence, les obligeant souvent à chercher l'exil à l'étranger. En Bosnie-Herzégovine, ils sont victimes de discriminations quotidiennes comme en Italie, en Moldavie ou encore en Serbie. En France, les appels à la haine voire à l'extermination se multiplient, et les Roms continuent d'être victimes de stigmatisations similaires et des mêmes expulsions que sous le précédent pouvoir. Les retours forcés au Kosovo répondent aux expulsions continues d'Allemagne, du Danemark ou encore de Suède.

Si la violence des persécutions varie selon les pays, elles sont de même nature partout. Elles puisent leurs origines dans les mêmes représentations stigmatisantes et les mêmes stéréotypes éculés.

Comme pour mieux faire perdurer ces persécutions, c'est un véritable violentement de la mémoire qui est parfois à l'œuvre aujourd'hui. Par exemple à Léty, en République tchèque, une usine porcine est installée sur le site même d'un camp nazi, souillant la mémoire des quelque 1.300 Roms qui y ont été concentrés entre 1942 et 1943 –et dont seuls 300 ont survécu aux déportations et à la mort sur place.

Face à ce sombre tableau, la réaction des institutions politiques n'a pas été à la hauteur de la gravité de la situation, quand ce ne sont pas elles qui l'ont aggravée.

Comme on pouvait s'y attendre, les « Stratégies nationales d'intégration des Roms » présentées par les Etats membres de l'Union européenne (UE) à la Commission à la fin 2011, souvent sans budget, sans objectif et sans mesure, n'ont pas permis d'améliorer la situation de misère sociale et de domination raciale dans laquelle se trouvent trop souvent les communautés roms. Par manque de pouvoir, de légitimité et parfois de volonté, la Commission n'a pas décidé de mesures européennes pourtant nécessaires alors que la situation se dégrade dangereusement pour ces communautés dans toute l'Europe.

Il est temps que les Etats membres arrêtent de mettre en place des stratégies d'évitement voire de persécution, et que l'UE se montre enfin garante du respect des droits fondamentaux pour tous les individus, quitte à

prendre le risque d'entrer en conflit avec les Etats membres, car ce sont les valeurs fondamentales de l'Europe qui sont en jeu.

A l'inverse des institutions politiques, c'est avec résolution que la société civile s'engage, offrant espoir et perspectives d'avenir à un continent entier.

Depuis trois ans maintenant, la matrice et le symbole de cet engagement est la *Roma Pride*, large mouvement d'auto-émancipation et d'accompagnement à l'auto-émancipation mêlant dirigeants et organisations des communautés roms et du reste de la société civile européenne, engagés ensemble contre les différentes expressions du racisme et pour l'égalité.

L'esprit de la *Roma Pride*, c'est celui de la dignité, de la justice et de la solidarité, qui irriguent les nombreuses initiatives menées par la société civile à travers toute l'Europe.

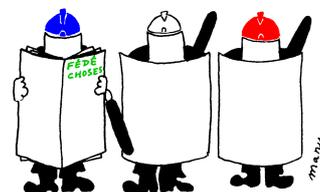
C'est dans la dignité que plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées sur le site du camp d'Auschwitz pour y commémorer le génocide rom le 2 août dernier, en référence à la nuit du 2 au 3 août 1944 au cours de laquelle 2.500 Roms y ont été assassinés. Cette date doit faire partie intégrante du calendrier commémoratif européen afin de donner une place plus juste à la mémoire du « *Samudaripen* » et afin de combattre les persécutions actuelles en désignant avec clarté dans quelle filiation elles s'inscrivent. C'est la justice, et non la vengeance, que les victimes et la société civile ont réclamée après les meurtres racistes en séries contre des Roms en Hongrie. Après plus de trois ans de procédure, les coupables ont été justement et lourdement condamnés.

C'est par la solidarité, et l'appel au respect de la loi, que la société civile a réagi aux ignobles provocations et menaces des néo-Nazis en République tchèque.

Alors que la crise qui perdure exacerbe la haine nationaliste et pousse à désigner les plus fragiles comme responsables de cette crise dont ils sont en réalité les premières victimes, nous appelons tous les individus à exprimer leur désir de vivre ensemble en Europe, avec nos différences de cultures, de langues et d'identités, et à faire vivre leur solidarité par-delà les frontières.

Dimanche 6 octobre, nous nous rassemblerons simultanément dans près de 15 pays européens, de Paris à Kiev, d'Oslo à Istanbul en passant par Prague, Bucarest ou encore Budapest, pour la *Roma Pride*, déterminés à montrer pourquoi et comment vivre ensemble dans une Europe véritablement démocratique car enfin débarrassée du racisme et du nationalisme.

Faites comme lui, abonnez vous !



La subsidiarité, l'impôt et les Roms

Michel Herland

Economiste. Université des Antilles et de la Guyane – Fort de France

La question des migrations intraeuropéennes donne lieu à une opposition frontale entre ceux qui considèrent qu'elle devrait relever de la compétence exclusive des États-membres et ceux qui pensent que les États n'ont au contraire rien à dire à ce sujet et qu'ils sont dans l'obligation d'accueillir tous les citoyens européens qui souhaiteraient s'installer chez eux. Il existe des arguments pour soutenir les deux thèses. Mais quel devrait être le point de vue d'un fédéraliste ?

Le dernier numéro de *Fédéchoses* (N° 161, septembre 2013) fait état de la position de l'UEF-France : « La politique conduite contre ces citoyens européens [qu'on renvoie dans leur pays d'origine] méprise les valeurs fondamentales de l'Union européenne ainsi que ses règles de droit intangibles concernant la libre circulation ». Il est possible que les expulsions des Roms – puisque c'est surtout de ces derniers qu'il s'agit – c'est-à-dire plus précisément leur renvoi dans leurs pays d'origine « méprise les valeurs fondamentales de l'Union européenne », bien que je ne sache pas très bien pour ma part à quoi il est fait allusion, le mot « valeur » manquant de précision. Par ailleurs l'UEF rassemble des personnes diverses qui, si elles sont certes toutes animées par l'idéal de la construction d'une Fédération européenne, ne partagent pas nécessairement toutes les mêmes « valeurs ». On attendrait donc de l'UEF, lorsqu'elle publie un communiqué officiel, qu'elle fonde sa position sur la seule doctrine fédéraliste.

Il est clair que, dans une fédération, la liberté de circulation doit être garantie pour les hommes comme pour les marchandises et les capitaux. Si j'ai l'intention de passer mes vacances en Roumanie, de rendre visite à des parents ou des amis qui y résident, l'Etat roumain ne saurait y faire obstacle. Réciproquement, la France doit laisser circuler sur son territoire les ressortissants des autres pays membres. Mais la liberté de *circulation* n'est pas la liberté d'*installation*. Le parallèle avec les marchandises illustre bien la différence. Les marchandises circulent librement au sein du marché commun : n'importe quel producteur européen peut proposer ses marchandises dans n'importe quel pays membre, mais, bien sûr, personne n'est obligé de les acquérir. Le producteur ne peut pas forcer à l'achat. De même un citoyen de l'Europe doit-il pouvoir proposer ses services dans n'importe quel pays membre (sous réserve d'appliquer la législation nationale). Mais quid s'il ne trouve pas preneur dans le pays sur lequel il a jeté son dévolu (ou s'il n'a tout simplement pas l'intention de travailler) ?

Dans une fédération à part entière, « il ne serait plus question de citoyens locaux ou étrangers », déclare l'UEF. C'est en effet le cas dans les fédérations existantes : un Américain de Detroit (Illinois) peut déménager librement à Los Angeles (Californie). Est-ce ce qu'il faut espérer pour l'Europe ? Faut-il donner à tout citoyen européen un droit inconditionnel de s'installer là où il veut ? Les instances européennes ont tranché. La directive 2004/38 du Parlement européen et du Conseil – dénoncée par l'UEF – dit exactement ceci (article 10) : « *Il convient cependant d'éviter que les personnes exerçant leur droit de séjour ne deviennent une charge déraisonnable pour le système d'assistance*

sociale de l'État membre d'accueil pendant une première période de séjour. L'exercice du droit de séjour des citoyens de l'Union et des membres de leur famille, pour des périodes supérieures à trois mois, devrait, dès lors, rester soumis à certaines conditions. »

En d'autres termes, chaque État membre décide librement d'accueillir ou non des migrants européens sans ressource. Cette disposition n'est évidemment pas sans inconvénient pour les personnes qui se voient rejetées du pays élu. On voit mal, néanmoins, comment l'éviter sauf à accepter un inconvénient encore plus grand.

L'Europe n'a pas un modèle social unique¹. Certains pays sont plus généreux donc plus attractifs que d'autres pour les personnes en difficulté économique. Obliger ces pays à accueillir tous les candidats à l'immigration aurait un effet semblable à celui provoqué, en Europe, par la concurrence fiscale : un alignement vers le bas. La concurrence fiscale rend très difficile d'imposer le capital et les revenus les plus élevés, parce que les capitaux et leurs détenteurs peuvent facilement migrer vers les pays qui pratiquent de faibles taux d'imposition. Pour limiter cette fuite de revenu, les autres pays sont alors contraints de baisser leurs propres taux... Similairement, l'inégalité des politiques sociales, dans un contexte de liberté d'installation, attire les migrants peu employables, quelle qu'en soit la raison, vers les pays les plus généreux. Les dépenses sociales augmentent dans ces pays. Comme celles-ci ne sont pas indéfiniment extensibles, les pays en question se trouvent forcés de réduire les prestations sociales.

Dans les deux cas la même logique néolibérale est à l'œuvre. Forcer les pays à accepter tous les migrants européens sans distinction aboutit au même résultat qu'instaurer la mobilité des capitaux dans une union caractérisée par l'hétérogénéité fiscale : il s'agit toujours d'affaiblir les États, avec pour résultat de transférer au secteur privé ce qui relevait auparavant du secteur public.

Quelle solution correspondrait le mieux à la logique fédéraliste que nous défendons ici ? La réponse n'est pas simple parce qu'elle suppose qu'on ait tranché un débat préalable : veut-on préserver les idiosyncrasies nationales ou veut-on au contraire constituer une Europe la plus homogène possible (celle qui serait décidée à la majorité au Parlement européen) ?

Dans la première hypothèse, le principe de subsidiarité (ou d'« exacte adéquation ») impose de confier la responsabilité de la politique sociale aux États membres. Mais si ceux-ci sont les maîtres en la matière ils doivent aussi en être les financeurs. Dès lors, afin d'éviter les effets délétères de la concurrence sociale, force est de donner également aux États membres le pouvoir de contrôler les migrations, y compris les migrations intraeuropéennes.

Dans la deuxième hypothèse, il ne subsiste plus qu'un modèle social, dont les règles sont établies à la majorité par les députés européens. Puisque le principe du décideur-payeur doit encore s'appliquer, c'est alors à l'État fédéral européen de financer la politique sociale. On notera que c'est à peu près ce qui se passe aux États-Unis : si c'est l'Etat fédéral qui impulse les politiques sociales, il met la main à la poche. Plus précisément, il octroie aux États fédérés des transferts sous la condition qu'ils mettent en

¹ On distingue au moins quatre modèles, soit de « droite » à « gauche » : libéral, continental, méditerranéen, scandinave.

œuvre la politique qu'il désire. La mise en place de l'assurance maladie universelle par le Président Obama s'inscrit dans ce cadre institutionnel.

Ainsi, une condamnation sans nuance des pratiques en vigueur au sein de l'Union concernant les migrations intraeuropéennes n'apparaît-elle pas justifiée. Bien au contraire, si l'on entend maintenir aux États membres de la future Fédération européenne la possibilité de conserver le modèle social propre à leur histoire et aux aspirations de leur peuple, on ne pourra pas faire autrement que de laisser à ces mêmes États la maîtrise des migrations.

L'Union européenne, le nationalisme et le cosmopolitisme

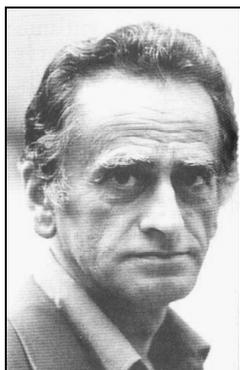
Guido Montani

Professeur d'économie politique internationale à l'Université de Pavie. Auteur de nombreux articles et ouvrages dont en français, *Le Tiers-monde et l'intégration européenne*, coll. Textes fédéralistes, éd. Fédérop, Gardonne, 1982, p. 188.

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Préface à *The European Union, Nationalism and Cosmopolitanism*, sous la direction de Guido Montani, *Il Politico. Temi e problemi* - Nouvelle série des Annales de science politique, de l'Université de Pavie, année LXXVII, septembre-décembre 2012, n° 3, pp. 5-12.

Cette parution de *Il Politico* est dédiée au vaste thème de « Union européenne, nationalisme et cosmopolitisme » pour deux raisons. La première c'est de répondre à la crise au sein de l'Union européenne (UE) faisant suite à la crise financière mondiale de 2007-2009 et, en particulier, aux points de vue bornés de certains *leaders* et gouvernements européens, affichant actuellement une faible compréhension de la signification de l'intégration européenne. La seconde consiste à rendre hommage à un théoricien important de la science politique et du fédéralisme, Mario Albertini (1919-1997), quinze ans après sa mort. Pendant de nombreuses années, Mario Albertini a enseigné, la théorie politique, la philosophie politique et l'histoire contemporaine à la Faculté de science politique de l'Université de Pavie.



L'éruption de la crise de la dette souveraine a mis en lumière, non seulement la faiblesse de l'Union économique et monétaire (UEM) mais aussi l'incapacité des *leaders* européens à franchir le fossé entre ce qu'on appelle la gouvernance européenne et le gouvernement fédéral européen nécessaire pour éviter l'effondrement de l'Union. Considérant ce regrettable état des choses dans l'UE, nous ne devrions pas être surpris par les commentaires impitoyables des politiciens extérieurs à l'Europe. En septembre 2012, durant la Convention démocrate nationale précédant l'élection présidentielle aux Etats-Unis, un membre belge du Parlement européen (PE) voulut savoir pourquoi l'UE n'était pas mentionnée dans le discours inaugural. « *Madeleine Albright, ancienne Secrétaire d'Etat, suggéra que le monde attendait que l'Europe pèse de son poids. La salle s'exprima par des applaudissements méprisants, ravie de cette réplique cinglante* », rapporta *The Economist*². Dans le même article, *The Economist* observe : « *le dix-neuvième siècle apparaît comme le ferment de projets concurrentiels et de rêves fédéralistes européens, de fraternité globale et de gouvernement mondial* », mais maintenant, « *les temps sont passés où les représentants de clubs transnationaux comme l'UE jouissaient d'une considération particulière dans les milieux de la politique étrangère, symbolisaient simplement une forme de gouvernance qui dépassait l'égoïsme de l'Etat national* ».

Bien qu'en accord avec l'école réaliste des relations internationales, ce jugement abrupt ne saisit pas la véritable signification du processus de l'intégration européenne. Le 15 octobre, le Comité du Prix Nobel a annoncé que le Prix Nobel de la paix pour 2012 serait attribué à l'UE. Les raisons données ont été que malgré que « *l'UE soit actuellement en train de traverser de graves difficultés économiques et des troubles sociaux considérables, le Comité Nobel norvégien souhaite mettre en lumière ce qu'il considère comme le résultat le plus important : le combat réussi pour la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits humains. Le rôle stabilisateur joué par l'UE a aidé à transformer la plus grande partie de l'Europe d'un continent de guerre en un continent de paix* ». Et dans son discours pour le Nobel, le Président de la Commission européenne, Barroso, ajouta que l'UE « *n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour une fin plus élevée. De plusieurs manières, elle atteste de la recherche d'un ordre cosmopolite dans lequel les acquis des uns ne se font pas au détriment des autres ; dans lequel respecter des normes communes sert les valeurs universelles... Cette vision fédéraliste et cosmopolite est l'une des contributions les plus importantes que l'Union européenne peut apporter à un ordre global en construction* ».

Ces appréciations très diverses de l'UE sont occasionnées non seulement par l'incertitude et le flottement des *leaders* de l'UE mais aussi par un manque de compréhension de la nature de l'UE de la part des sciences de l'homme. On peut par exemple publier un manuel sur les relations internationales³ sans mentionner la contribution de l'UE à une relation pacifique entre des peuples nationaux et les notions d'union supranationale et de fédéralisme dans la pensée politique. Ce numéro spécial de *Il Politico* est une première tentative d'aborder cette situation en publiant un ensemble d'essais écrits par des intellectuels de plusieurs continents. Différents intellectuels européens y analysent l'intégration européenne de l'intérieur et des intellectuels non-européens analysent le même processus de l'extérieur. Nous espérons ainsi

² *Leaky sieve*, dans *The Economist*, 22 septembre 2012.

³ C. Reus-Smit, D. Snidal (éd.), *The Oxford Handbook of International Relations*, Oxford, éd. Oxford University Press, 2010.

stimuler un débat fructueux sur la notion de nationalisme qui fut une invention européenne et le cosmopolitisme qui est encore considéré plus comme une notion philosophique que comme un projet politique pour l'avenir de l'humanité.

Le Prix Nobel de la Paix a été attribué à l'UE et à ses précurseurs, bien que ces précurseurs n'aient pas été mentionnés. C'est un aveu tacite que l'UE n'est pas encore considérée comme une communauté politique. Une communauté politique ne tombe pas du ciel ; elle implique des individus travaillant pour traduire un projet politique spécifique en institutions durables. En vérité, dans chaque manuel consacré à l'histoire de l'intégration européenne, le rôle des gouvernements fondateurs est reconnu et les pères fondateurs sont habituellement assimilés aux chefs d'Etats et de gouvernements de l'époque, tels que Schuman, Adenauer, De Gasperi et Spaak. Le rôle de Jean Monnet – « le grand inspirateur », comme de Gaulle le surnommait – est parfois mentionné, mais très peu est dit sur les mouvements européens, leurs *leaders* et leurs efforts incessants pour mobiliser les citoyens en faveur du projet fédéral européen. Parmi ces *leaders*, Altiero Spinelli est le plus connu grâce à son travail au Parlement européen qui approuva le Traité établissant l'Union européenne en 1984. Il est moins connu que, durant son exil sur l'île de Ventotene, en 1941, Altiero Spinelli rédigea le *Manifeste pour une Europe libre et unie*⁴ et qu'à Milan, en 1943, il fonda le *Movimento Federalista Europeo* (MFE), mouvement de citoyens soutenant le projet fédéraliste pour l'intégration européenne. Mario Albertini⁵ assumait le *leadership* du MFE jusqu'à sa mort en 1997.

Albertini était à la fois un *leader* politique et un universitaire, mais pas dans le sens habituel attribué à ces termes. Il était conscient de la nécessité de construire une science politique originale et le fait que le fédéralisme était une pierre angulaire de cette nouvelle science, mais il était aussi conscient qu'une observation purement universitaire des événements politiques était inadéquate. Il était vital d'être impliqué dans la politique de pouvoir, à condition que cette implication ne soit pas incompatible avec les valeurs fondamentales de notre époque. La maison politique naturelle d'Albertini était donc le MFE dont l'objectif politique était la construction d'un nouveau pouvoir politique, l'Etat fédéral européen en tant que premier pas vers une fédération mondiale. Cet objectif devait être réalisé au moyen d'une lutte politique pacifique, à savoir par la mobilisation de la société civile.

Nous voulons rappeler ici deux des contributions cruciales de Mario Albertini à la théorie politique⁶ : sa critique de l'Etat national et du nationalisme et sa démonstration du lien entre le fédéralisme et la paix. Le

processus de l'intégration européenne était conçu par les pères fondateurs comme une tentative de dépasser les divisions nationales et la politique de puissance. Dans *Lo stato nazionale* (*L'Etat national*)⁷, publié en 1960, l'objectif d'Albertini était d'explorer la nature de « l'ennemi » de l'intégration supranationale et du fédéralisme, comme Karl Marx écrivit *Le capital* pour comprendre la nature la plus profonde du système capitaliste et apporter des armes culturelles aux partis communiste et socialiste. Albertini dit : « *La conscience nationale est une conscience idéologique et donc, conformément à la vieille terminologie marxiste-hégélienne, elle implique une auto-mystification, considérant comme naturel, nécessaire ou universel et dans tous les cas comme absolument bon, ce qui est simplement historique et contingent... l'homme idéologique vit dans un monde imaginaire... il croit que son être [national] est une condition ethnique, linguistique, culturelle, juridique et politique qui a un fondement naturel dans l'histoire et ne peut pas être remise en question...* »⁸. Cette courte citation devrait suffire à montrer qu'Albertini était en avance sur son temps en mettant le doigt sur un aspect crucial de l'idéologie nationale qui devait être largement discuté par des universitaires les années suivantes.

Nous voulons maintenant souligner la seconde contribution majeure d'Albertini à la théorie politique, à savoir, l'identification de la relation entre le fédéralisme et la théorie de la paix d'Emmanuel Kant. Dans ses écrits politiques, en commençant par *L'idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784). Kant explique que la condition actuelle de l'humanité, divisée en Etats souverains perpétuellement en guerre entre eux, pourrait – si le niveau de la guerre devient catastrophique et insupportable – être résolue par la création d'une fédération mondiale. Kant n'était néanmoins pas au courant de l'expérience politique dans laquelle les treize colonies anglaises s'étaient embarquées à cette époque en Amérique du Nord. En vérité, selon Albertini, seul Alexander Hamilton comprit la signification « internationale » inhérente à la constitution fédérale américaine. Si nous reconnaissons cette complexité historique, dit Albertini, il est possible d'affirmer : « *que comme Hamilton a établi le cadre conceptuel dans lequel la théorie des institutions fédérales peut se développer, Kant a établi le cadre conceptuel dans lequel, à la fois la théorie de l'aspect historico-social du fédéralisme et la théorie de son aspect de valeur peut se développer : la paix et la relation entre la paix, la liberté et l'égalité. Et à ce point, nous pouvons mettre en lumière la pleine signification du fédéralisme parce que nous pouvons le décrire comme : a) une formule politique pour associer des nations et b) une association dans laquelle chaque Etat perd le pouvoir de faire la guerre* »⁹. Albertini savait que la pensée politique de Kant s'ouvrait sur une interprétation « confédéraliste », dans la mesure où de nombreux commentateurs ne comprenaient pas la différence entre un Etat fédéral et une confédération

⁴ Altiero Spinelli, Ernesto Rossi, *Le Manifeste de Ventotene*, éd. Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli, Ventotene, 1988. Autres ouvrages de Spinelli disponibles en français, Altiero Spinelli, *Discours au Parlement européen*, sous la dir. de Pier Virgilio Dastoli, Parlement européen, Bruxelles, 1986 ; et, Altiero Spinelli, *Manifeste des Fédéralistes européens. Projet*, SEDEI, Paris, 1957 ; réédité sous le même titre, préface de Jean-Pierre Gouzy, avec divers autres textes, éd. Fédérop, Gardonne, 2012.

⁵ Ouvrages en français de Mario Albertini, *Qu'est-ce que le fédéralisme ?*, SEDEI, Paris, 1962 ; *L'Etat national*, préface de Robert Lafont, éd. Fédérop, Gardonne, 1978, p. 163.

⁶ Pour une première évaluation de la pensée politique d'Albertini voir Lucio Levi, « *Mario Albertini, Politics between Science and Philosophy* », *The Federalist*, Year LII, Pavie, 2011, pp. 30 à 52.

⁷ Les œuvres complètes de M. Albertini, ont été récemment éditées sous les auspices du *Centro di Studi sul Federalismo* et publiées avec l'aide de la Fondation européenne Luciano Bolis, *Tutti gli scritti*, édité par Nicoletta Mosconi, éd. Il Mulino, Bologne, 2006-2010 (9 volumes), vol. III, 1958-1961, pp. 137 à 277.

⁸ M. Albertini, « *La nazione, il feticcio ideologico del nostro tempo* », dans, *Il Federalista*, Pavie, II, 1960, pp. 173-179 ; et « *The Nation, Ideological Fetish of our Time* », dans, *The Federalist*, Pavie, n°1, année XXXII, p. 83.

⁹ « *Introduction* » à *Immanuel Kant, La pace, la ragione e la storia*, éd. Il Mulino, Bologne, 1985, maintenant dans *Tutti gli scritti, op. cit.*, vol. IX, p. 93.

telle que la Ligue des nations et les Nations unies et dans la mesure où Kant lui-même semblait hésiter entre les deux. Mais il concluait justement qu'il suffisait d'observer que Kant : « *situait la paix au moment où notre civilisation (qui sait quand) aura atteint un point de perfection* »¹⁰ pour exclure une interprétation confédéraliste de la solution kantienne du problème de la paix.

Après l'effondrement de l'Union soviétique et la tentative de l'UE d'adopter une constitution, l'idée de Kant d'une fédération mondiale se répandit largement et suscita des débats. Quelques philosophes politiques de premier plan, bien qu'en accord avec les vues de Kant sur les relations internationales, considérèrent la proposition d'une fédération mondiale comme irréaliste et soutinrent que l'idée que le véritable projet de Kant pour une paix mondiale était simplement quelque chose de similaire aux Nations unies actuelles. Dans *The Law of Peoples*, John Rawls¹¹ ne prend jamais en compte la possibilité d'institutions supranationales, ni d'une fédération mondiale. Jürgen Habermas¹² considère l'Etat fédéral comme le mauvais modèle pour résoudre à la fois les problèmes mondiaux et la question européenne de l'intégration : en revanche, il est en faveur d'une société mondiale politiquement constituée, sans gouvernement mondial. L'interprétation confédéraliste de la théorie politique de la paix de Kant est maintenant l'opinion standard dans les études politiques. Mais il y a de bonnes raisons d'affirmer que cette opinion est fautive.

Dans un essai bien fondé et très clair, Pauline Kleingeld affirme que « *l'opinion standard concernant la position de Kant est erronée* » et que le cœur de l'argument de Kant « *est que la pleine réalisation de la paix perpétuelle requiert un Etat fédéral d'Etats soutenu par les dispositions morales des individus au sein des Etats membres, mais que cet objectif pourrait être poursuivi par un intermédiaire, à travers la création d'une ligue plutôt que par des tentatives prématurées d'institutionnaliser un Etat d'Etats immédiatement* »¹³. Pour comprendre cette conclusion, nous pouvons souligner un point crucial dans l'analyse de Kleingeld : le manque d'analogie (*disanalogy*) entre la transition de l'état de nature d'un groupe d'individus qui décide de former un Etat et la transition entreprise par un groupe d'Etats dans une société belliqueuse (l'anarchie internationale), qui décide de créer un Etat mondial d'Etats, à savoir une fédération. Dans l'état de nature, les individus vivent dans un état de peur et de violence ; ils acceptent donc volontairement une société plus sûre, même si cette nouvelle société pacifique est gouvernée par des individus ou des groupes d'individus puissants, en bref, un régime despotique. Avec le temps, ces régimes despotiques peuvent devenir des républiques, parce qu'améliorer les conditions de vie des gens et leur garantir des droits, c'est aussi dans l'intérêt des gouvernants. La société internationale est donc basée sur des républiques dont les citoyens ont déjà acquis le pouvoir, même s'il est limité et

imparfait, de légiférer et de se gouverner. Un Etat d'Etats installé par un pouvoir coercitif – par exemple par un Etat plus grand et plus fort qui domine les autres Etats – entraîne la suppression des droits individuels. Sur un plan international, Kleingeld observe justement, « *un Etat d'Etats avec des pouvoirs coercitifs n'est pas nécessairement meilleur en termes de droit que l'état international de nature. Il y a un manque important d'analogie (disanalogy) qui explique pourquoi Kant préconise une ligue volontaire et non coercitive plutôt qu'un Etat d'Etats coercitif* »¹⁴.

Le manque d'analogie « *disanalogy* » explique clairement pourquoi Kant rejette la notion de monarchie universelle ou d'empire global. Mais l'objection de Kant à une monarchie universelle n'implique pas le rejet d'un Etat fédéral mondial. Selon Kleingeld, Kant est en faveur d'une ligue d'Etat volontaire, seulement en tant que transition vers une véritable paix mondiale. Une association volontaire d'Etats, coopérant pacifiquement, peut, avec le temps, créer les conditions d'une union plus parfaite. « *L'absence de guerre – dit Kleingeld – va dégager des ressources et permettre de se concentrer sur le développement interne d'institutions politiques républicaines (les kantiens actuels diraient 'démocratiques'). Ce développement renforcera ensuite le processus de paix et le rendra plus sûr. L'idée qui est derrière cette conviction, c'est que la réduction de la guerre conduit au progrès moral et politique au sein des Etats et que ce progrès contribue à son tour à la paix entre les Etats et ainsi de suite* »¹⁵.

Cette clarification de la position de Kant sur un Etat fédéral d'Etats comme moyen pour réaliser la paix mondiale est important mais peut-être pas suffisant pour éclaircir toutes les incompréhensions éventuelles. Quand, en considérant l'état actuel de l'UE, Habermas dit : « *la Commission – contrairement à un gouvernement fédéral – devrait être symétriquement responsable devant le Parlement européen et le Conseil* »¹⁶, il décrit l'organisation précise que les fédéralistes européens appellent de leurs vœux depuis le Traité Spinelli. Et quand il dit qu'une communauté cosmopolite « *ne se constituerait pas en une république mondiale mais comme une association supranationale de citoyens et de peuples de telle manière que les Etats membres gardent le contrôle sur les moyens d'utilisation légitime de la force, sans avoir le droit de les utiliser comme il leur plairait* »¹⁷, il décrit exactement le pouvoir souverain (le pouvoir de faire la guerre) que les Etats nations céderaient à un gouvernement fédéral mondial pour établir la paix perpétuelle, comme le dit Albertini. Pour conclure, il semble que la véritable incompréhension concerne la notion d'un Etat fédéral supranational, fédération de peuples nationaux qui ne peut naturellement pas naïvement reproduire le modèle des Etats nationaux fédéraux du passé (les Etats fédéraux constitués d'un peuple national). En vérité aux Etats-Unis, en Allemagne, au Canada, etc., le fédéralisme est conçu comme une forme d'Etat décentralisé (avec un pouvoir dévolu aux communautés locales par un pouvoir national souverain). Mais le fédéralisme n'est ni une forme centralisée, ni une forme décentralisée d'Etat :

¹⁰ M. Albertini, *Tutti gli scritti*, op. cit., vol. IX, p. 95.

¹¹ J. Rawls, *The Law of Peoples*, Cambridge, éd. Harvard University Press, 1999.

¹² Sur la position de J. Habermas sur le projet politique cosmopolite de Kant, voir, *The Divided West*, éd. Polity Press, Cambridge, 2006 ; et *The Crisis of the European Union. A Response*, Polity Press, Cambridge, 2012.

¹³ P. Kleingeld, « *Approaching Perpetual Peace : Kant's Defence of a League of States and his Ideal of a World Federation* », dans *European Journal of Philosophy*, vol. 12, n° 3, 2004, pp. 304 à 325 ; p. 308.

¹⁴ P. Kleingeld, *Approaching Perpetual Peace*, op. cit., p. 308.

¹⁵ P. Kleingeld, *Approaching Perpetual Peace*, op. cit., p. 316.

¹⁶ J. Habermas, « Contribution pour une Constitution démocratique de l'Europe », dans Y. C. Zarka, *Refaire l'Europe*. Avec Jürgen Habermas, éd. Presses universitaires de France, Paris, 2012, p. 65.

¹⁷ J. Habermas, *The Crisis of the European Union*, op. cit., p. 58.

c'est un système de gouvernements indépendants et coordonnés, comme Kenneth Wheare¹⁸ le définit.

Il faut donc espérer que le débat sur la notion d'Etat fédéral supranational et sa relation avec le processus de l'intégration européenne, l'intégration internationale et le cosmopolitisme continuera aussi sur la base des essais inclus dans ce numéro spécial de *Il Politico*. Aujourd'hui, il y a une très vaste littérature sur l'intégration européenne mais, malheureusement il n'y a pas d'accord parmi les intellectuels sur ce qu'est actuellement l'UE. Jacques Delors la décrivait comme un objet politique non-identifié. Cette incertitude peut se comprendre pour une communauté politique qui est plus un travail en cours qu'un Etat, à savoir une institution ou un ensemble d'institutions considéré comme stable sur la durée. Néanmoins, les auteurs des essais présentés ici partagent en commun le point de vue que l'UE affiche nombre de caractéristiques cosmopolites, compte tenu de sa capacité de maintenir dans la paix une communauté de peuples nationaux, de ses relations amicales avec les pays voisins, de son soutien au multilatéralisme et à la politique de l'ONU dans sa politique extérieure et sa défense de la démocratie, de l'Etat providence, de l'inclusion sociale, du multiculturalisme et de la dignité humaine. En bref, l'UE a beaucoup de défauts et de déficiences mais prendre en considération son évolution peut illustrer comment des peuples nationaux de tous les continents pourraient, s'ils le voulaient, construire un ordre mondial plus pacifique, plus juste et plus démocratique.

La naissance de *Federal Union* (1938 - Londres)

Charles Kimber

Sir Charles Kimber, l'un des tout premiers fondateurs de *Federal Union*, exprime ici des opinions n'engageant pas nécessairement *Federal Union*
Article publié précédemment par *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

***Federal Union* est née en septembre 1938, au moment de Munich, dans la colère née du désespoir**

Munich contraignit finalement chacun à se déclarer. Certains virent les voyages et la signature de Chamberlain comme une action courageuse qui confirmait et justifiait sa politique d'apaisement ; nous et nos enfants devrions lui être éternellement reconnaissants ; la guerre avait été évitée. D'autres voyaient là une reddition honteuse dans une longue suite de défaite. Les antagonismes devinrent passionnés : des amis de longue date ne s'adressèrent plus la parole, des familles se trouvèrent divisées et Hitler continua de vociférer de plus belle.

La politique d'apaisement de Chamberlain était le produit d'un gouvernement dominé par une génération d'hommes qui avaient été trop vieux pour se battre en 1914. Ils avaient pensé restaurer leurs propres valeurs victoriennes d'avant-guerre ; le droit de séparer les nationalités, le droit de

chaque nation de décider de sa propre politique étrangère appuyée par ses propres forces armées pour défendre cette indépendance. La souveraineté individuelle de chaque nation était considérée comme sacro-sainte ; c'était le devoir de ses jeunes citoyens mâles de mourir pour elle si nécessaire. Tout conflit d'intérêt entre nations serait résolu raisonnablement par des diplomates des parties concernées.

Les fils de cette vieille génération s'étaient battus dans les tranchées. Mais ceux qui avaient survécu n'avaient pas pris la relève. Ils s'étaient repliés sur eux mêmes et dans les cauchemars que leurs anciens leur avaient demandé de vivre, sur ce qu'ils avaient vu et fait. C'était une génération qui prenait peu de part au gouvernement ; ils laissaient à des hommes vieux, et à des « profiteurs » qui avaient fait de bonnes affaires pendant la guerre « le soin de poursuivre leur œuvre ». Ceux d'entre eux qui participaient au gouvernement, comme Eden et Macmillan, que Neville Chamberlain surnommait ironiquement « la Brigade des jeunots » avaient été élevés dans les valeurs de leurs pères : ils pouvaient ne pas être d'accord avec leurs aînés, mais ne trouvaient pas le courage de rompre avec eux. Ils pouvaient approuver l'idée d'une Société des Nations (SDN), liées par une alliance commune, mais pas aux dépens de la diplomatie entre des Etats individuels et la formation d'alliances et de contre-alliances ; ces choses là restaient dans l'ordre du jour. Le cordon ombilical resta trop fort, et il devint mortel. L'idée que la SDN pouvait l'emporter sur la diplomatie de l'affrontement entre les nations en son propre nom et en représentant toutes les autres, de la façon que le Traité de la Ligue nouvellement créée semblait rendre possible, n'entraînait pas dans leur façon de penser.

La SDN, en fait n'avait ni l'autorité ni le pouvoir de le faire. Sa constitution établissait que chaque Etat restait libre de conduire sa propre diplomatie, soutenue, si nécessaire par ses propres forces armées. C'était une porte de sortie pour ceux qui voulaient se renier et refuser l'action collective.

Cette génération fut suivie par une autre qui avait été trop jeune pour se battre en 1914, mais qui avait juste l'âge qu'il fallait pour être appelée, maintenant, en 1939.

C'était une génération qui avait grandi, nourrie des écrits de Norman Angell, Herbert G. Wells, Bertrand Russel et bien d'autres, avec des tas de publications, avec également des débats dans les associations de l'*Union pour la SDN*, dans tout le pays. Tous identifiaient la « souveraineté nationale » comme la menace et la racine d'où surgissaient les guerres. Ils en étaient venus à considérer la « sécurité collective » sous le Traité de la SDN comme la promesse solennelle que leurs pères n'avaient pas fait le sacrifice de leur vie pour rien. La Nouvelle alliance avec ses connotations bibliques était une expression appropriée.

Bien qu'en âge de se battre c'était une génération qui n'avait pas assez d'expérience pour faire partie du gouvernement. Même Eden et Mac Millan, de la génération précédente, n'étaient traités que comme des apprentis prometteurs que leurs aînés pouvaient ignorer ou laisser sur la voie de garage. Cependant les anciens qui étaient aux commandes découvraient que la « sécurité collective » leur faisait gagner des électeurs, mais en privé ils n'avaient que mépris pour cette idée. Les jeunes étaient assez naïfs pour croire qu'ils prenaient au sérieux ce qu'ils disaient.

Le moment de vérité survint en 1935 lorsque Mussolini commença de menacer d'envahir l'Abyssinie. En

¹⁸ Kenneth C. Wheare, *Federal Government*, éd. Oxford University Press, Oxford, New York, 1967.

juin, 11 millions d'électeurs en Grande-Bretagne votèrent pour des sanctions contre Mussolini s'il mettait ses menaces à exécution ; 9 millions votaient pour des sanctions militaires. « C'est terriblement méchant » dit Neville Chamberlain, qui avait soixante six ans et attendait son tour d'être Premier ministre.

On peut citer une paraphrase du compte-rendu de ce qui suivit dans *Le vent du changement* d'Harold Macmillan. Le onze septembre le Secrétaire aux affaires étrangères, Samuel Hoare, fit ce qu'il décrivit comme un « appel de renaissance à l'Assemblée de la SDN ». Au mieux, dit-il, cela pouvait commencer un nouveau chapitre dans le renouveau de la Ligue. Le discours cependant avait été soigneusement vérifié par le *Foreign Office* et Neville Chamberlain. Néanmoins, Hoare proclama hardiment « la Ligue approuve, et mon pays approuve avec elle, le maintien collectif du Traité dans son intégralité... S'il faut porter ce fardeau il faut le porter collectivement. Au nom du gouvernement de sa Majesté, je peux dire qu'en dépit de ces difficultés, ce gouvernement ne le cédera à personne dans ses intentions de remplir, dans la mesure de ses capacités, les obligations que le Traité lui impose ». Le jour suivant deux croiseurs lourds et une escadre de croiseurs arriva à Gibraltar, pour confirmer ses paroles.

L'effet produit, dans le monde entier, rapporte Macmillan fut sensationnel. Le représentant de la Belgique à la SDN, par exemple, souligna que « les Britanniques ont décidé d'arrêter Mussolini, même si cela implique l'usage de la force ». Macmillan ajouta, « en Grande Bretagne » la réaction fut immédiate et impressionnante, la décision réveilla le sens de l'unité et de l'orgueil national ; « une fois de plus nous allions reprendre la place qui nous revenait dans l'ordre mondial. L'Amérique restait neutre, l'Allemagne était hostile ; les nations démocratiques se tournaient maintenant vers nous, et nous ne voulions pas les décevoir. La Grande-Bretagne, une fois encore montrait le chemin »...

Mussolini ne se laissa pas bluffer ; il poursuivit son entreprise et envahit l'Abyssinie. Il y eut alors une pause pendant que Baldwin appelait à des élections générales ; cela eut pour effet de donner aux « vieillards » le temps de souffler et de se remettre de leur surprise. Baldwin fit campagne sur un programme politique qui comprenait le soutien à la SDN et le réarmement pour soutenir la sécurité collective. Pendant ce temps, les diplomates et Neville Chamberlain entre autres, poursuivirent doucement le travail pour effacer les dommages, qu'à leurs yeux, le discours de Hoare avait causés.

Ayant remporté l'élection sur une politique de soutien à la SDN, cependant le gouvernement comme l'écrivait Macmillan était engagé « sur son honneur », en dépit d'une phrase de réserve ici ou là, à arrêter Mussolini. Quand la Chambre des Communes se réunit en novembre, personne -au Parlement ou au dehors- ne doutait que c'était « leur ferme intention ». Le Secrétaire aux affaires étrangères et le *Foreign Office* pensaient tout autrement. Moins de quinze jours plus tard le Secrétaire aux Affaires étrangères, Samuel Hoare, en route pour prendre des vacances en Suisse, s'arrêta à Paris ; le chef du *Foreign Office* se trouvait, comme par hasard également à Paris, et l'accord avec Pierre Laval qui laissait Mussolini libre d'occuper presque toute l'Abyssinie fut conclu et signé sans aucune consultation avec Londres. Il ne resta à l'Abyssinie que ce que le *Times* décrivit dans une formule célèbre « un couloir pour les chameaux » pour rejoindre la mer.

Dans sa biographie de Neville Chamberlain, écrite environ un quart de siècle plus tard, Jan Macleod porta un jugement correct. « Historiquement », écrivait-il, « la crise abyssinienne a souvent été présentée comme un intermède comparé avec le drame principal de l'avance de l'Allemagne à la conquête du monde. En fait ce fut le tournant des années trente. Hitler s'empressa d'agir devant l'évidence de notre faiblesse ». Au bout de deux mois, à peine, ses troupes occupèrent la Rhénanie en violation du Traité de Versailles. Pas plus que Mussolini en Abyssinie, il ne rencontra d'opposition.

L'ignoble trahison de Hoare à l'égard de l'Abyssinie fut finalement l'arrêt de mort de la SDN ; il avait été démontré qu'elle était impuissante, sans autorité ni *leadership*. La Grande-Bretagne avait eu sa chance d'en prendre la direction mais elle n'en avait pas eu le courage. Hoare et ses associés vieillissants, avaient mis fin à toute son action future au nom de la SDN. L'illusion comme quoi on pouvait compter sur la « sécurité affective », et la trahison qui avait assuré qu'elle ne marcherait pas, avaient été mises en évidence. Le mémorial à la mémoire des millions d'hommes morts pendant la guerre de 1914 avait été démolé sans vergogne. Les « vieux » furent sérieusement surpris par la réaction publique et ils discutèrent désespérément pour savoir à qui faire porter les torts et finalement ils durent sacrifier Hoare en le remplaçant par Eden.

Mais au fur et à mesure que 1936 passait, toute l'attention se concentra sur l'accélération du rythme des événements -l'occupation de la Rhénanie, la participation d'Hitler et de Mussolini à la guerre civile espagnole du côté d'un dictateur de leurs amis, la non-intervention de la Grande-Bretagne, l'assassinat de Dollfus et l'occupation de l'Autriche. Beaucoup de jeunes avaient déjà choisi leur camp et avaient été tellement scandalisés qu'ils étaient partis en Espagne pour lutter contre les dictateurs. Mais l'opinion publique en général commença seulement de ressentir un frémissement de crainte, tout en restant incrédule. Peu de gens étaient prêts à penser l'impensable : que les dictateurs pourraient avoir des idées qui iraient au delà des réparations de ce que le Traité de Paix n'avait pas arrangé en 1919. Bien qu'ils puissent se montrer utiles comme « un rempart contre le communisme » les dictateurs pourraient, après tout, être assez fous pour se diriger vers une répétition des horreurs passées : une guerre de revanche qui réaffirmerait leur orgueil national. Un clivage de l'opinion publique commençait de s'ouvrir, qui deviendrait un abîme à Munich. L'année suivante Neville Chamberlain, devenu Premier ministre, prit effectivement en main les relations avec les dictateurs, agissant dans le dos d'Eden : et inévitablement la déchirure ne fit que s'aggraver.

C'est sur cet arrière plan, et il ne faut pas s'en étonner puisque c'était leur avenir qui était en jeu, que beaucoup de jeunes se mirent à débattre entre eux des raisons de l'échec de la SDN dans laquelle ils avaient été encouragés par leurs aînés à placer tant de confiance.

En 1935, deux jeunes hommes, qui avaient fréquenté la même école et quitté Oxford seulement deux ans avant, se retrouvèrent à travailler pour le même homme ; l'un Derek Rawnsley quitta bientôt cet emploi pour lancer deux affaires personnelles, les deux ayant trait au cinéma. L'autre, Charles Kimber, resta dans la presse et dans les départements politiques de compagnies pétrolières, visant une carrière politique. Ils se mirent à déjeuner ensemble,

pratiquement chaque semaine et ils furent bientôt rejoints par d'autres. Inévitablement ils soulevèrent la question et se trouvèrent d'accord sur le fait que, les chefs d'Etat, chacun agissant au nom de son pays (écho du principe « l'Etat c'est moi ») on ne pouvait pas leur faire confiance pour agir collectivement. La SDN elle-même aurait dû avoir le pouvoir d'agir, mais pour cela il lui fallait des forces sous son propre commandement ; elle aurait dû être composée de membres élus pour autoriser l'usage de ces forces, plutôt que de chefs d'Etats qui étaient des chefs de partis politiques, chacun prétendant représenter même ses opposants.

Munich c'était plus que ce que Rawnsley ne pouvait encaisser. Il appela Kimber, et lui dit « Charles, il nous faut faire quelque chose. Si tu quittes 'ce vieux *Mudlitup*' (notre surnom pour notre patron) tu peux prendre une pièce dans mon bureau de Gordon Square et nous lancerons une organisation ». Kimber, dont l'indignation était égale, démissionna immédiatement de son emploi et déménagea au bureau de Rawnsley au 44 *Gordon Square*. Là, il se mit tout de suite à écrire une brochure qui devait expliquer les buts de l'organisation ; tandis qu'il rédigeait, les deux amis furent présentés à Patrick Ransome, un journaliste indépendant qui avait une licence de première classe en droit international. Il leur dit que ce qu'ils proposaient étaient une fédération et leur proposa de se joindre à eux.

Ils se mirent d'accord sur la brochure qui fut tirée à plusieurs exemplaires. Puis chacun des trois envoya des exemplaires à ceux de ses amis pouvant être intéressés et une réunion enthousiaste de soixante ou soixante dix personnes approuva ce qui avait été écrit. Qui plus est, ils collectèrent de l'argent pour que le document soit imprimé et distribué ; Kimber choisit quelques 400 noms dans le *Who is who*, qui s'intéressaient aux affaires internationales et il leur porta le document sous le titre *Federal Union* avec une lettre d'introduction manuscrite dans chaque enveloppe.

Les réactions furent étonnantes ; Kimber et Ransome (Rawnsley étant totalement pris par ses affaires) furent très occupés à interviewer ceux qui avaient répondu. Parmi ceux-là il y en eut qui proposèrent une aide personnelle et une réunion avec eux fut organisée. Un Comité consultatif fut recruté, comprenant Lord Lothian, des membres du *Kindergarten* de Milner pour la reconstruction de l'Afrique du Sud après la guerre des Boers et secrétaire personnel de Lloyd George à la Conférence de la paix de Versailles ; également Lionel Curtis qui était un des « jeunes hommes » de Lord Milner et le fondateur de *Chatham House* (*l'Institut Royal pour les affaires internationales*), le professeur Barbara Wooton, directrice des Etudes sociales à l'Université de Londres, Wickham Steed ex-rédacteur en chef du *Times*, et Kingsley Martin, rédacteur du *New Statesman* qui était alors l'hebdomadaire obligé de tous ceux qui s'intéressaient à la politique.

Ils suggérèrent une courte profession de foi, brève déclaration, que chacun fit circuler parmi les personnalités haut placées et de bonne volonté de ses connaissances pour qu'ils la signent. Tout signataire exprimait son soutien pour une *Assemblée supra-nationale plutôt qu'internationale* ; mais ils ne se déclaraient pas membres de *Federal Union* bien que leurs signatures puissent être utilisées à des fins de propagande pour l'organisation. La liste des personnalités en vue parmi les signataires, quand le document fut publié, était impressionnante. Elle fut publiée sous forme de tract, on doit pouvoir en trouver des copies aux Archives de *Federal*

Union (à la *LES*, la *London School of Economics*), avec beaucoup d'autres documents.

Dans la même période, *Gordon Square* avait envoyé des lettres à la presse, aussi bien nationale que locale, ce qui déclencha une averse puis un flot de réponses. Une bonne partie disait, « c'est exactement ce que nous pensions » ; un nombre important envoyait de l'argent. En retour on leur conseillait de faire ce que les fondateurs avaient fait : organiser une réunion d'amis de la même opinion et créer une section. *Federal Union* était en route. D'abord il n'y eut qu'un secrétaire, puis un petit bureau soutenu par de nombreux jeunes qui prêtèrent leur concours bénévolement. Puis des statuts furent adoptés à une réunion des représentants des sections qui s'accompagna d'un Conseil général et d'un Comité exécutif.

Il est difficile de savoir combien de membres versèrent une cotisation. 14.000 est un chiffre, 60.000 en est un autre. On est en général d'accord sur le fait qu'il y avait plus de 200 sections dans tout le pays. Ce qui est certain c'est que moins de dix-huit mois après avoir envoyé la brochure d'origine, *Federal Union* était devenue tellement connue et soulevait tellement d'intérêt qu'un *meeting* dans l'*Old Queens Hall*, l'auditorium où avaient lieu les *Concerts Promenade* de Henry Wood (bientôt anéanti par les bombes) en remplit les deux ou trois mille places.

Au cours de l'année avant qu'Hitler ne déclare la guerre, et pendant une bonne partie de l'année suivante tandis qu'il se concentrait ailleurs, la Grande-Bretagne profita de la « drôle de guerre ». Lord Lothian écrivit *The Ending of Armageddon*¹⁹ et en fit don à *Federal Union* pour distribution à ses membres. De plus en plus de sections furent créées à mesure que le nombre de membres et l'argent augmentait. *Federal Union* n'eut jamais de très gros sponsors. D'autres organisations virent le jour, parmi elles le *New Commonwealth* de Sir Richard Acland, soutenu par le *Picture Post* de Edward Hulton -qui soutenait également *Federal Union*. Mais les mois passaient et la mobilisation commença à avoir de sérieux effets : de plus en plus de membres furent appelés pour le service militaire, les cotisations et le nombre de membres commencèrent de chuter.

Au début de la guerre, Sir William Beveridge acheva une tâche qu'il avait confiée à Rawnsley ancien étudiant à l'*University College* à l'époque où Beveridge le dirigeait. Beveridge créa un *Institut de Recherche de Federal Union*, avec Ransome comme secrétaire en recrutant un certain nombre de personnalités éminentes, chacune dans son champ d'étude. Il forma des groupes pour discuter des effets d'une fédération européenne dans leurs spécialités respectives et pour faire rédiger des conclusions à un membre de chaque groupe. *Federal Union* publia les résultats dans une série de *Federal Tracts*. Les professeurs Lionel Robbins, Ivor Jennings, Barbara Wooton, le Dr. C.M. Joard et Lord Lugard figuraient parmi les auteurs.

L'*Institut* survécut à la guerre et devint le *Federal Trust* (qui existe encore actuellement). Les sections et l'organisation telle qu'elle avait commencé n'y survécurent pas. Quand les bombes commencèrent de tomber, *Federal Union*, sous cette forme, comme toutes les autres associations volontaires faites de sections locales, furent parmi les victimes. Rawnsley avait été mobilisé. Il fut tué (accidentellement) et Kimber donna sa démission. Ronald W. G. Mackay, plus tard membre du Parlement prit le relais,

¹⁹ Metre fin à Armageddon (Ndt).

mais mourut prématurément. *Federal Union* d'après-guerre, que John Pinder rejoignit il y a plus de 50 ans, était une organisation bien différente, inévitablement, de celle d'avant-guerre, fondée il y a soixante ans et bien qu'elle conserve le même nom.

Quels résultats avait eu *Federal Union*, en supposant qu'elle en ait eu ?

Les « grands et les bons » avaient été prêts à signer la *Déclaration d'intentions* avant la guerre, mais sans s'engager à adhérer à l'organisation. C'était, cependant, une contribution importante. Mais cela serait passé inaperçu, si *Federal Union* elle-même n'avait pas été là pour lancer l'opération et en assurer la publicité. *Federal Union* avait fait assez de bruit pour pouvoir revendiquer, avec quelque raison, qu'elle avait porté l'offre d'union avec la France jusqu'à « l'art du possible » (du moins dans un moment désespéré). Mais elle peut aussi prétendre avoir mis la fédération au premier rang de l'agenda des discussions publiques sur les « buts de guerre » -autant que le permettait l'insistance de Churchill sur « la reddition sans condition ».

« L'Europe doit se fédérer ou périr », dit Clément Attlee, en 1938.

L'opinion étant maintenant divisée sur des lignes partisans, en Grande-Bretagne, à l'heure qu'il est, les allégeances aux partis sont trop fortes pour permettre à ceux qui veulent une union véritable de se rassembler. A moins qu'ils n'y parviennent, Attlee aura raison et l'Europe restera un ramassis de petits Etats égoïstes, chacun exerçant sa « souveraineté nationale » en décidant de succomber à la corruption, aux pressions ou à la flatterie d'un Empire américain à la puissance écrasante.

Retour sur le projet d'Union entre la Grande-Bretagne et la France (juin 1940)²⁰

John Parry

Vice-président honoraire de l'UEF Europe - Londres

Article publié précédemment par *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion - Lyon

Il y a 73 ans, le 16 juin 1940, le gouvernement britannique dirigé par Winston Churchill prit la décision remarquable de proposer une « union politique totale et indissoluble » avec la France. Cette proposition fut l'une des plus innovantes dans l'histoire des deux pays. Elle était ainsi rédigée :

***Déclaration d'Union*²¹**

« À l'heure de péril où se décide la destinée du monde

²⁰ A signaler le volume de Andrea Bosco, *Federal Union e l'Unione franco-britannica - Il dibattito federalista nel Regno Unito dal Patto di Monaco al crollo della Francia (1938-1940)*, éd. Il Mulino, Bologne, collection *Fonti e studi sul federalismo e sull'integrazione Europea*, préface de Giulio Guderzo, 2009, pp. 465. (Ndt).

²¹ Cité dans Winston Churchill, *Their Finest Hour*, p. 183.

moderne, les gouvernements de la République française et du Royaume-uni font cette déclaration d'Union indissoluble et proclament leur inébranlable résolution de continuer à défendre la Justice et la Liberté contre l'asservissement à un régime qui abaisse l'homme à vivre une vie d'automate et d'esclave.

Les deux gouvernements déclarent que la France et la Grande-Bretagne ne sont plus désormais deux nations, mais une Union franco-britannique.

- La Constitution de l'Union instituera des organes communs, pour la défense et la direction de la politique extérieure.
- Chaque citoyen français jouira immédiatement de la nationalité britannique, chaque sujet anglais deviendra citoyen français.
- Les deux pays porteront ensemble la charge de réparer les dévastations de la guerre en quelque point de leur territoire qu'elle aient eu lieu, et leurs ressources communes serviront également à cette réparation.
- Pendant la guerre, il n'y aura qu'un seul cabinet de guerre et toutes les forces de l'Angleterre et de la France, sur terre, sur mer et dans les airs, seront placées sous sa direction. Le cabinet gouvernera d'où il pourra. Les deux Parlements seront formellement associés. Les nations de l'Empire britannique forment déjà de nouvelles armées et la France maintiendra ses forces sur terre, sur mer et dans l'air. L'Union fait appel aux États-Unis pour qu'ils renforcent les ressources économiques des Alliés et pour qu'ils apportent leur puissante aide matérielle à la cause commune.
- L'Union concentrera toutes ses énergies contre la puissance de l'ennemi en quelque lieu que la bataille se poursuive.

Et ainsi nous vaincrons. »

C'était un acte de désespoir. L'Europe était en crise. Durant les sept années depuis la prise de pouvoir d'Hitler, ce dernier avait annexé l'Autriche puis le pays des Sudètes dans le *Reich* allemand, occupé ce qui subsistait de la Tchécoslovaquie et envahi la Pologne. Pour aider la Pologne, mais aussi pour contrecarrer toute autre expansion, la Grande-Bretagne et la France avaient déclaré la guerre.

Après quelques mois de calme relatif -la période appelée la « drôle de guerre »- les troupes d'Hitler avaient lancé leur offensive de printemps à travers la Belgique, neutre, et la Hollande, contournant ainsi la principale ligne de défense française (la Ligne Maginot), encerclant les Britanniques à Dunkerque et poursuivant vers Paris.

Dans les derniers jours de mai, les Britanniques avaient réussi, à Dunkerque, à évacuer par la mer et sous un feu puissant 338.226 hommes (y compris 139.097 Français), mais au coût élevé de 6 *destroyers* de la *Royal Navy* détruits et de 19 autres endommagés. La *Royal Air Force* avait perdu 474 appareils tandis que tous les équipements militaires lourds (canons, chars et moyens de transport) avaient dû être abandonnés.

Dans le même temps, l'ennemi avait atteint le coeur de la France. Afin de sauver Paris de la destruction, la capitale avait été déclarée « ville ouverte » tandis que le gouvernement français se retirait tout d'abord à Tours puis à Bordeaux. Craignant qu'Hitler et ses alliés fascistes

puissent devenir les maîtres incontestés de l'Europe continentale, Churchill -qui avait remplacé Neville Chamberlain en tant que Premier ministre- traversa plusieurs fois la Manche pour des réunions d'urgence afin d'encourager son *alter ego* français Paul Reynaud à poursuivre le combat et, en particulier, à s'assurer que la flotte française ne tombe pas entre les mains des Allemands.

Déjà, en mars, la Grande-Bretagne et la France avaient signé un accord selon lequel aucun des deux pays n'aurait signé de paix séparée avec Hitler.²² Il contenait également une clause comme quoi, lorsque le moment serait venu, l'accord « pourrait être étendu de sorte à donner une forme contractuelle à la poursuite de la collaboration économique et militaire anglo-française après la guerre ». Maintenant, seulement deux mois plus tard, la situation avait changé radicalement.

Il est clair que quelque chose de plus était nécessaire, quelque initiative qui fasse reprendre leurs esprits aux Français vaincus, mais quoi ? La réponse ne vint pas du gouvernement mais de l'initiative de deux serviteurs de l'Etat, un Britannique et un Français, travaillant à Londres comme membres du Comité anglo-français de coordination pour les fournitures militaires et s'occupant alors du besoin urgent d'un plus grand nombre d'avions de combat. Arthur Salter et Jean Monnet se connaissaient depuis la guerre de 1914-1918, lorsqu'ils avaient été impliqués dans une tâche similaire. Conscients que seul un geste grandiose serait en mesure de conserver l'alliance en l'état, ils commencèrent à rédiger un projet de déclaration proposant une méthode pour lier ensemble la France et l'Angleterre plus étroitement : à savoir que les deux pays devraient devenir une seule, indissociable, union politique.²³ Mais, comment pourrait fonctionner une telle union politique ?

L'expérience de Salter en temps de paix dans les services de la Société des Nations (SDN) lui avait appris que « la faiblesse intrinsèque » d'une institution interétatique qui laissait intacte la souveraineté nationale est telle qu'elle peut mener « à une détérioration dans les relations entre ses principaux membres pouvant rapidement la réduire à l'impuissance ». Sa conclusion²⁴ était donc qu'« une fédération... est largement préférable à une autorité intergouvernementale ».

Jean Monnet partageait les vues de Salter sur la faiblesse des décisions intergouvernementales, mais pas ses buts fédéralistes. Il déplorait le manque de structure commune de commandement des Alliés qui signifiait que, jusqu'alors -malgré l'existence du Conseil suprême de guerre anglo-français- la Grande-Bretagne et la France semblaient toutes deux parfois mener leur propre guerre plutôt que de s'opposer aux ennemis comme une force unie. Dans la situation présente, cette faiblesse ne pouvait être supportée plus longtemps.

Malgré leurs différences, les deux hommes réussirent à produire un projet de plan de cinq pages qu'ils pouvaient tous les deux défendre. Il ne proposait ni une fédération ni un simple renforcement de l'alliance franco-anglaise mais quelque chose entre les deux : de fait, que, « la France et la Grande-Bretagne ne seraient plus deux nations,

mais une Union franco-britannique ». Les deux parlements seraient réunis. Il y aurait un seul cabinet de guerre et « toutes les forces de la Grande-Bretagne et de la France, que ce soit sur terre, sur mer ou dans l'air, seraient placées sous sa direction ». En d'autres mots, les deux pays deviendraient un seul Etat unifié.

Obtenir que Churchill ne fasse même que lire cette proposition s'avéra impossible, essentiellement -à en croire son secrétaire, le Major Desmond Morton- car Monnet n'avait pas le statut politique nécessaire pour pouvoir parler au nom du gouvernement français. Persistant toutefois, Monnet réunit un petit groupe pour travailler à un projet amélioré. En plus de Stalter et du Major Morton, il comprenait le Secrétaire permanent du *Foreign Office* Sir Robert Vansittart et René Pléven de la mission économique française à Londres.

Le verrou fut levé avec l'arrivée à Londres du Général Charles de Gaulle, récemment nommé Secrétaire d'Etat à la guerre dans le gouvernement français.²⁵ On rapporte qu'il déclara à la femme de Monnet, Sylvia : « Je suis là pour sauver l'honneur de la France ! » ; et ce n'était pas de la fanfaronnade. Il lut le projet lors d'une réunion avec Monnet et l'Ambassadeur de France Charles Corbin et en fut impressionné. Il déclara que ce texte pouvait donner au Premier Ministre Paul Reynaud le courage de continuer le combat, si besoin était dans les territoires français d'Afrique du nord.

Winston Churchill affirme dans ses Mémoires de guerre²⁶ qu'il était à un « déjeuner au Club Carlton le 15 juin lorsqu'il entendit pour la première fois parler d'une union anglo-française indissoluble avec pour objectif de donner à M. Reynaud quelque fait de nature éclatante et stimulante lui permettant de réunir une majorité de son cabinet en faveur d'un départ pour l'Afrique et la continuation de la guerre ». Il ne mentionne pas si de Gaulle était également présent et lui avait fourni le projet. Il ne fut aucunement convaincu, écrivit-il dans son récit de la réunion.

Mais Reynaud avait déjà demandé que la France soit relevée de ses obligations découlant de la clause interdisant une paix séparée. Cela signifiait que la Grande-Bretagne pouvait se retrouver isolée. A la réunion du gouvernement du 16 juin, Churchill rapporta sa discussion avec de Gaulle qui avait insisté qu'« une action dramatique était essentielle... pour conserver le gouvernement de M. Reynaud dans la guerre et qu'une proclamation d'union indissoluble entre les peuples britannique et français servirait cet objectif ».

Vansittart reçut des instructions de préparer « quelque annonce dramatique qui pourrait renforcer la main de M. Reynaud ». Le Secrétaire au *Foreign Office*, Lord Halifax, réunit un petit groupe composé de Vansittart, Jean Monnet, René Pléven et le Major Morton pour commencer immédiatement à préparer une brève et définitive version de la Déclaration d'union.²⁷ Elle fut discutée au sein du Cabinet le même jour. Quelques changements mineurs furent apportés et quelques points majeurs retirés. Parmi ceux-ci les références à l'établissement d'une union douanière franco-anglaise et d'une monnaie unique. La disposition que les deux parlements devraient « s'unir » fut modifiée en « formellement associés ». Les deux derniers

²² *Foreign Office File*, FO371/242962, p. 44.

²³ Jean Monnet, *Mémoires*, chapitre 1.

²⁴ Lord Salter, *Memoirs of a Public Servant*, p. 201.

²⁵ Churchill, *op. cit.*, chapitre 10.

²⁶ *Cabinet Minutes*, CAB65/7, pp. 316-8.

²⁷ *Cabinet Minutes*, CAB65 / 7, pp. 316-318.

paragraphe mettaient en exergue la nécessité pour la France de continuer la lutte. Pour Churchill, c'était, là, le point essentiel.

Une fois le texte approuvé, le Général de Gaulle le dicta par téléphone au bureau de Paul Reynaud en France. Il prit alors des dispositions immédiates pour y retourner par avion en emportant le document écrit avec lui. Le lendemain Churchill se rendait à une réunion avec Reynaud à bord d'un croiseur britannique lorsqu'il reçut un télégramme de l'ambassadeur britannique à Bordeaux l'informant que le Maréchal Pétain avait remplacé Reynaud en tant que Premier Ministre et ouvrait des négociations d'armistice. Le plan avait échoué.

Il est douteux qu'une Union anglo-française ait pu fonctionner de manière effective à cette époque, avec la majeure partie de la France sous occupation ennemie. Elle n'aurait pas non plus nécessairement survécu en temps de paix. Pour certains membres du gouvernement britannique elle était considérée comme un expédient temporaire qui n'aurait plus été nécessaire une fois la guerre gagnée.

D'autre part, l'idée d'une future union politique anglo-française avait été discutée de manière non officielle depuis quelque temps dans certains cercles. Les dossiers du *Foreign Office* par exemple, contiennent un rapport écrit par l'historien Arnold Toynbee²⁸ et le Professeur Sir Albert Zimmern décrivant leur visite à Paris en mars 1940 lorsqu'ils avaient été approchés par l'ancien Ministre français de l'éducation le Sénateur André Honnorat, avec une suggestion que « les gouvernements britannique et français devraient, sans délai, conclure un traité d'association perpétuelle entre la France et la Grande-Bretagne, et le soumettre à l'adoption immédiate des parlements britannique et français ».

Honnorat envisageait ce traité comme « un document court et simple apportant pour la mise en commun de la défense, de la conduite de la politique extérieure, des ressources économiques des territoires métropolitains et des dépendances non autonomes des deux Etats. Les citoyens français auraient eu les droits passifs des sujets britanniques au Royaume uni et dans l'Empire britannique et les sujets britanniques les droits passifs des citoyens français en France, de telle façon que ni les citoyens français sur le sol britannique ni les sujets britanniques sur le sol français ne se trouvent traités légalement comme des étrangers ».

Insistant sur l'importance d'une éducation bilingue dans les deux pays, il ajoutait également que « les organes de gouvernement proposés dans certaines sphères devraient être placés sous une sorte de contrôle parlementaire commun ». Et il concluait que « même si la grande Allemagne de Hitler devait survivre telle quelle, elle serait dorénavant confrontée à un autre pouvoir européen de grande taille et capable d'endurance. »

Un commentaire de Toynbee est joint à ce rapport, établissant qu'il était « frappé par le fait que nombre de Français dont la réaction à l'idée 'd'union fédérale' dans l'abstrait était négative, étaient disposés à y penser positivement en tant que noyau auquel d'autres pays européens pourraient se rattacher dans un deuxième temps ». En complément, un commentaire manuscrit de J. G. Ward du *Foreign Office* décrivant ce plan comme « un admirable premier pas vers une union ou une confédération

anglo-française » qui « serait partiellement atteint par le dernier projet de la déclaration de 'paix séparée' proposée ».

Ainsi l'idée d'Etats-nations indépendants partageant certains aspects de leur souveraineté pour leur bénéfice commun n'était pas inconnue durant les jours les plus sombres de la seconde guerre mondiale et même si l'union anglo-française proposée n'a jamais été réalisée, elle souleva de l'intérêt et même de l'enthousiasme dès qu'elle fut annoncée dans la presse britannique.

Elle posa des questions dans l'esprit du public quant aux relations entre les Etats et, ainsi, elle défia le nationalisme. Il est également possible qu'elle ait influencé les pensées de Churchill sur l'organisation de l'Europe. S'exprimant sur les deux questions liées de l'unité politique et de la collaboration économique au premier Congrès de l'Europe à La Haye en 1948, il souligna²⁹ que « il est dit avec raison que cela implique quelque sacrifice ou mélange de souveraineté et de caractéristiques nationales, mais il est également possible de le considérer comme l'acceptation graduelle par toutes les nations concernées de cette souveraineté plus large qui pourrait également protéger leurs coutumes diverses et différentes de même que leurs traditions nationales ».

Survol historique de l'Association européenne des enseignants (AEDE)

Catherine Previti Allaire

Conservateur du patrimoine - Archiviste aux Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) - Florence

Les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) ont ouvert leurs portes en 1986 au sein de l'Institut universitaire européen à Florence. Installées depuis 2012 dans la prestigieuse Villa Salviati, elles ont pour mission de recevoir, préserver et mettre à disposition des chercheurs, au terme d'un délai de trente ans, les dossiers générés par les différentes institutions européennes. Pour compléter ces transferts ou versements, les Archives historiques mènent également une politique de collecte de fonds documentaires privés, dits dépôts. Ces derniers proviennent d'organisations internationales ainsi que de mouvements ou personnalités ayant joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la construction européenne. C'est ainsi que les Archives historiques conservent depuis peu les archives de l'Association européenne des enseignants, à savoir l'une des majeures formations militant en faveur de l'Europe, et notamment d'une Europe fédérale, dès les années cinquante.

Le projet d'Association européenne des enseignants (AEDE) est conçu en mars 1956 lors d'un stage du Centre international de formation européenne (CIFE) dirigé par le fédéraliste proudhonien Alexandre Marc. L'existence de l'organisation est officialisée durant le congrès de Paris qui se tient au mois de juillet de la même année. L'AEDE internationalise en fait les activités du Groupement universitaire qui s'est organisé dans le

²⁸ *Foreign Office File*, F0371/242962, p. 87.

²⁹ Cité, dans, Hugo Young, *This Blessed Plot*, chapitre 1.

Mouvement fédéraliste européen, à savoir la section française de l'Union européenne des fédéralistes, au lendemain de l'échec de la Communauté européenne de défense. Elle capte également les adhérents de la Commission universitaire du Mouvement européen qui s'est organisée dans le même temps. Au final, elle regroupe « les enseignants désireux de collaborer à la création d'une Fédération européenne » et vise à approfondir leur « connaissance des problèmes européens » ainsi que celle de leurs élèves.

Alors que les politiques communautaires se limitent à traiter l'équivalence des diplômes et la formation professionnelle, l'organisation trouve le soutien du directeur du Service commun de presse et d'information (SCPI) des Communautés européennes, Jacques-René Rabier et de son directeur aux Affaires universitaires, Jean-Charles Moreau, qui annualisent son budget (août 1960). Avec l'installation de son secrétariat à Strasbourg, l'AEDE resserre d'autre part ses liens avec le Conseil de l'Europe et obtient le statut consultatif (1962). Les ministères de l'Éducation financent aussi ses activités : revues ; guides européens de l'enseignant et de l'enseignement civique en collaboration avec le Centre européen de la culture à Genève (1958-1961) ; stages sur les thèmes prioritaires du SCPI (géographie et économie de l'Europe, langues, etc.) qui laisse le domaine bilatéral (échanges, études comparatives) au Conseil de l'Europe. Aux sections présentes en France, Italie, Allemagne et Benelux, s'ajoutent rapidement des sections périphériques : Suisse, Autriche, Irlande, Grande-Bretagne, Grèce... (1961-1964).

Mais l'organisation stagne notamment en France et peine à maintenir la discipline fédérale. En 1965, elle assouplit ses positions théoriques et approfondit son programme pédagogique pour gagner concrètement les adhésions à la cause européenne. En avril 1968, elle vote une Charte européenne de l'enseignement centrée sur la participation scolaire, à savoir le sens de responsabilité dans une société en mutation. Le document recommande la reconnaissance d'un statut européen de l'enseignant et de compétences éducatives aux Communautés européennes, ainsi que la création d'un Conseil supérieur de l'éducation veillant à l'harmonisation des systèmes scolaires. Alors que le malaise étudiant explose en mai, l'AEDE se heurte au renforcement des contrôles sur les subsides communautaires. Avec le commissaire Albert Borschette à l'Information (juillet 1970), les financements arrivent au compte-gouttes pour les ONG. L'AEDE se retrouve au bord du gouffre au lendemain-même de la première réunion des six ministres de l'Éducation (novembre 1971). Elle renforce sa collaboration avec la Campagne d'éducation civique européenne du Centre européen de la culture et, dans un sursaut fédéraliste, déplore que les Communautés européennes se coupent des peuples alors que la réalisation de l'Union européenne exige une autorité supranationale démocratiquement contrôlée.

En 1973, Jacques-René Rabier passe Conseiller spécial de la Commission des Communautés européennes élargies qui met en place la direction générale « Recherche, science et éducation » et facilite les procédures budgétaires. C'est pourtant le dépit qui prévaut dans l'AEDE face au rapport Janne sur une politique d'éducation communautaire (au terme d'un processus enclenché avec le groupe « Enseignement et éducation » établi par le commissaire Altiero Spinelli en 1971) : l'AEDE regrette de n'avoir pas été consultée par les experts d'autant que ses idées sont largement reprises : charte de l'enseignement, révision des manuels d'histoire, formation civique... L'organisation doit démontrer ses capacités d'interlocuteur et de démultiplicateur d'autant qu'une résolution ministérielle établit un Comité de l'éducation et fixe les principes de coopération (juin 1974). Elle emboîte le pas aux demandes de rationalisation formulées depuis 1969 par la Commission, la Fondation européenne de la culture et le Conseil de l'Europe : en accord avec la Journée européenne des écoles (JEE), une mission est confiée au recteur Henri Brugmans sur la promotion de l'idée européenne dans les milieux scolaire et universitaire. Elle conduit à la création du Centre d'éducation européenne (novembre 1974) qui répartit les subsides et choisit les thèmes d'études, et dont l'AEDE obtient le secrétariat général. L'adoption du premier programme d'action communautaire pour l'éducation couronne cet envol (1976).

En 1987, l'Acte unique européen promeut citoyenneté et dimension européennes (les ministres de l'Éducation adoptent une résolution sur sa valorisation en 1988). Les activités liées à l'éducation-formation se multiplient et l'AEDE se meut principalement en fonction des programmes de la Commission. En 1992, le traité d'Union européenne confère à l'éducation un statut juridique. Les travaux gravitent désormais autour des concepts de société de l'information et de la connaissance dont l'essor est favorisé par les « Livre vert » (1993) puis « Libre Blanc » (1995) de la Commission. Enraciner les valeurs d'une société, voire d'une culture, européenne (paix, démocratie, solidarité, pluralisme...) dans un patrimoine formatif commun, fédérer par le biais de l'enseignement une Europe élargie, préparer la jeunesse à affronter la mondialisation, favoriser l'expansion d'un euro symbolique et concret : l'AEDE contribue à l'instauration d'un tissu éducatif européen (réseaux de formation et de partenariats scolaires, concours, publications...) au travers d'un dispositif qui compte, vers 1995, 26000 enseignants à travers 16 pays d'Europe. En 2000, le Conseil européen de Lisbonne consacre la place de la pédagogie au cœur de la stratégie économique et sociale.



New Deal 4 Europe

Sur la voie d'une démocratie européenne fédérale

Newsletter n° 1 - Décembre 2013 - Édition française

www.newdeal4europe.eu - ice@pressefederaliste.eu

Les élections européennes et les fédéralistes – Le Royaume Uni et l’Allemagne face à l’Europe

Perseverare diabolicum

Robert Toulemon

Auteur de *Aimer l’Europe et Souvenirs européens* - Paris

Lors des négociations préalables à la signature du traité de Maastricht, un brillant diplomate français, Pierre de Boissieu, qui deviendra ensuite Secrétaire général du Conseil européen, avait réussi à torpiller le projet d’inspiration fédéraliste de Delors repris par les Pays-Bas au titre de la présidence semestrielle. Au schéma Delors illustré par un arbre, tronc commun, Boissieu opposa, avec succès celui d’un temple à trois piliers. Ainsi la politique étrangère (deuxième pilier) et les questions de police et de justice (troisième pilier) échappèrent à la méthode communautaire. Cette présentation habile permit à François Mitterrand d’obtenir l’acquiescement du chancelier Kohl au projet d’union monétaire sans prendre aucun engagement contraignant pour l’union politique.

Le même Pierre de Boissieu s’emploie à écarter tout projet de réforme de l’UE d’inspiration fédéraliste ou même tout simplement communautaire. Ayant obtenu l’appui de l’ancien Commissaire portugais Vitorino et de deux anciens représentants permanents, le Britannique Wall et le Néerlandais, de Bruijn, il vient de remettre à François Hollande une note que l’on peut trouver sur internet (www.synopia.fr) et dont le Monde du 24 octobre a présenté une analyse sous la signature d’Arnaud Leparmentier. Emanant d’excellents connaisseurs des arcanes européennes, cette note reflète, sans l’exprimer ouvertement, la thèse suivant laquelle la seule légitimité serait celle des Etats. Ecartant un saut fédéral sans lequel on voit mal comment l’avenir de la monnaie unique pourrait être durablement assuré, ils contestent la nécessité de rapprocher l’Europe des citoyens et fondent leur espoir d’une relance sur la seule coopération entre gouvernements, sans nouveaux transferts de compétences et sans renforcement des institutions en charge de l’intérêt général, à savoir la Commission et le Parlement. Or l’histoire des dernières années a démontré qu’à défaut d’institutions communes fortes, les décisions nécessaires pour faire face à la crise n’étaient jamais prises dans les délais qui auraient garanti leur efficacité à un moindre coût. Cet automne même, le Parlement a réagi aux révélations sur l’ampleur de l’espionnage des Etats-Unis avec plus de vigueur qu’un Conseil européen de plus en plus paralysé par son hétérogénéité et ses divisions.

La note Boissieu s’inscrit dans une tradition de la diplomatie française à la recherche d’un compromis entre deux démarches contradictoires : progrès de l’intégration et sauvegarde de la souveraineté. Ce compromis a donné des résultats favorables aux intérêts français lorsque notre pays, appuyé sur l’entente avec une Allemagne d’avant la

réunification, exerçait sur ce qui était alors la Communauté un leadership incontesté. Nous sommes aujourd’hui dans une autre époque. Nos chances d’orienter les politiques européennes dans un sens plus favorable à nos vues (cohérence des politiques en vue d’un retour à la croissance) résident de plus en plus dans la fédéralisation. Or la chance veut que l’Allemagne, par tradition historique, y soit encore favorable, en dépit des implications financières de la fédéralisation, car la politique allemande n’est elle-même pas exempte de contradictions. Il est vrai que l’euroscepticisme nourri par la crise et le rôle de bouc émissaire si commodément attribué à « Bruxelles » oblige à différer l’inéluctable saut fédéral jusqu’à ce que le balancier oscillant de l’opinion ne revienne, au moins dans l’eurozone à une position favorable à de nouveaux progrès dans l’intégration.

Au lieu de renoncer à rapprocher l’Europe des citoyens, sous le prétexte qu’elle en sera toujours éloignée, il conviendrait plutôt de saisir toute occasion, notamment la commémoration de la guerre de 1914, pour rappeler ce que nous devons à l’Europe. Au-delà de la paix dont les jeunes générations mesurent mal le prix et la fragilité, c’est de plus d’intégration que nous pouvons attendre le retour à une ère de progrès économique, social et écologique. Curieusement, ceux-là même qui vouent l’Europe aux gémonies reconnaissent volontiers que c’est au niveau européen que pourraient être trouvées des solutions appropriées à la plupart de nos problèmes, retour de la croissance, énergie, écologie, immigration, capacité d’intervention extérieure.

Pierre de Boissieu et ses co-auteurs reconnaissent le rôle essentiel de la Commission et souhaitent à juste raison que son effectif soit réduit, ainsi que les traités l’avaient prévu avant une promesse inconsidérée faite aux Irlandais. Mais redoutant la politisation, ils ne sont pas favorables à ce que le choix du président de la Commission fasse l’objet d’une campagne électorale, chaque parti désignant son candidat avant les élections européennes. Madame Merkel semble les rejoindre en s’opposant à ce que le Parlement monopolise le pouvoir de désignation. Rappelons qu’en vertu du Traité de Lisbonne, le Parlement élit la Commission sur la base d’une proposition du Conseil européen tenant compte du résultat des élections. Politiser la Commission ne signifie évidemment pas un collège monocouleur, mais un collège dont le président et la composition reflètent les diverses orientations révélées par le scrutin. Plus décisive serait la réforme dont personne n’ose parler, celle qui confierait au président désigné le soin de choisir ses collègues, en fonction des compétences et d’un équilibre géographique n’impliquant pas que chaque Etat dispose d’un commissaire. Assurer la visibilité de l’Union à l’extérieur mais d’abord pour ses citoyens, commanderait enfin la fusion des présidences de la Commission et du Conseil européen, préconisée, après

beaucoup d'autres par le Président du Conseil italien, Enrico Letta, mais rejetée par les anti-fédéralistes qui redoutent l'émergence d'une légitimité européenne susceptible de concurrencer celle des États.

L'élection du président, après une campagne électorale serait le meilleur moyen de lutter contre l'abstentionnisme, ainsi que ne cesse de le rappeler Alain Lamassoure. Renforcer la légitimité du Parlement devrait être un objectif essentiel. La note Boissieu, tout en rendant hommage à la qualité de son travail législatif, propose de l'affaiblir en lui substituant, pour le contrôle de la zone euro, une Assemblée composée, pour l'essentiel, de délégués des parlements nationaux. La participation des parlementaires ressortissants de pays non encore membres de la zone euro mais décidés à la rejoindre ne devrait pas soulever d'objections. Il n'en est pas de même des pays qui, tels le Royaume-Uni et le Danemark, ont obtenu une dérogation ou, comme la Suède, se la sont octroyée. Cela pose le problème de la différenciation dans l'intégration qui ne peut recevoir de solution satisfaisante que par la constitution d'un noyau fédéral ouvert, jouant le rôle de pionnier de l'intégration, sinon d'aimant qu'il ne manquerait pas de devenir en cas de succès.

La faute initiale que nous payons aujourd'hui est d'avoir accepté les élargissements successifs, l'adhésion du Royaume-Uni en 1972, celle des Neutres en 1985, celle des anciennes démocraties populaires en 2005, sans véritable clarification des finalités de l'Union. L'organisation d'une Europe à plusieurs vitesses, généralement admise aujourd'hui, suppose un accord sur le but vers lequel on se dirige, fût-ce à des vitesses différentes.

Clarification... !

Jean-Guy Giraud

Ancien Président de l'UEF France. Membre de son Comité directeur - Toulouse

L'actuel Président de la République française "clarifie" sa vision de l'avenir de l'Europe dans une interview du 9 octobre 2014.

Sur le scrutin des élections européennes de 2014 :

« Il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre l'Europe. Il s'agit de choisir entre deux projets européens : l'austérité prolongée ou la croissance durable, la concurrence ou la régulation, le grand marché ou les politiques d'investissements, le court-termisme ou la transition écologique ».

Sur la lutte contre les populismes :

« Lutter contre les populismes ne passera ni par l'appel au repli sur les États-nations ni par l'incantation aux États-Unis d'Europe ».

Sur la réforme de l'UE :

« L'heure n'est pas aux modifications institutionnelles mais aux choix politiques ».

En résumé, le Président :

- place le scrutin sur un plan strictement politique (au sens gauche versus droite) et idéologique (au sens interventionnisme versus libéralisme),
- exclut tout rassemblement autour de la défense du projet européen lui-même,
- renvoie dos à dos les nationalistes et les

fédéralistes,

- s'oppose à toute réforme institutionnelle.

Le même jour, un sondage faisait apparaître les intentions de vote en France comme suit :

- Front National : 24%
- UMP : 22%
- PS : 19%
- UDI/MODEM : 11%
- Front de gauche : 10%
- Verts : 6%
- Debout la République : 2%
- NPA : 2%

De sorte que les partis qui « se prononcent contre l'Europe » représentent près de 40 % des intentions de vote.

Les autres partis sont implicitement invités par le Président à se positionner non pas « pour ou contre l'Europe » mais pour une Europe de gauche ou de droite.

Dans plusieurs des autres États membres de l'UE (à l'exception notamment de l'Allemagne), les partis anti-européens représentent une part comparable de l'électorat.

Ainsi, selon l'optique du Président français, le scrutin verra s'opposer - au niveau européen - trois "blocs" distincts : le bloc anti-européen, le bloc de droite et le bloc de gauche.

Il appartient aux observateurs politiques de commenter ce positionnement sur le plan de la politique intérieure française.

Les partisans d'un renforcement de l'unité et de la solidarité européennes à travers la poursuite du projet lancé par Jean Monnet et Robert Schuman s'accorderont difficilement avec cette vision de l'avenir de l'Union européenne.

Les élections européennes de 2014 : vrai espoir de démocratie ou crainte face aux nationalistes ?

Michel Morin

Membre du Comité de rédaction de *Fédéchoses* et du CA de Presse Fédéraliste - Villefontaine (38)

Article publié également par *Le Taurillon*

Les élections du Parlement européen de 2014 permettront une avancée démocratique si toutes les possibilités offertes par le Traité de Lisbonne sont appliquées. Le Président de la Commission européenne émanerait alors d'une majorité politique démocratiquement élue. Mais l'enthousiasme premier est en train de s'éteindre et des perspectives moins idéales semblent se dessiner.

Dans le même temps, les expressions politiques dans les pays d'Europe montrent la progression dans les opinions de néonationalismes les plus radicaux, aux relents racistes et xénophobes pour certains. Ils s'installent comme des forces alternatives aux jeux démocratiques discrédités, contre les classes politiques nationales et européennes. Ils

sont contre l'ordre établi en et par l'Europe et adoptent donc une posture révolutionnaire.

Le Parlement européen : une mécanique solide et fragile

Jusqu'à présent, le Parlement européen peut jouer son rôle dans le système de codécision de l'Union européenne (UE) aux divers niveaux, par la création de majorités d'opinion, par le choix de dossiers sur lesquels il mène des batailles pour faire avancer l'intérêt général européen, comme sur le cadre financier 2014-2020 dernièrement. Lorsque les députés européens viennent à la rencontre des citoyens, ils témoignent. Ils montrent que ce fonctionnement est possible parce qu'un travail de concertation, d'échanges entre les élus de tous les groupes, le respect des règlements communs (temps de parole limité par exemple), des procédures parfois complexes liées au multiculturalisme (interprétariat), la gestion des moyens matériels et humains permettent de créer des consensus et des majorités de projets. L'acceptation du système commun est le socle de cette mécanique. Les quelques conflits médiatiques spectaculaires qui ont eu lieu dans l'enceinte du Parlement européen sont toujours restés dans des limites non comparables à ce qui peut se passer dans les parlements nationaux. D'autant plus que de nombreux opposants, ou indifférents, à l'Union pratiquent un absentéisme assidu qui ne perturbe pas le bon fonctionnement institutionnel.

Par contre l'accroc lié au comportement du groupe *Jobbik* de Hongrie montre le risque de dérives pour l'avenir. En 2009, les trois députés se sont imposés en tenue paramilitaire dans l'enceinte parlementaire. Le comportement du nationaliste anglais Nigel Farage est de même nature. Réprimandé et condamné, il perpétue ses saillies verbales. Ils sont peu nombreux... pour l'instant. Mais les eurodéputés qui ont assisté à ces événements soulignent leur extrême capacité de nuisance.

Qu'en sera-t-il si les nationalistes radicaux se retrouvent massivement présents dans l'hémicycle européen ?

Stratégies révolutionnaires ou entrée dans le rang ?

Les négociations actuelles conduites entre les forces nationalistes pour créer un groupe commun au sein du Parlement ont bien sûr pour objectif politique de renforcer toutes les forces eurosceptiques et europhobes. Mais elles visent aussi l'obtention de moyens financiers et humains importants leur permettant de mener durablement leurs batailles.

Ces unions tactiques de forces, qui par nature ne peuvent s'entendre, se contenteront-elles de faire fructifier leurs acquis ? Rentreront-elles dans le rang ? Se contenteront-elles de faire les coucous dans une enceinte démocratique tout en menant de simples escarmouches pour conforter leurs partisans ? Ou bien la mécanique générale, l'horlogerie précise du système de décision leur apparaîtront-elles comme plus fragiles que nous le croyons ? Et alors l'offensive politique pour bloquer la machine européenne deviendra-t-elle leur priorité ?

Leur nombre pèsera dans les batailles à venir. Quelques mini-groupes ne peuvent casser durablement un outil parlementaire. Par contre au-delà d'une certaine masse critique, tout devient possible pour qui veut détruire.

Détruire l'Europe actuelle est leur objectif. Après avoir conquis une partie suffisante de l'opinion sur ces bases-là, leur crédibilité se jouera sur leur aptitude à changer effectivement les choses. Avec le Traité de Lisbonne, bloquer les décisions dans le Parlement européen, c'est bloquer l'ensemble de la machine européenne et la possibilité de se donner le beau rôle démocratique en se retournant vers l'opinion. Tous les comportements excessifs apparaîtront comme une véritable attitude révolutionnaire contre l'Europe honnie.

Le pire n'est jamais certain...

La bataille des élections européennes est donc cruciale. Tout moment de la vie démocratique l'est, mais 2014 sera marquée par de « nouvelles donnes », des bonnes et des mauvaises.

Les citoyens européens ont encore leur destin en main pour empêcher que des mauvaises nouvelles venues des horizons néo-nationalistes déferlent.

Tous les professionnels et les militants de l'éducation, qu'elle soit institutionnelle, permanente ou populaire doivent multiplier les démarches d'éducation civique pour faire refluer les vagues démagogiques contre les valeurs de la vie en commun, contre les xénophobies et les racismes et pour favoriser le débat, le dialogue, la tolérance.

Tous les démocrates doivent dénoncer les dangers que ces forces font courir à l'avenir pacifique et démocratique de l'Europe. Un véritable front démocratique doit s'exprimer, sinon s'organiser, pour porter ce message. C'est sans doute autour du Mouvement européen qu'il peut prendre racine.

Et dans le même temps il faut offrir clairement aux citoyens la possibilité de choisir entre une Europe progressiste et une Europe conservatrice. Il faut pouvoir choisir l'Europe avec un contenu social et politique défini, entre une Europe de gauche ou de droite, selon l'interrogation débattue par les militants des Maisons de l'Europe à Strasbourg fin novembre. Sinon la poursuite du débat entre « euro-béats », comme nous nomment alors nos adversaires, pourrait alimenter le rejet de toute la démarche politique et susciter au mieux l'abstention.

La question de savoir s'il faut plus ou moins d'union de l'Europe, une Europe intergouvernementale ou une Europe fédérale, est devenue corollaire aux deux choix précédents. Partager l'idéal européen ne veut pas dire s'installer dans la confusion par rapport à la place des puissances financières, aux injustices économiques et sociales, aux partages des pouvoirs, à la protection des plus faibles, la réelle défense de l'environnement. Cela a toujours été le cas, mais le renforcement d'une expression politique autonome de combat en faveur d'une Europe progressiste est aujourd'hui vital pour la survie même de l'idéal européen.

Un espace public européen polarisé par les élections européennes

Les partis politiques et les autres acteurs (institutions, mouvements, *lobbies*, *think tanks*) sont en mouvement pour aborder cette période électorale, même si l'horizon est en partie masqué par les élections municipales, en France du moins.

Le paysage est balisé par quatre mouvances : les pro-européens progressistes, les pro-européens conservateurs, les traditionnalistes et les nationalistes.

Chacune est bien sûr hétérogène, mais leur identification permet de penser les futures batailles électorales.

Les nationalistes veulent détruire l'UE et les projets de plus d'Europe, vers l'Europe fédérale. Les fédéralistes, Bruxelles, le partage des souverainetés sont des ennemis. Leur fond commun comprend aussi la xénophobie et divers racismes. Démonter leur programme pour informer les citoyens est un devoir. Ils revêtent des formes anciennes de fascisme et de nazisme ou adoptent des formules plus honorables de néonationalismes, mais au total ils seront un agrégat dangereux au sein du Parlement européen. La lutte contre leur influence durera bien au-delà de la campagne électorale.

Les traditionnalistes, comme je propose de les nommer, restent enfermés dans des visions nationales pour la résolution des problèmes qu'ils souhaitent résoudre. Leur capacité de tolérance face à l'Europe existante est variable selon les sujets, pleine de contradictions. Leurs critiques vives sont partielles et évolutives. Les uns sont conservateurs économiquement, socialement et culturellement, d'autres défendent des valeurs populaires, de gauche, pour plus d'égalité sociale. Ces deux sous-groupes rêvent d'une société plus simple et plus lisible, comme « avant », à la différence de l'Europe actuelle perçue comme trop complexe et qu'ils méconnaissent souvent. Ils sont le vivier dans lequel les nationalismes peuvent encore trouver leurs marges de progression.

C'est pourquoi les deux groupes pro-européens doivent assumer une lourde tâche politique : empêcher que les « traditionnalistes », conservateurs ou progressistes, basculent dans les nationalismes.

Les pro-européens conservateurs veulent une Europe, qui pourrait devenir fédérale pour certains d'entre eux, mais qui conserve le système économique et de répartition des richesses, les dominations existantes, quitte à accepter quelques régulations partielles dans le cadre européen. Des critiques constructives contre les institutions européennes sont formulées dans certains cercles. Mais disposant d'une majorité relative au parlement européen (PPE) et avec un parti proche (AELE) cette mouvance influence dans le sens du libéralisme toutes les politiques de l'UE à travers les Commissaires européens et les gouvernements nationaux majoritairement de leur bord.

Les pro-européens progressistes s'expriment de façon contradictoire par rapport au projet fédéral pour l'Europe. Pour la gauche social-démocrate, il est projeté dans un avenir lointain et elle n'en fait pas le cœur de son combat. Le poids du groupe Socialiste et démocrates (SED) dans le Parlement européen est tel que l'hypothèse est avancée qu'ils puissent être la force majoritaire d'où serait issu le futur Président de la Commission. Pour Europe-Ecologie/les Verts au contraire, le choix fédéraliste est clair. Tandis que pour la Gauche Unie Européenne (GUE), l'acceptation des règles du jeu de l'UE, la participation active et constructive aux travaux, s'accompagnent de critiques virulentes, relayées par ses bases militantes inscrites le plus souvent parmi les « traditionnalistes » décrits précédemment. Certains responsables ont la tentation de placer cette expression politique sur le même

plan que les nationalistes. C'est objectivement une erreur et de plus une faute politique pour l'avenir.

Pour une expression autonome des fédéralistes européens progressistes

Tout en conservant leurs divergences, les pro-européens seront conduits à s'allier entre eux en temps voulu : aujourd'hui pour combattre les nationalistes et demain pour contribuer au saut fédéral. Ils continueront ainsi à être les promoteurs d'une Europe démocratique.

Mais aujourd'hui, il manque une expression politique autonome et assez puissante qui conjugue le projet fédéral européen et des choix progressistes : lutte contre les inégalités, luttés contre les puissances financières, plus d'égalité, plus de défense des plus faibles, protection des environnements, solidarité internationale. L'émergence de quelques initiatives ouvre un espoir que j'espère voir fleurir.

En effet, des mouvements s'expriment (Sauvons l'Europe ! Groupe Roosevelt), des actions sont lancées, les Initiatives citoyennes européennes -ICE- se multiplient, dont celle « pour un plan de développement européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi ».

Et donc demain des fédéralistes européens pourront peser dans la campagne des élections européennes pour contrer les nationalistes en portant l'espoir d'une Europe plus juste, plus démocratique, plus sociale.

Election du Président de la Commission européenne

Une tentative de faire le point de la question

Roger Vancampenhout

Membre du Groupe Europe de l'UEF – Bruxelles

Le Traité de Lisbonne (art. 17, par. 7 TUE) dispose que: « En tenant compte des **élections** au Parlement européen et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de Président de la Commission. Ce candidat est **élu** par le Parlement européen (. . .) ». *Bien que cette disposition du traité fasse deux fois référence aux termes « élections » ou « élu », le Président de la Commission n'est élu, ni indirectement, ni a fortiori directement, par les citoyens européens. Le fait que les « partis politiques européens » présentent des candidat(e)s à la présidence de la Commission serait de nature à « personnaliser » et donc à « politiser », voire à « démocratiser » cette élection. Encore faut-il savoir de quoi l'on parle exactement et, le cas échéant, peser les avantages et les inconvénients d'une telle innovation.*

Première observation : *une telle innovation est tout à fait possible sans modification du traité (TL -TUE). Il en eût été autrement, si le projet de l'eurodéputé Andrew DUFF de création de listes transnationales présentées par les « partis politiques européens » avait abouti. Cette réforme a toutefois été bloquée en session plénière du PE et ne devrait donc pas être adoptée avant les élections européennes de 2014.*

Deuxième observation : *il faut bien s'entendre sur ce que sont les « partis politiques européens ». Au stade actuel, les « partis politiques européens » sont des regroupements (de type confédéral) de partis nationaux qui ont décidé de se regrouper au niveau européen. Ces structures (dans lesquelles chaque parti garde sa pleine autonomie) sont « doublées » au sein du Parlement européen par des « groupes politiques » dans lesquels se retrouvent*

les députés élus sur les listes nationales des partis « frères » ou « apparentés ».

Ainsi existent :

- **le groupe du PPE** (Parti populaire européen), qui regroupe les parlementaires des partis nationaux démocrates-chrétiens et/ou du centre-droit et apparentés et est présidé par Joseph Daul. La plupart de ces partis se sont constitués en « parti politique européen » sous l'appellation identique **PPE** (sous la présidence actuelle de Wilfried Martens) ;

- **le groupe ASDE ou S&D** (Alliance progressiste des socialistes & démocrates du Parlement européen –ex- Alliance des démocrates et progressistes pour l'Europe), qui regroupe les parlementaires des partis socialistes, sociaux-démocrates³⁰ et apparentés (dont ceux du Parti démocrate italien – PD) et est présidé par Hannes Swoboda.

La plupart de ces partis se sont constitués en « parti politique européen », à savoir le **PSE** (Parti socialiste européen) (sous la présidence actuelle de Sergueï Stanichev³¹) ;

- **le groupe ALDE** (Alliance des libéraux et démocrates européens) qui regroupe les parlementaires des partis libéraux, du centre et apparentés et est présidé par Guy Verhofstadt. La plupart de ces partis se sont constitués en « parti politique européen » sous l'appellation identique **ADLE** (sous la présidence actuelle de Graham Watson) ;

- **le groupe Verts-ALE** (Verts-Alliance libre européenne), qui regroupe les parlementaires des partis écologistes, verts, régionalistes et apparentés et est co-présidé par Daniel Cohn-Bendit et Rebecca Harms. La plupart de ces partis se sont constitués en « parti politique européen », à savoir le **Parti Vert Européen** (sous la coprésidence actuelle de Monica Frassoni et Reinhard Buetikofer).

Nous nous bornerons à l'énumération des partis politiques et groupes politiques susmentionnés, parce qu'ils sont les principaux partis/groupes considérés comme « pro-européens » et donc susceptibles de présenter des candidat(e)s à la présidence de la Commission. Rien n'empêche donc ces partis politiques « européens »/groupes politiques du PE de présenter leurs candidats respectifs et de prendre l'engagement de défendre leur candidat(e) devant le Conseil européen, si ce/cette candidat(e) provient du « parti politique européen » / « groupe politique » majoritaire ou encore de défendre le/la candidat(e) provenant d'une éventuelle coalition majoritaire à l'issue des élections de 2014.

Troisième observation : l'on constate que la composition tant des « partis politiques européens » que des « groupes parlementaires » du PE peut être « mouvante », en fonction tant des évolutions et des aléas des politiques nationales que des alliances et regroupements qui suivent les élections du PE. Cependant, le « cœur » (« core ») de ces partis et groupes montre une stabilité suffisante pour justifier leur appui aux candidatures éventuelles à la présidence de la Commission. Les partis politiques nationaux « affiliés » à un « parti politique européen » et/ou représentés dans un « groupe politique » correspondant du PE prendraient l'engagement d'« annoncer » cette candidature dans le cadre de leurs campagnes électorales respectives. D'ores et déjà, le PSE a annoncé la tenue d'élections primaires en janvier 2014 pour désigner son candidat à la présidence de la Commission : on parle d'ores et déjà de Martin Schulz. Quant au PPE, une dépêche récente de l'Agence Europe indique que le/la candidat(e) serait officiellement présentée en mars 2014, lors du Congrès du PPE les 6 et 7 mars à Dublin, ce qui n'exclut pas que des noms puissent être avancés bien avant. Dans l'intervalle, nous attendons l'annonce des candidatures des autres partis « pro-européens ».

Quatrième observation : en cas de présentation, par chaque grand « parti politique »/groupe parlementaire, d'un(e) candidat(e) à la présidence de la Commission, il se pourrait que l'un-e ou l'autre candidat(e) s'efface au profit d'un(e) autre dans le cadre d'une coalition majoritaire issue des élections (voir Deuxième observation). Tel est en effet le jeu démocratique normal également aux plans nationaux.

Cinquième observation : la « politisation » de la Commission, ou plus

exactement de son président, a d'ores et déjà déclenché des controverses.

Controverse n°1 : le débat oppose des interprétations apparemment contradictoires sur la manière dont la Commission « promeut l'intérêt général de l'Union et prend les initiatives appropriées à cette fin » (art. 17, premier paragraphe du traité de Lisbonne (TL-TUE)). Ce débat – nourri par certains « puristes » de l'« impartialité » de la Commission – qui serait placée « au-dessus de tous les intérêts particuliers » – est sans fondement, dans la mesure où une inflexion de ses politiques vers le centre-droit ou vers le centre-gauche n'est pas déterminante. Rappelons que les propositions législatives de la Commission sont, pour la plupart d'entre elles, soumises à la procédure législative ordinaire (ex-procédure de « co-décision ») entre le Conseil de ministres et le Parlement : c'est une majorité parlementaire et la pluralité des positions reflétée par le Conseil qui détermineront le contenu de la décision finale sur la proposition initiale de la Commission. Pour prendre un exemple qui est encore dans bien des mémoires, la proposition initiale de la Commission en matière de libéralisation des services, dite « proposition de directive Bolkestein », était une proposition à bien des égards « ultra-libérale », qui appliquait sans nuance le principe du « pays d'origine », selon lequel un prestataire fournissant des services dans un autre pays européen que le sien était soumis uniquement à la loi de son pays d'origine, avec toutes les conséquences possibles en matière de « dumping social », alors que la Commission de l'époque était largement composée de membres appartenant à des partis de centre-gauche ! C'est le Parlement européen de l'époque qui a profondément transformé la proposition initiale pour la faire adopter. Les mêmes « brouillages » s'observent d'ailleurs dans les jeux politiques nationaux.

Controverse n°2 : celle-ci est nourrie, entre autres, par le président du Conseil européen en personne, Herman Van Rompuy, pour qui (sauf erreur de ma part), l'« élection » du président de la Commission est une « fausse bonne idée », dans la mesure où elle risquerait de susciter des déceptions et des frustrations, si les politiques et les actions du/de la candidat(e) élu(e) ne répondent pas aux attentes des électeurs et des électrices de son bord. L'on voit que comme souvent dans les arcanes de l'UE, il suffit que l'un(e) ait une (bonne) idée pour que l'autre y soit contraire. Il n'empêche qu'une telle « élection », à condition qu'elle soit bien gérée par les partis politiques nationaux concernés, ajouterait une dimension « transnationale » aux élections européennes : les candidat-e-s désigné-e-s auraient l'occasion de participer à divers débats nationaux et stimuler ainsi l'intérêt des électrices et des électeurs.³²

Sixième observation : il faut enfin mentionner l'idée de certains (dont Michel Barnier) d'une fusion des présidences de la Commission et du Conseil européen. . . (également d'ores et déjà possible sous le Traité de Lisbonne). Mais l'on voit mal, à ce stade, le Conseil européen se mettre d'accord sur la réalisation d'une telle idée en vue des prochaines échéances électorales et autres de 2014 : élections européennes en mai, suivies de l'« élection » du Président de la Commission en juillet, et désignation du nouveau Président du Conseil européen fin 2014.

Septième observation : qu'en pensent les citoyen(ne)s ? Selon l'Agence Europe³³, un récent sondage Eurobaromètre fait apparaître qu'une majorité d'Européens (55 %) irait voter aux élections européennes de mai 2014, si les familles politiques en lice présentaient des candidat(e)s à la présidence de la Commission. 70 % des sondés seraient même favorables à une élection directe du Président de la Commission !

Conclusion : l'« élection » du Président de la Commission selon les procédures décrites ci-dessus – et sans modification du Traité de Lisbonne – serait une bonne chose pour réduire dans une

³⁰ A noter qu'il faut se garder des confusions (plus ou moins entretenues aux niveaux nationaux) entre dénominations similaires. Ainsi a été créé en son temps au Portugal un « parti social-démocrate » qui est en réalité un parti de centre-droit (J.M. D. Barroso en est un illustre membre. . .).

³¹ Celui-ci a récemment pris la relève de Poul Nyrup Rasmussen.

³² Ce point de vue est – d'une manière un peu surprenante – également développé par Sylvie Goulard, dans son dernier livre, *Europe : amour ou chambre à part ?*, éd. Flammarion.

³³ L'AE se réfère à un Eurobaromètre publié vendredi 6 septembre par le Parlement européen.

certaines mesures le « déficit démocratique » de l'UE. Certes, les citoyennes et les citoyens de l'Union sont sans doute davantage préoccupés par l'issue ou la sortie de l'interminable crise financière, économique et sociale qui frappe tant des leurs que par la procédure et les modalités de l'élection du président de la Commission. Il n'en reste pas moins que la personnalisation de cette élection – dans la mesure où les partis politiques nationaux « pro-européens » annonceraient les noms de ces candidats « transnationaux » durant les campagnes électorales respectives des pays de l'Union – sensibiliserait davantage les citoyennes et citoyens, les inciterait sans doute à voter en plus grand nombre et contribuerait, dans un premier temps, à les voir se réapproprier les enjeux politiques de l'Union européenne. A la condition que les candidat-e-s proposé-e-s par les partis politiques nationaux et européens annoncent une couleur transnationale et surtout leur engagement à « démocratiser » le processus de décision européen – sans changer les traités à ce stade. Concrètement, cela veut dire, en particulier, s'agissant de la zone euro : rendre les chefs d'Etat et de gouvernement et la Commission, comme tous « exécutifs » qui se respectent et respectent leurs électrices et électeurs, comptables de leurs décisions devant le Parlement européen, qui associerait à cette procédure les représentants des parlements nationaux. Le débat est lancé et va sans nul doute s'intensifier dans les prochaines semaines et les prochains mois

PS : Dans une « Carte Blanche » publiée par le journal *Le Soir* du 4 septembre dernier, Daniel Cohn-Bendit et Félix Marquardt³⁴ publient un appel sous le titre « *Jeunes (et moins jeunes) d'Europe : unissons-nous* » ! Un extrait : « *L'Europe ne sera pas transformée par les élections de 2014. L'Europe changera lorsque nous parviendrons à faire élire dans nos élections nationales respectives des hommes et des femmes politiques qui se sentent assez Européens pour accepter de transférer une partie de leur pouvoir aux seules institutions réellement européennes, dans l'esprit comme dans le fonctionnement, à savoir la Commission et le Parlement. Jeunes (et moins jeunes) d'Europe, nous devons faire savoir à nos femmes et à nos hommes politiques nationaux que nous ne croyons plus en leurs vieilles recettes, en leurs discours éculés et en leur vision du monde étroitement nationale (. . .). Le premier pas est de voter lors des élections de 2014 non pas en tant que Français, Allemands ou Grecs mais en tant qu'Européens. En avant l'Europe ! Maintenant. Ensemble.*

Affecter les revenus de la Taxe sur les transactions financières à un Fonds européen pour la croissance et l'emploi

Alberto Majocchi

Professeur d'économie environnementale à l'Université de Pavie

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Prémisse

De nombreux pas en avant ont été effectués vers une gouvernance efficace de l'eurozone afin de garantir la stabilité financière à travers le Pacte budgétaire, le *Six-Pack* et le *Two-Pack*. Il y a maintenant un consensus général concernant l'obligation pour chaque pays de rembourser sa propre dette accumulée par le passé. La voie est ouverte pour garantir que chaque Etat membre au sein de l'eurozone poursuit une politique de stabilité financière, sous strict contrôle européen.

Cependant, la consolidation budgétaire sera difficile à réaliser si un fort rétablissement de l'économie européenne n'est pas amorcé. D'autre part, il n'y a pas de voie nationale pour sortir de la crise. Des mesures expansionnistes sont maintenant impossibles au niveau des Etats membres et dans tous les cas, elles seraient inefficaces, dans la mesure où la plupart de leurs effets seraient annulés par des importations accrues auprès des autres marchés européens.

Des réformes structurelles urgentes sont nécessaires dans les pays lourdement endettés pour améliorer la productivité et accroître la compétitivité, mais elles ne produiront des résultats qu'à moyen ou long terme. Pour lancer une nouvelle phase de développement et promouvoir une augmentation de l'emploi, la consolidation budgétaire de chaque Etat membre doit être liée à la création d'un Fonds pour la croissance et l'emploi. Deux questions majeures devraient d'abord être traitées : les moyens financiers à mettre à disposition et les dépenses qu'il devrait promouvoir.

Proposition

Le revenu de la Taxe sur les transactions financières (TFF) – basée sur la proposition de la Commission européenne du 14 février 2013 et qui sera bientôt introduite par le Conseil européen ne doit pas être entièrement utilisée pour les budgets nationaux, mais plutôt pour financer le Fonds européen pour la croissance et l'emploi, au bénéfice des Etats membres participants.

Le revenu de la TFF estimé, seulement pour les 11 pays qui l'ont adopté à travers une coopération renforcée (mais qui doit être ensuite étendue à tous les Etats membres de l'eurozone), pourrait atteindre 31 à 33 milliards d'euros par an. Si ces ressources étaient allouées au nouveau Fonds, il serait possible de lancer une émission d'*euro-project bonds*, en impliquant la Banque européenne d'investissements (BEI) dans l'étude et la gestion des interventions pour les investissements, en trouvant des ressources financières dans le secteur privé et/ou en les finançant par la BEI elle-même. Ainsi, 200 à 300 milliards d'euros pourraient être alloués au Fonds, pour être versés sur une période de trois à cinq ans aux économies des pays participants.

L'objectif principal des investissements financés devrait consister à compléter les réseaux d'infrastructures (énergie, transport, haut débit) et à promouvoir l'innovation technologique dans une économie européenne qui a besoin d'un nouvel élan pour soutenir la concurrence sur le marché mondial.

Le Fonds pourrait aussi préparer un plan qui serait mis en œuvre pour améliorer la compétitivité de l'économie européenne à travers des investissements pour élever le niveau d'éducation et de la recherche. Un montant moindre du revenu de la TFF pourrait être utilisé pour soutenir les réformes structurelles dans les Etats membres qui souhaitent conclure des accords contractuels avec les institutions de l'UE, à travers des incitations financières, limitées, temporaires, flexibles et ciblées – l'Instrument de convergence et de compétitivité suggéré par la Commission dans « Un plan pour une union économique et monétaire réelle et profonde » publié le 30 novembre 2012.

Importance politique

Si la proposition ci-dessus mentionnée était mise

34 www.europeansnow.eu

en œuvre, la perspective d'alimenter le Fonds européen par des ressources propres additionnelles pourrait être renforcée par des mesures telles qu'une Taxe carbone européenne pour intensifier la lutte contre le changement climatique et réduire les émissions de CO2.

Dans la mesure où cette Taxe carbone pourrait rapporter un revenu d'au moins 50 milliards d'euros par an (comme l'a estimé la Commission elle-même), la capacité financière d'investissement du Fonds européen serait augmentée d'une manière significative. Cependant, si une « capacité budgétaire adéquate » est créée au sein de l'eurozone à travers la mise en œuvre de la TTF et, en perspective, à travers l'introduction d'une Taxe carbone, le contrôle démocratique de l'utilisation de ces ressources devrait être garanti, comme cela a été reconnu dans le Plan de la Commission et approuvé par le Rapport présenté par le Président Van Rompuy au Conseil européen des 13 et 14 décembre 2012.

La Commission a souligné que « à moyen terme, des progrès vers une union économique et monétaire réelle et profonde exigeraient la création d'une structure similaire à un Trésor de l'UEM au sein de la Commission pour organiser les politiques communes adoptées à travers la capacité budgétaire commune, dans la mesure où cela implique des ressources et/ou des emprunts communs ». Cependant, cette nouvelle autorité budgétaire responsable pour la gestion de l'économie européenne devrait être contrôlée par le Parlement européen et le Conseil, avec une configuration limitée aux Etats membres de l'eurozone : « *no taxation without representation* ». La voie sera alors ouverte pour l'évolution de l'UEM vers une véritable fédération, limitée au début au seul domaine économique et monétaire, mais qui doit graduellement inclure aussi des compétences en matière de politique étrangère et de défense.

Conclusion

La décision d'allouer la TTF à un Fonds européen pour la croissance et l'emploi est d'une importance stratégique pour le rétablissement de la croissance économique et pour le renforcement et l'achèvement du processus d'unification fédérale de l'Union européenne.

L'impact sur l'économie des différents Etats serait bien plus grand en raison du supplément d'efficacité de la dépense de l'UE, au contraire de la dépense nationale, et du « levier » qui pourrait être mis en œuvre au niveau européen (étant donné la disponibilité importante de capital financier privé qui pourrait être utilisé), plutôt que d'allouer leurs revenus respectifs aux budgets nationaux (au risque d'évasion).



Le chômage des jeunes en Europe

Gretel Lindo

Avocate, politologue, sociologue et analyste politique – Buenos Aires
Article publié sur *The Federalist Debate* - Milan

Traduit de l'anglais par Joesph Montchamp – Lyon

Le Sommet européen qui s'est tenu à Bruxelles le 27 juin 2013 a souligné la nécessité des projets pour l'emploi des jeunes. On prévoit une mise de fonds de 8 milliards d'euros dans cette perspective. L'importance du soutien pour la mobilité de la jeunesse a également été discutée. Considérant que ces trois secteurs fondamentaux sont liés – emploi des jeunes, investissement et mobilisation de l'économie – le Conseil européen a donné des informations concernant plusieurs stratégies dans le but d'accroître l'investissement et de donner accès au crédit. Le nouveau « Plan d'investissement » facilite le soutien pour les entreprises petites ou moyennes en même temps que le financement de l'économie.

La migration des jeunes à la recherche d'un emploi est en train de croître de façon exponentielle. D'autres se réfugient dans des spécialisations d'éducation continue et deviennent des « étudiants perpétuels ». Le nombre de personnes sans emploi dans l'Union européenne (UE) a atteint 26,5 millions (Eurostat, avril 2013), dont 5,6 millions ont moins de 25 ans (100.000 de plus qu'en 2102). L'Allemagne présente le chiffre le plus bas de chômage des jeunes (7,5 %) tandis que la Grèce a l'un des taux les plus élevés (62,5 %), suivie par l'Espagne (56,4 %), le Portugal (42,5 %), l'Italie (40,5 %), la France (26,5 %), la Hollande (10,6 %) et l'Autriche (8 %). La préoccupation réelle a conduit à une série de mesures visant à réduire ces chiffres. La stagnation économique et le chômage des jeunes sont les deux faces d'une même pièce qui sont actuellement un défi pour l'UE. Il y a eu plusieurs étapes vers une gouvernance efficace de l'eurozone qui puissent garantir la stabilité financière, entre autres, le Pacte budgétaire, le Six Pack et le Two Pack. Le chemin suivi par l'UE nous amène également à une question importante : comment assurer la consolidation fiscale si une relance solide de l'économie européenne n'est pas possible ?

Le Centre d'études sur le fédéralisme (*Centro Studi sul Federalismo*, situé à Moncalieri, dans la région de Turin) a proposé que le revenu provenant de la Taxe sur les transactions financières (FTT) soit dirigé vers un Fonds européen plutôt que vers les budgets nationaux. Ceci vise à gérer la volatilité des taux de change et, de façon à prévenir les fluctuations brusques des marchés internationaux, une sorte de Taxe Tobin a été proposée. C'est une taxe sur le volume de transactions dans les opérations d'échange entre une monnaie et une autre. Le revenu estimé de la FTT indique un chiffre de 31 à 33 milliards d'euros par an si on considère seulement les 11 pays qui envisagent de l'adopter. Incontestablement, il s'agit d'un chiffre important qui représente actuellement une priorité pour l'agenda de la construction des infrastructures du réseau existant (énergie, transport, le haut débit). L'idéal est de promouvoir l'innovation technologique, l'investissement dans l'éducation supérieure et la recherche à l'intérieur d'une économie européenne qui a besoin de nouveaux stimulants pour résister à la concurrence sur le marché global. La mesure d'allocation des rentrées de la FTT vers la création d'un Fonds européen pour le développement et pour

L'emploi est centrale pour le renforcement et l'achèvement du processus d'unification fédérale de l'UE. L'impact sur les économies des Etats-membres serait beaucoup plus grand s'il provenait d'une plus grande efficacité de la dépense communautaire. Quelle est l'importance de l'unité ? Parler une même langue : la langue de la compréhension, la *koinonia* (communio), l'accord mutuel. L'UE est née comme un exemple d'intégration et de maturité politique. La clé du succès se trouve dans le renforcement des liens qui ont donné naissance à la vision fédérale.

Je t'aime moi non plus » Royaume-Uni et Union européenne (UE) : plus de 40 ans de relations dévoilées

Chloé Fabre

Présidente des Jeunes-Européens France

Article initialement publié sur *Le Taurillon*

Synthèse réalisée à partir de Olivi, B. & Giaccone, A., *L'Europe difficile, La construction européenne*, Gallimard, coll. Folio Histoire, Paris, 2012

Être membre ou pas : des années 1950 à 1969

De la seconde guerre mondiale, le sentiment nationaliste est sorti renforcé au Royaume-Uni, seule puissance européenne qui a résisté aux nazis, et pendant un an, en étant seule. Les Britanniques voyaient l'intégration européenne comme l'alliance des vaincus. En plus, le *Labour* (parti de centre-gauche), qui a gagné les élections en 1945 se méfiait des gouvernements chrétiens-démocrates des Six. Le gouvernement craignait que la participation britannique à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) ne diminue la protection sociale des travailleurs britanniques. Quand les Six ont invité le Royaume-Uni à les rejoindre en 1950, le gouvernement travailliste a refusé en arguant que les industries de charbon et d'acier britanniques allaient être nationalisées et qu'il était donc impossible de les placer sous contrôle international. Le gouvernement conservateur qui a suivi en 1951 n'a pas changé cette position qui faisait consensus dans le pays.

Pendant les années 1950, la situation économique était moins favorable au Royaume-Uni, surtout par rapport aux économies continentales en pleine expansion. En plus, les relations politiques avec le Commonwealth se sont distendues. En 1957, quand les Six ont signé le Traité de Rome, le Royaume-Uni était favorable à la zone de libre-échange mais pas à l'union douanière et a refusé de rejoindre la Communauté Économique Européenne (CEE). L'idée d'une zone de libre-échange devait permettre au Royaume-Uni de maintenir sa relation avec le Commonwealth (avec lequel il échangeait sans taxes des denrées, ce qui aurait été impossible dans le cadre d'une union douanière). En 1959, le Royaume-Uni a signé le Traité de Stockholm avec la Suède, la Norvège, le Danemark, la Suisse, l'Autriche et le Portugal (alors une dictature). Le traité mettait en place l'Association Européenne de Libre Échange (AELE). L'AELE n'a pas été un grand succès pour le Royaume-Uni, et les États-Unis encourageaient ses membres à rejoindre la CEE.

En 1961, le Premier Ministre conservateur Macmillan a lancé l'idée d'ouvrir des négociations

d'adhésions (comme l'Irlande et le Danemark). Le veto de de Gaulle, en 1963, peut être expliqué par deux facteurs. D'abord, les États-Unis soutenaient fortement l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE et de Gaulle les percevait comme de menaçants « fédérateurs extérieurs ». De plus, lorsque le Royaume-Uni a été invité aux négociations sur les produits agricoles en 1962, il a mis en question des règles fondamentales de la Politique agricole commune (PAC), ce qui n'était pas acceptable pour de Gaulle.

Pendant la crise de la chaise vide et la stagnation de l'intégration européenne, alors que le Royaume-Uni faisait face à une situation économique et monétaire difficile, le Premier Ministre travailliste Wilson a annoncé une nouvelle demande d'adhésion, en mai 1967, à la Chambre des Communes. De Gaulle s'est immédiatement opposé au projet, alors que Georges Brown, le Ministre des Affaires étrangères britannique tentait de le rassurer par rapport au possible réarmement allemand en changeant sa stratégie de négociation. Il soutenait une Communauté forte, non seulement économiquement mais aussi dans les champs politiques et militaires. La Commission était en faveur de l'élargissement une fois les difficultés économiques résolues, mais la France restait campée sur ses positions.

C'est seulement après la démission de de Gaulle en 1969 qu'il a été possible d'avoir de véritables négociations entre le Royaume-Uni et la CEE.

Le Royaume-Uni au sein du Marché Commun : 1970 – 1979

En 1970, les conservateurs ont gagné les élections et Edward Heath est devenu Premier Ministre. Anthony Barber et Sir Alec Douglas-Home étaient en charge des négociations d'adhésion. Trois principes étaient à la base de ces négociations : l'acquis communautaire (tout ce qui a été réalisé par la CEE) devait être maintenu, l'accord de la Haye qui ouvrait la mise en place d'une union économique et monétaire ne devait pas être remis en cause, et, les mesures transitoires ne devaient pas modifier les traités existants. Les négociations ont été difficiles et se sont d'abord concentrées sur des détails pour éviter les points de désaccords majeurs qui étaient : les mesures transitoires sur la PAC, la contribution britannique au budget communautaire et les exportations de sucre vers le Commonwealth.

Finalement, un accord a été atteint en juin 1971. Les divisions entre les conservateurs et les travaillistes étaient fortes. Selon Stephen Tindale, chercheur associé au Centre de Réforme Européenne (*Hyperlink* : <http://www.cer.org.uk/>), « dans les années 1960 et 70, c'est le *Labour* qui était opposé à l'Europe. Dans les années 1960, le *leader* du *Labour*, Hugh Gaitskell disait que si le Royaume-Uni rejoignait la CEE, cela signifierait la fin de siècles d'histoire. Le *Labour* était attiré par la nationalisation et le 'socialisme dans un pays'. » Harold Wilson, travailliste, diffusait le slogan « pas d'entrée selon les termes des conservateurs ». Mais la proposition de Heath au Parlement a obtenu une large majorité de 356 votes en faveur de l'adhésion (244 contre). « Heath a dit que la CEE portait sur l'économie [et pas sur une intégration politique à terme], d'ailleurs c'était son nom, CEE. Mais il n'y a pas eu un énorme débat public à ce moment-là, et pas de referendum. Ce sont les élites qui ont fait rentrer le Royaume-Uni » précise Tindale.

L'élargissement au Royaume-Uni, à l'Irlande, au Danemark et à la Norvège a été soumis à referendum en France. Pompidou, le Président français, voulait légitimer sa politique. Il a eu lieu en 1972, et le Oui l'a emporté à 68 % mais avec une faible participation (40 %). Le 22 janvier 1972, le traité d'adhésion était signé – c'est en septembre que la Norvège a voté contre la ratification.

Le Royaume-Uni a rejoint la CEE en 1973 Mais ce n'était pas la fin d'une relation mouvementée avec le Continent .

Le *Labour* demeurait opposé à l'appartenance à la CEE. Le sujet a été beaucoup débattu pendant la campagne pour les élections législatives. Quand Harold Wilson est devenu Premier Ministre en 1974, il a annoncé qu'il essaierait de renégocier un accord plus satisfaisant qui serait soumis à referendum. Deux sujets principaux étaient mis en avant : la modification de la PAC et la réduction de la contribution britannique au budget communautaire. L'accord de Dublin (mars 1975) a mis en place un mécanisme correcteur sur le budget et a changé quelques règles quant aux importations de Nouvelle-Zélande. Toutefois, les thèmes de campagne du *Labour* (l'abandon des objectifs d'union économique et monétaire et de l'Union européenne) n'étaient même pas à l'agenda des discussions.

Wilson a soumis les termes renégociés à un referendum. Il a fait campagne en faveur du maintien dans l'UE. Cependant, il a autorisé les membres de son gouvernement à faire campagne en fonction de leurs convictions personnelles. Pendant la campagne, l'aile gauche du *Labour* était contre le maintien dans la CEE alors que l'aile droite y était favorable. En juin 1975, 67 % des votants ont accepté de continuer à faire partie intégrante de la Communauté. Le referendum a confirmé le soutien du public pour l'appartenance à la CEE, mais la renégociation n'a pas résolu le problème de la contribution britannique au budget.

Margaret Thatcher et la CEE : 1979 – 1990

En 1979, Margaret Thatcher a été élue Premier Ministre. Elle était très proche des thèses néo-libérales, en faveur de la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie. Elle avait aussi un discours nationaliste sur le Royaume-Uni. La Dame de fer est souvent définie comme eurosceptique. Ce n'est que partiellement vrai. Elle était favorable à une certaine forme d'intégration européenne, celle qui renforcera l'ouverture du marché européen. Mais c'est aussi grâce à elle que l'UE et le Marché unique ont été créés.

Thatcher est très connue pour sa phrase « *I want my money back* » (septembre 1979). Le mécanisme correcteur n'avait pas résolu d'une manière satisfaisante la contribution du Royaume-Uni qui était importante et servait surtout à financer la PAC. Comme Tindale, le dit ironiquement, la phrase de Thatcher « a été adorée ! Garder l'argent loin des fermiers français est particulièrement apprécié au Royaume-Uni ! » Du coup, des négociations difficiles s'engagèrent jusqu'à l'accord sur le rabais britannique en 1984. Le rabais est un mécanisme pour équilibrer les coûts et les bénéfices de la CEE, il a été justifié par le fait que le budget servait essentiellement à financer la PAC et que le Royaume-Uni, pays riche,

contribuait beaucoup au budget sans bénéficier beaucoup de la PAC. L'idée que « l'on paie pour ce que nous avons » est depuis une caractéristique constante des négociations européennes.

Margaret Thatcher est aussi celle qui a signé l'Acte unique européen, qui a créé le marché unique et étendu le vote à la majorité qualifiée au Conseil (et donc diminué la possibilité de veto par un seul pays). Elle voulait que l'intégration européenne crée un grand marché sans frontières. Lord Cockfield, Commissaire britannique très proche de Thatcher, avait la responsabilité de préparer le marché unique. Mais, le Président de la Commission, Jacques Delors, affirmait la nécessité de réformes institutionnelles, notamment pour atteindre le consensus, afin de réaliser le marché unique. Il a réussi à convaincre Thatcher d'accepter l'extension de la majorité qualifiée et les 300 directives d'harmonisation (pour supprimer les barrières techniques à la libre-circulation). C'est elle, en tant que Premier Ministre britannique qui a permis à l'Europe d'avancer vers plus d'intégration politique, d'avancer vers le Traité de Maastricht.

La montée de l'euroscepticisme des conservateurs ? 1990 – 1997

Lors des discussions sur l'Union économique et monétaire (UEM), Thatcher et son successeur John Major étaient isolés dans leur refus d'une intégration économique et politique plus poussée. Ils n'ont pas réussi à construire des alliances ou des compromis au sein du Conseil. John Major s'est retiré de la monnaie unique et de réglementations sociales (opt out) ce qui montre son isolation. La ratification du Traité de Maastricht n'a pas été facile pour Major qui avait déjà deux discours différents à Bruxelles et à Westminster.

Les conservateurs, héritiers de Thatcher, étaient de plus en plus opposés à l'intégration européenne. Pour eux, l'UE devenait de plus en plus fédérale, limitant la souveraineté britannique et menaçant leur identité nationale. Le Non danois renforçait leur influence dans l'opinion publique. Lors d'un vote sur les affaires sociales dans le Traité de Maastricht demandé par les travaillistes, la frange eurosceptique des Britanniques vota contre son propre gouvernement. Le lendemain, Major a demandé un second vote sur lequel il demanda la confiance au Parlement et réussit ainsi à se maintenir Premier Ministre et à faire accepter ce chapitre du Traité.

Toutefois, John Major a accueilli le Conseil à Birmingham et à Édimbourg en 1992, où plusieurs difficultés ont pu être résolues et où le Royaume-Uni a réussi à construire des alliances avec ses partenaires européens annonçant un changement de sa position.

Pour résumer cet historique, on observe au cours de l'histoire de la seconde moitié du XX^{ème} siècle des thématiques et des rapports de force relativement constants. Les thèmes de la PAC, de la contribution au budget et l'intégration politique reviennent régulièrement dans les points de friction entre le Royaume-Uni et l'UE. Toutefois, le positionnement des acteurs a changé, les travaillistes étant plutôt anti-européens au début et les conservateurs plutôt en faveur de l'intégration ; ce qui est l'inverse actuellement. Ce survol historique nous permet de comprendre le contexte dans lequel se déroule le débat actuel.

Vers un nouveau nationalisme allemand ? Un adieu à l'Europe ?

Antonio Padoa Schioppa

Professeur d'histoire du droit à l'Université de Milan

Article publié antérieurement par *The Federalist Debate* -Turin

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel – Lyon

Le risque d'une résurgence du nationalisme allemand semble aujourd'hui très élevé. Naturellement, il ne s'agit pas d'un nationalisme belliciste ou impérialiste : l'histoire ne se répète jamais. Mais on ne peut que noter une réanimation de l'orgueil national, chéri par la Bundesbank, la Cour de Karlsruhe, la presse et autorisé à croître sans critique évidente au sein de la CDU et de la CSU. C'est un mélange très dangereux. Non pas tant pour ses motivations économiques et juridiques qui sont assez faibles, (aussi parce que toute l'eurozone est maintenant d'accord sur la nécessité de redresser les budgets nationaux déséquilibrés, à condition que le calendrier soit reconsidéré pour éviter des désastres comme ceux de la Grèce et ailleurs), que du fait que, dans ce contexte de protestation et de mise en garde, les passions et les émotions, alimentées intentionnellement (je dirais de sang froid), augmentent. En politique, comme dans l'histoire (oublions les individus...), on ne peut pas raisonnablement réguler les passions et les émotions. Mais une fois qu'un processus de cette nature est mis en route, il est très difficile de l'arrêter. Les tournants historiques, positifs ou négatifs, les révolutions et même les guerres (pensons à l'Europe en 1914) sont souvent nés sur un tel terrain, déconnectés et indifférents aux jugements de la raison.

Il ne suffira pas (comme ce n'a pas été le cas jusqu'à présent) de démontrer que le redressement des budgets nationaux est nécessaire mais pas suffisant et aussi que la *pars construens*, constituée par un budget européen géré par une gouvernance supranationale de l'économie et contrôlé par le Parlement européen, est nécessaire. Il ne suffira pas de pointer que la méthode intergouvernementale caractérisée par l'unanimité (mais *de facto* sous l'hégémonie de Berlin) a prouvé clairement qu'elle était inefficace. Il ne suffira pas de rappeler que coordonner n'est pas synonyme de gouverner. La majorité de l'opinion publique en Allemagne croit (c'est une question de conviction : il n'y a rien de plus dangereux que ce qui est crû de bonne foi par l'opinion publique...) que les Allemands ont en vérité trouvé le bon modèle ; et qu'il est de leur obligation morale, plus que politique, de l'inculquer aux autres pays européens. Ils se considèrent comme les meilleurs, les plus prévoyants, les plus vertueux. Qui connaît les choses, sait que ce n'est pas vrai comme ce n'est pas vrai non plus d'un autre peuple ni d'un pays. On sait que notre récession n'est pas bonne, même pour les Allemands : la chute considérable, en Italie, des ventes de voitures de luxe est là pour le démontrer. Et on sait que dans tous les cas, même une Allemagne en très bonne santé, aujourd'hui et encore davantage dans l'avenir, ne pèsera pas beaucoup sur la balance du pouvoir sur la planète. Seule une Europe unie pourrait compter comme protagoniste de l'histoire dans le monde de demain. Mais ce sont seulement les voix de la raison. Ce sont des armes éteintes quand les passions et les émotions se manifestent, souvent alimentées par des intérêts cachés.

Je ne crois pas que la Cour de Karlsruhe rejettera

les mesures conçues par les gouvernements et déjà approuvées. Mais elle imposera probablement d'autres conditions, elle ralentira une fois encore les pas en avant de l'Union en se cachant derrière des arguments juridiques contestables que, même en Allemagne, des juristes très respectés (comme Ingolf Pernice et d'autres) remettent en cause. C'est le moyen pour saper l'intégration européenne et cela donne des fruits politiques remarquables dont je ne pense pas qu'ils s'effaceront après les élections de septembre, après la réélection probable de Mme Merkel. Dans l'économie aussi, la renationalisation avance, avec des progrès qui sont vraiment faits et qu'il serait stupide d'ignorer. Mais ce qui est fait est toujours trop petit et trop tard. Les difficultés croissantes du processus de l'union bancaire, qui dans tous les cas avance encore, sont aussi révélatrices. Mme Merkel a le talent de répéter toujours qu'elle veut plus d'Europe. Mais elle s'arrête là. Au lieu de l'idéal resplendissant d'une Allemagne européenne, le contre-idéal d'une Europe allemande fait son chemin. Et c'est mauvais.

Quand, il y a plusieurs mois, le *Handelsblatt* a publié la version allemande de ma lettre ouverte à M. Schäuble, environ 70 lettres de protestation sont arrivées sur le site web du plus grand quotidien économique allemand, qui contenaient souvent purement et simplement des insultes à l'égard de l'auteur, stigmatisé comme un représentant typique des Italiens dépensiers. Je n'ai pas le souvenir d'un seul message d'approbation, bien qu'il n'y ait dans la lettre pas un mot qui ne soit pas d'un profond respect pour l'Allemagne, et elle approuvait l'objectif de redressement des budgets nationaux déséquilibrés.

Si la foi pro-européenne solide qui a été vivante en Allemagne pendant les deux tiers d'un siècle (je pense que cette foi existe encore, même si elle n'est pas très visible et qu'elle concerne la majorité, mais jusqu'à quand?), devait s'effacer, nous n'arriverions plus à une organisation fédérale de l'Union, en commençant par l'eurozone. Et cet objectif est encore écrit dans leur constitution. Et c'est vraiment la précondition à une issue structurelle à la crise. Et puis il y a la France qui ne rate aucune occasion de dire que la supranationalité est prématurée. Cela a bloqué le processus de l'intégration institutionnelle en 1954, en 1958, en 1984, en 1992, en 2003 et en 2005. Et peut-être cela arrivera-t-il encore, d'autant plus si l'Allemagne continue à diluer son fédéralisme comme elle le fait. La diminution de l'importance du fédéralisme au sein du Parti populaire européen, dominé par la CDU et le PDL italien est aussi très impressionnante.

Reste l'Italie. Le gouvernement Letta est le plus fédéraliste qu'il y ait jamais eu en Italie. Il faut le reconnaître. Mais où est sa détermination ? S'il en a une, elle doit être chaque jour dépensée pour d'autres batailles, bien moins décisives et moins nobles. Ceci dit, ce serait un non-sens d'ignorer que l'Europe a, en vérité, malgré tout, effectué des pas en avant significatifs sur la voie de l'intégration économique ces dernières années. C'est la crise qui les a provoqués. Et même la souveraineté nationale, qui survit encore alors qu'il serait souhaitable qu'elle disparaisse, a subi des réductions assez significatives, en particulier dans la gestion des budgets nationaux en plus, dans l'eurozone, du renoncement à la souveraineté monétaire. Cependant, la gouvernance de l'économie au niveau européen, l'autre pilier nécessaire de l'Union, reste encore entre les mains inefficaces des gouvernements.

Comment réparer ce défaut fondamental qui empêche l'Europe de surmonter la crise ?

Il y a deux voies, non pas alternatives mais complémentaires. D'un côté, la crise non résolue imposera de prendre en compte une route différente, plus réussie et plus supranationale, différente des accords intergouvernementaux. De l'autre, il est indispensable de mobiliser l'opinion publique, avec aussi les moyens du

Traité de Lisbonne (par ex. une ICE, art. 11), pour demander finalement le lancement d'un Plan européen pour le développement durable, géré par le centre et contrôlé par le Parlement européen. Pour contrer les fortes poussées anti-européennes, il est nécessaire d'insister particulièrement sur la crise pour réveiller chez les citoyens européens, une passion civile renouvelée en soutien à un projet d'union fédérale.

Féd'Actualité

L'Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA), Une étape vers un Parlement global

La semaine mondiale d'action pour un Parlement global a mobilisé dans 55 villes des 5 continents

Nicola Vallinoto

Membre du Comité fédéral de l'UEF Europe et du Conseil du WFM – Gênes

Traduit de l'italien par Jean-François Billion – Lyon

Alors que la légitimité des Nations unies montre ses limites et que l'idée d'un Parlement de l'ONU rencontre des adhésions en nombre croissant, au-delà d'un millier de leaders, parlementaires et intellectuels (comme par exemple les prix Nobel Günther Grass et Lech Walesa, le philosophe Jürgen Habermas, l'homme d'Etat et musicien Youssou N'Dour) est apparue la première mobilisation à partir des citoyens de base en faveur de la création d'un Parlement mondial qui représente tous les peuples du monde. La première Semaine d'action globale pour un Parlement mondial a eu un succès de participation qui est allé bien au-delà des attentes de ses promoteurs, avec des actions dans 55 villes de 5 continents.

Le Séminaire de Bruxelles, des 16 et 17 octobre, de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA, en anglais) a donné le la de la mobilisation qui s'est achevée à Sydney avec la simulation le 25 octobre par des étudiants d'un Modèle de parlement global (Model Global Parliament). Entre ces dates se sont déroulées des activités dans plus de 50 villes, parmi lesquelles une initiative en Cisjordanie où les soldats ont bloqué 70 activistes israéliens et palestiniens qui portaient des pancartes et des banderoles avec les slogans « Parlement mondial tout de suite » et « UNdemocratic ! ».

La mobilisation a inclus des conférences, des actions de rue et des flash mob avec des banderoles et des distributions de tracts tout autour du monde. La préparation de cette semaine a également utilisé des vidéos transmises sur les réseaux sociaux. Parmi les pays engagés, on compte les suivants : Afrique du sud, Allemagne,

Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Dubaï, Etats-Unis, Espagne, France, Japon, Grande-Bretagne, Indes, Italie, Ouganda, Pologne, Suède et Uruguay.

La mobilisation a voulu souligner la nature démocratique de l'ONU et a demandé à haute voix la création d'un Parlement mondial. « La situation mondiale – ont mis en exergue les organisateurs – nous oblige, en fait, à regarder au-delà des frontières nationales pour tenter de fournir des réponses à des problèmes globaux qui demeurent actuellement irrésolus : les guerres, l'accès à des ressources en voie d'épuisement, la gestion des biens publics, les changements climatiques, les mouvements migratoires, le désarmement nucléaire, la protection des droits de l'homme et le contrôle de la finance internationale ».

Cette première action globale pour un Parlement mondial s'est déroulée dans plus de 50 villes : de Sydney à Buenos Aires, de Winnipeg à Tokyo, et tout particulièrement en Europe : Barcelone, Berlin, Bruxelles, Göteborg, Strasbourg... Elle a été aussi, été tout particulièrement importante en Italie avec en particulier : lors du Séminaire de Ventotene de l'été dernier une présentation de l'action par Fernando Iglesias, Président du Conseil mondial du WFM, un article sur L'Unità europea de septembre 2013, un débat animé par moi-même lors de la Direction nationale du mouvement en octobre et une circulaire du Président du MFE, Lucio Levi. Onze villes italiennes se sont engagées : Bologne, Chioggia, Florence, Forlì, Gênes, La Spezia, Novara, Pescara, Rome, Salsomaggiore et Vérone. La JEF italienne, Gioventù Federaista Europea, a tenu un rôle d'avant-garde en organisant la plupart des événements démontrant ainsi savoir lier la lutte pour la Fédération européenne avec celle pour la démocratie mondiale et montrant ainsi que, dans un monde global, l'une n'a aucun sens sans l'autre. Les manifestations ont culminé avec la réunion organisée le 18 octobre à Forlì par la section fédéraliste locale, auprès du Centre pour la paix, sur le thème « Globalisation et démocratie internationale : vers le Parlement mondial » avec une intervention de Lucio Levi. Une autre action d'importance s'est déroulée à Novara durant les manifestations pour le 70^{ème} anniversaire de la fondation à

Milan en 1943 du Movimento Federalista Europeo.

Du point de vue politique l'évènement le plus important s'est déroulé à Bruxelles au sein du Parlement européen, les 16 et 17 octobre, avec la participation des parlementaires européens, Jo Leinen (ancien Président européen de l'UEF et actuel Président du Mouvement européen international), du groupe socialiste et démocratique, Graham Brooks, du groupe Libéral, Elmar Brook, du groupe du Parti populaire européen (depuis lors élu Président de l'UEF Europe), Isabelle Levin du groupe des Verts et de l'Alliance libre européenne, il a été couronné également par une intervention du Président du Parlement européen, Martin Schulz qui a souligné le soutien de cette assemblée en déclarant : « Le Parlement européen peut servir de modèle pour un éventuel développement dans le temps d'une Assemblée parlementaire des Nations unies. Ce qui avait été une fois initié comme un organe consultatif composé de parlementaires nationaux est devenu, aujourd'hui, un organe législatif élu directement par les citoyens ».

A cette rencontre ont également participé, entre autres, Alfred de Zayas (expert indépendant des Nations unies), qui le 28 octobre a présenté à la 3^{ème} commission de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies une série de recommandations parmi lesquelles celle d'instituer une Assemblée parlementaire dans le cadre de l'ONU, comme organe consultatif auprès de l'AG, au moyen de laquelle impliquer plus largement les citoyens au processus décisionnel de l'organisation et faire retentir la voix de la société civile au niveau global.

Sur la page facebook, <https://www.facebook.com/worldparliamentnow>, les organisateurs ont relayé des vidéos et des photos des actions s'étant déroulées tout autour du monde. Dans l'appel à la mobilisation, ses promoteurs ont explicité que « les citoyens du monde devraient pouvoir voter pour leurs représentants au niveau global » et que « aujourd'hui, les citoyens du monde ont peu ou pas d'influence sur les décisions prises par les institutions comme les Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, le G20 ou le G8 ».

La semaine d'action pour un Parlement mondial a été promue par la Campagne pour une UNPA et été organisée par une douzaine de militants pour la démocratie mondiale et le fédéralisme mondial, qui se sont donné rendez-vous en octobre 2014 pour une seconde mobilisation. Les informations la concernant pourront être trouvées sur le site www.worldparliamentnow.org



C'est le moment : l'Union européenne devrait soutenir une Assemblée parlementaire de l'ONU

Andreas Bummel

Coordinateur de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies – KDUN – Francfort

Jo Leinen

Parlementaire européen – Président du Mouvement européen international. co-président du groupe de conseil de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Récemment, l'expert indépendant de l'ONU sur la démocratie, Alfred de Zayas, a dit à l'organisation de l'Assemblée générale que l'ONU devrait convoquer une conférence internationale pour débattre de la mise en place d'une Assemblée parlementaire mondiale. Il est temps maintenant pour l'UE de prendre une position et de soutenir la proposition, écrivent Jo Leinen et Andreas Bummel.

Jo Leinen est membre du Parlement européen et co-Président du Groupe consultatif de la Campagne pour une Assemblée parlementaire de l'ONU. Andreas Bummel est le Secrétaire général de la Campagne. Ils travaillent sur un livre qui parle de la création d'un parlement du monde.

L'Union européenne, dit-on, est une communauté basée sur des valeurs. L'une des valeurs centrales de cette communauté supranationale unique est la démocratie. L'UE se sent concernée par la promotion de la liberté et de la démocratie, pas seulement à l'intérieur de ses propres frontières mais aussi dans le monde entier. Un pas important a été franchi l'an dernier avec la mise en place de la Fondation européenne pour la démocratie pour soutenir des efforts en direction de la démocratie dans des pays en cours de transition. Le problème, c'est qu'à notre époque d'interdépendance croissante sans précédent, la démocratisation n'est plus une question qui peut se limiter au niveau de l'Etat nation. Les prises de décision dans les forums et les institutions mondiaux ont un impact fort sur les politiques nationales dans toute sorte de domaines mais cela reste encore dans les limites exclusives des pouvoirs exécutifs. Cela mine partout l'influence et le poids des parlements et remet en cause les principes démocratiques importants tels que l'équilibre des pouvoirs.

La propre expérience de l'UE montre que l'interdépendance et la coopération croissante rend nécessaire de développer la démocratie au-delà de l'Etat national. Bien qu'on insiste toujours qu'il n'y a pas de processus d'intégration globale qui puisse être comparé à ce qui a été fait en Europe, la réalité apparaît différemment. Le simple exemple du système financier montre que l'intégration globale existe déjà. Il est vrai, cependant, que le processus de la mondialisation est incomplet et pratiquement sans contrôle politique significatif. Il existe un refus généralisé de le reconnaître et d'aspérer à l'évidence, à savoir à rénover les institutions politiques mondiales pour qu'elles soient vraiment capables de traiter les questions de notre civilisation globale. Dans de nombreux domaines politiques d'une importance vitale tels que la réduction du

changement climatique, le désarmement, l'éradication de la pauvreté, le gouvernement de la finance ou le commerce global, il est évident que les institutions internationales existantes réalisent trop peu et trop lentement.

En dépit de son vaste trésor d'expérience et son soutien à la démocratie, l'UE n'a pas jusqu'à présent pris en considération la démocratisation des Nations unies. La mise en place d'une Assemblée parlementaire des Nations unies est une suggestion qui a été mise en avant par le Parlement européen encore et encore depuis 1994. Plus récemment, le 8 juin 2011, le Parlement européen fit passer une recommandation au Conseil de l'UE « pour préconiser la mise en place d'une Assemblée parlementaire des Nations unies au sein du système de l'ONU pour augmenter la nature démocratique, la responsabilité démocratique et la transparence de la gouvernance mondiale et pour permettre une plus grande participation publique aux activités de l'ONU. » Cinq mois plus tard, répondant à une question parlementaire formelle, le Conseil de l'UE remarqua qu'il était conscient de la recommandation mais qu'il n'avait pas de position en la matière. Tout ce qu'on peut dire c'est que, jusqu'à présent, il n'a toujours pas de position. De plus, la Haute Représentante aux Affaires étrangères, Catherine Ashton, n'a pas enquêté sur le sujet et Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'UE non plus. La proposition du Parlement européen aurait dû, pour le moins, être mentionnée dans un des discours aux Nations unies, maintenant que l'UE a un statut spécial à l'Assemblée générale.

Une APNU pourrait commencer modestement comme un organe largement consultatif, attaché à l'ONU, composé de parlementaires nationaux ou, en option, directement élus. Quand le Président du Parlement européen Martin Schulz signala récemment à l'occasion du 5^e Meeting international sur l'APNU au Parlement européen, que le Parlement pourrait servir de modèle concernant la manière dont une Assemblée parlementaire de l'ONU pourrait se développer dans le temps : « Ce qui a débuté à l'époque comme un organe consultatif composé de parlementaires nationaux est aujourd'hui une assemblée législative directement élue, même si son développement est encore en cours. »

Tout comme le Parlement européen a été déterminant en impulsant l'intégration et la démocratisation européenne, une APNU pourrait jouer un rôle important pour amener enfin de véritables réformes au sein de l'ONU et pour « réaliser un contrôle démocratique de la mondialisation » comme Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU l'a dit. La perspective de réaliser en particulier une percée dans la réforme de l'ONU, devrait rendre ce projet intéressant pour de nombreux gouvernements, pour peu qu'ils l'examinent sérieusement. En fait, l'expert indépendant en démocratie auprès de l'ONU, Alfred de Zayas, a maintenant recommandé que l'ONU prenne des mesures pour étudier la proposition d'APNU, soit dans une conférence internationale, soit au sein du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. M. de Zayas, en parlant à l'ONU a déclaré que « si l'Assemblée générale de l'ONU doit être revitalisée et renforcée, elle a aussi besoin d'être rendue plus démocratique et représentative. Compléter l'Assemblée générale par un organe parlementaire pourrait être une clé pour mettre en place d'autres réformes dans le système des Nations unies. »

Il est temps pour l'Union européenne et ses gouvernements de se réveiller et de prendre l'initiative. Avec la volonté politique indispensable, il est possible de surmonter les principaux défis liés à une telle entreprise complexe comme la création d'un organe parlementaire mondial. Les pays démocratiques doivent assumer la responsabilité que le projet aille dans la bonne direction. Il serait tout à fait déplorable et contre la volonté exprimée du Parlement européen, que l'UE continue à rester inactive.

Faites comme eux, abonnez vous !



**« L'agenda post 2015 pour le développement »
devrait inclure une Assemblée de l'ONU élue pour renforcer la participation démocratique »**

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Bruxelles, le 21 octobre 2013. La cinquième Conférence internationale sur une Assemblée parlementaire des Nations unies qui s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles les 16 et 17 octobre a demandé aux Nations unies et à la Communauté internationale de faire de la participation démocratique un élément-clé de « l'agenda post 2015 pour le développement ».

Dans une déclaration finale, les participants venus d'environ trente pays ont exprimé leur inquiétude sur le fait « qu'aucune mesure adéquate n'a été prise pour s'occuper du déficit démocratique de la gouvernance globale en général et des Nations unies en particulier. » La conférence a suggéré « qu'un organe démocratique de députés élus » devrait être mis en place pour « rapprocher la gouvernance globale dans la perspective des objectifs du développement post 2015 » des citoyens du monde.

La conférence était accueillie par des membres du Parlement européen, Elmar Brok, Jo Leinen, Isabelle Lövin et Graham Watson appartenant aux quatre groupes les plus importants du PE : respectivement PPE, S et D, Les Verts et l'ALDE. Jo Leinen par ailleurs co-président du Conseil consultatif de la Campagne internationale pour une Assemblée parlementaire des Nations unies a souligné qu'il n'existait pas d'organisme formel donnant la parole aux représentants élus par les citoyens, dans la gouvernance mondiale. Ils ont tout au mieux un statut d'observateurs. « Ce n'est pas acceptable », dit M. Leinen. « Dans un système démocratique, les représentants des citoyens ne sont pas des observateurs de ce que font les gouvernements. Ils devraient assurer une supervision et tenir les exécutifs gouvernementaux pour responsables ».

L'expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, Alfred de Zayas qui participait en tant qu'invité spécial a confirmé que « La participation est la caractéristique principale de la gouvernance démocratique » et que « la société civile a droit à plus de place ». Il a dit que l'établissement d'une Assemblée parlementaire mondiale était une « voie prometteuse » pour la réaliser.

Dans un message diffusé à l'occasion de la conférence, le Président du Parlement européen, Martin Schulz, a souligné le soutien de longue date à cette proposition de la part du Parlement européen. En outre, il a déclaré que « Le Parlement européen peut servir de modèle sur la manière dont une Assemblée parlementaire de l'ONU pourrait se développer dans le temps. Ce qui a débuté en tant qu'organisme consultatif composé de parlementaires nationaux est aujourd'hui une législature directement élue ».

La Conférence a aussi été le coup d'envoi de la Semaine mondiale d'action pour un Parlement mondial qui va jusqu'au jour de l'ONU, le 24 octobre. Des activités se déroulent dans plus de cinquante villes, dans le monde entier.

Déclaration de Bruxelles Vers un ordre international démocratique et équitable

Traduit de l'anglais par Didier Colmont - Paris

Rappelant et confirmant :

- l'Appel pour l'établissement d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies d'avril 2007 ;
- les conclusions concernant les politiques de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies de novembre 2007 ;
- la déclaration sur la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies et l'Union interparlementaire de novembre 2008 ;
- l'Appel pour un contrôle mondial démocratique des institutions financières et économiques internationales d'avril 2009,
- la Déclaration de Buenos Aires d'octobre 2010.

1. Nous, participants à la Campagne pour la création d'une

Assemblée parlementaire des Nations unies (APNU), réitérons notre appel conjoint à l'Organisation des Nations unies et à ses Etats membres à faire avancer les processus nécessaires à la création d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies.

2. Nous exprimons notre préoccupation de voir que, dans le domaine intergouvernemental, aucune mesure adéquate n'a été prise pour remédier au déficit démocratique de la gouvernance mondiale en général, et des Nations unies en particulier.

3. Nous réitérons notre opinion selon laquelle une APNU est un élément essentiel pour renforcer la participation démocratique au sein de l'Organisation des Nations unies, de même que la légitimité démocratique de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales comme le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

4. Une APNU permettrait aux représentants des citoyens (parlementaires élus) d'être directement impliqués dans les délibérations politiques mondiales, dans la définition des ordres du jour et dans la prise de décision, de manière formelle et institutionnalisée.

5. Les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales. La vie quotidienne des citoyens du monde est de plus en plus façonnée par des forces économiques, sociales et politiques qui transcendent les frontières nationales et démontrent un besoin croissant de gouvernance mondiale plus participative, efficace et transparente.

6. L'universalité des droits de l'homme et la nécessité d'une base démocratique pour une gouvernance légitime sont largement reconnues. Pourtant, un trop grand nombre de personnes sont privées de leurs droits et d'une participation démocratique. Nous sommes convaincus qu'une APNU, en tant qu'organe mondial démocratique de représentants élus, permettrait de renforcer la pratique de la gouvernance démocratique et le respect des droits de l'homme au niveau régional, national et local. Inversement, nous pensons que priver la gouvernance mondiale de principes et d'une participation démocratiques nuit aussi à la démocratie aux niveaux régional, national et local.

7. Nous soulignons notre conviction qu'une APNU doit être inclusive et ouverte à la participation de parlementaires de tous les Etats membres de l'ONU et des Etats observateurs. Nous reconnaissons qu'assurer le caractère démocratique d'une APNU présente des défis. Nous sommes convaincus que ces défis peuvent être surmontés et qu'avec une volonté politique, une Assemblée parlementaire pour les Nations unies peut être construite de façon à la fois représentative et légitime.

8. Nous nous félicitons de la décision du Conseil des droits de l'homme de l'ONU de mandater un expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable et encourageons l'expert indépendant à considérer la question d'une APNU et, en particulier, à examiner les moyens possibles menant à sa création.

9. Nous nous félicitons des consultations récentes et en cours à grande échelle impliquant un large éventail de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales pour

développer un consensus mondial au sujet du Programme de développement post-2015. Nous trouvons encourageant le fait que ces consultations aient mis l'accent sur (1) l'importance d'une approche « basée sur les droits » pour le développement durable et (2) la nécessité d'une approche exhaustive, mondiale, pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité dans tous les pays.

10. Le groupe de personnalités éminentes de haut niveau de l'ONU travaillant sur le Programme de développement post-2015 a récemment noté que la réalisation de la vision post-2015 requerra « des partenariats pour la gouvernance mondiale redéfinis et revitalisés » pour que « les Nations unies, les systèmes multilatéraux et tous les acteurs du développement puissent soutenir efficacement le Programme de développement post-2015 ». Sur ce point, nous remarquons que l'une des fonctions clés qu'une APNU devrait remplir est le soutien à un consensus multipartite sur des objectifs mondiaux communs.

11. Dans la poursuite des objectifs de développement post-2015, et pour conserver un soutien politique, renforcer la responsabilité et rapprocher la gouvernance mondiale de ceux qui sont directement concernés, nous encourageons la création d'une APNU au moment où la communauté internationale adoptera le Programme de développement post-2015.

12. Une APNU est un organe parlementaire mondial qui inclut des fonctionnalités innovantes distinctives qui vont au-delà des caractéristiques des assemblées et parlements nationaux et régionaux existants. Agissant comme un « réseau de réseaux » institutionnalisée, une APNU pourrait permettre à des

représentants de réseaux et d'institutions parlementaires existants de participer de manière formelle à ses travaux, leur donnant ainsi plus de poids et d'influence. La possibilité d'impliquer les autorités locales et les représentants des peuples et nations autochtones dans les activités d'une APNU devrait être prise en considération.

13. Nous affirmons que l'APNU peut et devrait évoluer progressivement. Au terme de cette évolution, les membres d'une APNU devraient être élus directement. A la création de l'APNU, ses statuts devraient permettre aux États participants d'opter pour des élections directes de leurs délégués, si tel est leur souhait.

14. En vue d'explorer de nouvelles formes de participation civique dans une APNU, la mise en œuvre de modèles de démocratie électronique directe ou « liquide » qui permettent aux citoyens de participer aux délibérations ou d'influer sur les processus décisionnels, pourrait être envisagée.

15. Nous félicitons le Parlement européen pour le rôle de pionnier qu'il a joué dans la promotion de la création d'une APNU dès la résolution A3-0331/93 adoptée en 1994 et, plus récemment, par la résolution P7_TA 0255 de 2011 appelant le Conseil de l'UE à introduire la création d'une APNU dans les travaux de l'Assemblée générale de l'ONU.

16. Nous appelons le Parlement européen et ses membres, ainsi que tous les autres parlements et leurs membres à renforcer leur engagement pour une gouvernance mondiale plus démocratique grâce au soutien continu à une Assemblée parlementaire des Nations unies.

Bibliographie

L'Europe en formation. Revue d'études sur la construction européenne et le fédéralisme – Journal of Studies on European Integration and Federalism, éd. CIFE, Nice, 2013, n° 367, 199 p., 20 €. Abonnement : 50 €.

Michel Theys

Journaliste – Bruxelles.

Fédéchosos remercie l'auteur et l'Agence Europe pour avoir autorisé la republication de ce texte

Concept suranné pour les uns, intangible pour les autres, la **souveraineté** a-t-elle encore de beaux jours devant elle ou, noyée dans la mondialisation, tend-elle à se dissoudre, voire à devenir obsolète et, partant, inutile ? Peut-elle s'adapter à la mondialisation et, plus encore, à l'intégration européenne ? La construction de l'ordre juridique et politique européen peut-elle être jugée comme une alternative crédible à la souveraineté des Etats membres ? Ce nouvel ordre juridique ne vise-t-il pas

simplement, tout au contraire, à préserver celle-ci, avec l'obligation qui est faite à l'Union européenne (UE) de respecter l'identité nationale de ses Etats membres – ce qui expliquerait que « *la souveraineté demeure une sorte de refoulé de la construction européenne* » ? C'est à ces questions, et à bien d'autres encore, que des réponses sont apportées, dans ce numéro exceptionnel de la revue fondée par Alexandre Marc, par des juristes, des économistes et des politistes de premier plan, ainsi que par des témoins et des acteurs de l'histoire de l'UE, sous la coordination éclairée du Professeur Vlad Constantinesco.

La problématique est abordée par différentes portes d'entrée, toutes ne pouvant évidemment pas être ouvertes dans le cadre de cette rubrique. Retenons le « *voyage en utopie* » qui voit Claude Nigoul expliquer, dans le temps long, « *l'incompatibilité entre la souveraineté et le fédéralisme, union de la carpe et du lapin* », les fédéralistes ayant toujours été dans l'inconfort le plus grand face à cette réalité fluctuante et totalitaire dont ils se voulaient la négation, les plus radicaux d'entre eux, comme Proudhon et Marc, allant même jusqu'à l'ignorer en rêvant d'une « *société sans Etat* ». En contrepoint, le Pr. Eric Maulin affirme l'irréductibilité

de la souveraineté territoriale, tandis que Jean-Pierre Gouzy dénonce « *la dérobade des souverains* » dans le cadre de la construction européenne. On le voit, les approches sont diverses, d'autant que quatre contributions ciblent la manière dont la souveraineté est vécue spécifiquement sous la Vème République, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Espagne.

Pour la bonne bouche, trois contributions seront arbitrairement mises à l'honneur. Retenons d'abord la charge d'Antonio Padoa-Schioppa contre la « *véritable pierre d'achoppement* » que constitue la souveraineté dans le contexte de l'UE, elle qui est à la fois responsable « *de son manque d'efficacité et de sa légitimité insuffisante* ». Pour cet historien du droit et des institutions médiévales et modernes de l'Europe, il faudrait se souvenir que le principe de subsidiarité, si souvent utilisé de manière négative, impose également « *de promouvoir au niveau européen la mise en œuvre des biens publics qu'on ne peut pas obtenir de façon optimale au niveau national* », ce dont le citoyen ferait bien de se souvenir en sa qualité de « *seul souverain* » véritable. Vient ensuite la réflexion que Vlad Constantinesco consacre à la question de savoir si la souveraineté est « *soluble dans l'Union européenne* ». Ce spécialiste du droit européen y développe son analyse sur la base de l'hypothèse suivante : en évitant d'aborder de front la question de la souveraineté, l'intégration fonctionnelle n'a-t-elle pas abouti à dissoudre les souverainetés nationales, ce phénomène n'ayant pas été accompagné, au niveau de l'Union, par la volonté de mettre en place les éléments d'une authentique souveraineté européenne ? Pour réparer cette dernière erreur, il avance quelques pistes, notamment celle de procéder par un referendum constituant au niveau de l'Union afin que, à l'avenir, « *la volonté des peuples des Etats membres* » soit autant prise en compte que celle de leurs gouvernements. Utopique ? Sans doute. Mais l'est-ce vraiment en sachant que « *le refus de poser la question de la souveraineté constituante revient à abandonner cette souveraineté à des acteurs qui ne sont ni légitimes ni responsables, mais en revanche puissants : banques, agences de notation, marchés financiers, paradis fiscaux...* » ?

Ce constat marqué du sceau du bon sens sert d'introduction idéale au plaidoyer argumenté en faveur d'une « *souveraineté fédérale pour la zone euro* » que signe Bernard Barthalay, longtemps Chaire Jean Monnet d'économie de l'intégration européenne à l'Université Lumière Lyon 2. Confirmant que « *les gouvernements, dont on sait la réticence à céder librement une part de leur souveraineté à un pouvoir politique commun, fût-il démocratique, se sont placés à la remorque des marchés, abandonnant leur souveraineté à une machine infernale, sans visage, échappant à tout contrôle* », il avance un certain nombre d'idées pour sortir de la crise par le haut. Parmi les exigences constitutionnelles nées de cette dernière, il discerne notamment celle, évidente, de la refondation d'un contrat social européen prenant en compte « *l'échec des politiques néo-libérales* » et le caractère désormais inexorable d'un « *niveau élevé et croissant de chômage, ou de non activité salariale* ». Du coup, estime ce digne héritier d'Alexandre Marc, le nouveau contrat social européen devrait reposer « *sur un revenu minimum de base garanti inconditionnellement, attaché à la citoyenneté* ». Dans le même esprit, il faut en finir avec la mise en concurrence des Etats membres voulue par Berlin, « *revenir à une concurrence libre, et non faussée par les Etats eux-mêmes, c'est-à-dire à une égalité des chances entre entreprises sur le marché intérieur* », ce qui suppose notamment un régime fiscal commun et un budget propre

de la zone euro. Avec des idées très précises, comme celle de la création aussitôt que possible d'un Institut budgétaire européen calqué sur le modèle de l'Institut monétaire européen qui précéda la Banque centrale européenne, Barthalay invite les Européens à redevenir précurseurs en inventant un « *capitalisme des parties prenantes* » qui serve l'intérêt commun et non plus seulement celui, dévoyé, de quelques-uns... Utopique ? Sans doute. Mais, par les temps qui courent, la folie ne serait-elle pas de ne pas saisir de telles bouteilles jetées à la mer ?

**Brigitte Mary, directrice d'ouvrage,
Abbé Pierre, Textes de combat, écrits
intimes, correspondances. Inédits, éd.
Fayard, Montrouge, 2012, ISBN 978-2-
227-48333-0, p. 521, € 29.90**

Jean-Francis Billion - Lyon

Fédéchoses a déjà eu l'occasion dans le passé de rappeler l'activité importante et les prises de position récurrentes de l'Abbé Pierre en faveur du fédéralisme européen et mondial³⁵ et j'ai moi-même été personnellement en contact, à diverses reprises ces dernières années, avec Brigitte Mary, historienne et « responsable Vie du mouvement » au sein de Emmaüs International, coordinatrice de cet important ouvrage paru il y a déjà plus d'un an. Je souhaitais en faire une analyse approfondie à l'occasion de mon travail sur les Archives de l'Abbé Pierre déposées aux Archives historiques du monde du travail de Roubaix mais d'autres préoccupations, militantes ou non, m'empêchent encore d'y consacrer le temps nécessaire et c'est pourquoi je me suis converti (à l'insu de mon plein grès !) à l'idée de n'en faire ici qu'une simple présentation et de remettre à plus tard l'exploitation systématique de son contenu.³⁶

Dans sa présentation, Brigitte Mary exprime sa volonté et celle de l'équipe qui l'a accompagnée, de « réaliser un livre 'de l'Abbé Pierre' et non un livre 'sur l'Abbé Pierre' » ; « c'est donc l'Abbé Pierre, et lui seul, qui s'exprime... Tous les documents sont, à de rares exceptions près, son œuvre... Nous avons cherché à mettre

³⁵ Cf. en particulier, Jean-Francis Billion, *Fédéchoses*, n° 135, 2007, « L'Abbé Pierre, fédéraliste européen et mondial ».

³⁶ Sur ces archives, et en particulier les papiers personnels de l'Abbé Pierre, se reporter au catalogue, établi par Clémence Modaine, sous la direction de Françoise Bosman, *Fonds Abbé Pierre, 1912-2007, Archives d'une vie : les sources écrites personnelles, répertoire numérique détaillé, 2010 018*, éd. Archives nationales du Monde du travail, Roubaix, 2010, p. 192, € 30. A voir en ce qui concerne les activités fédéralistes et pacifistes, les cotes, « L'implication dans les mouvements fédéralistes au sortir de la guerre » (2010 018 212-254, pp. 43-47) et « L'action en faveur des courants pacifistes » (2010 018 255-265, pp. 48-49). Signaler également le remarquable catalogue publié, lui aussi, par les Archives nationales du monde du travail, en relation avec l'exposition organisée dans ses locaux en 2012, « L'Abbé Pierre, 1912-2007. 'Frère des pauvres, provocateur de paix' », p. 160, publication gratuite, ISBN 978-2-44-128199-8. En plus des divers textes de présentation se reporter à la section, « L'homme engagé », pp. 101-111, pour ses activités spécifiquement fédéralistes (entre autres).

en lumière les ressorts profonds, essentiellement spirituels, de toute une vie d'engagements au service des autres, pour la justice et pour la paix... Surtout nous avons cherché à faire connaître et comprendre la diversité de ses combats, connus ou méconnus. Combats pour la justice et la paix : justice sociale, en commençant par les plus pauvres ; justice dans les relations internationales ; recherche du bien commun toujours ». ³⁷ Jean Rousseau, Président d'Emmaüs International, précise, lui, en préambule, les conditions dans lesquelles Pierre Grouès, dit l'Abbé Pierre, « n'a jamais dissocié l'action de la parole ou de l'écriture... n'a cessé d'amasser patiemment et minutieusement documents et souvenirs : la masse en est considérable et c'est de son vivant que l'Abbé a commencé ses dépôts de documents personnels aux Archives du monde du travail... L'Abbé Pierre a laissé à Emmaüs International, son légataire universel, un véritable trésor !... Deux années ont été nécessaires pour dresser l'inventaire des archives papier... Le présent ouvrage offre pour la première fois une sélection de documents inédits... Enfin, en publiant une part de ses archives pour célébrer le centenaire de sa naissance, nous souhaitons continuer à rendre fécondes les intuitions et les indignations de l'Abbé Pierre ». ³⁸

Le corps de l'ouvrage est divisé en sept chapitres, (« Les écrits intimes », « L'Abbé Pierre et Lucie Coutaz », « La correspondance privée », « Les écrits religieux et spirituels », « Les écrits politiques et de combat », « L'Abbé Pierre artiste : poèmes, dessins et photos », et « L'Abbé Pierre par lui-même, 'frère des pauvres et provocateur de paix' »). Seul le 6^{ème} nous intéresse ici, celui sur les « écrits politiques et de combat », mais il est probable que des textes à connotation fédéraliste, ou pacifiste, se trouvent également dans d'autres parties de l'ouvrage en particulier dans la « correspondance », voire dans le chapitre sur ses relations avec Lucie Coutaz qui, rencontrée durant la Résistance, ne le quittera plus et sera l'une de ses plus importantes collaboratrices. Par ailleurs le 6^{ème} chapitre est lui-même subdivisé en plusieurs parties : « le premier combat », relatant son action de Résistant (p. 305-326) ³⁹ ; « Le député » (p. 327-343), couvrant la période allant du lendemain de la seconde guerre mondiale à 1951 et ses élections successives aux deux Assemblées constituantes et à une élection législative en tant que député de Meurthe et Moselle pour le Mouvement républicain populaire (MRP) d'essence démocrate-chrétienne ; « Le militant mondialiste, pacifiste et pour l'objection de conscience (p. 343-363), sur laquelle nous reviendrons trop brièvement ; et « Le fondateur d'Emmaüs (p. 364-395). Les deux derniers chapitres de l'ouvrage concernent ses activités artistiques, et pour la dernière une série de *curriculum vitae* et de notes autobiographiques. N'omettons pas de signaler que l'ensemble est très richement illustré de reproductions d'œuvres graphiques ou de fac-similés de documents d'archives.

³⁷ Brigitte Mary, « Un livre de l'Abbé Pierre », dans B. Mary, *op. cit.*

³⁸ Jean Rousseau, « Préambule », dans B. Mary, *op. cit.*

³⁹ A noter que dans les exemplaires des *Cahiers de l'Union patriotique indépendante* qu'il a fondé et qu'il m'a été possible de consulter dans le cadre d'une communication sur « Les revues de la Résistance française et l'Europe (1939-1945) » je n'ai rien lu qui laisse présager de son futur engagement fédéraliste. Texte à paraître très prochainement aux éditions Peter Lang de Bruxelles, dans les Actes du Colloque *Communicating Europe* tenu au printemps dernier aux Universités d'Assise et de Pérouge.

La 6^{ème} section du livre s'ouvre sur une note de mars 1949, probablement rédigée par l'Abbé Pierre et Lucie Coutaz, relatant « les origines de ses convictions fédéralistes », qui remonteraient à sa petite enfance et à son éducation familiale, en particulier aux ouvertures au monde international et aux actions caritatives de son père. Cette note précise les raisons de sa présence aux Congrès fédéralistes de Montreux, « durant l'été 1947, le groupe fédéraliste du Parlement français auquel il avait adhéré lui demanda de le représenter comme observateur au Congrès qui devait, à Montreux, rassembler les fédéralistes mondiaux », les conditions de son élection au Conseil puis à la Vice-présidence du Comité exécutif du Mouvement universel pour une confédération mondiale (MUCM), puis à Luxembourg en septembre 1948 à la Présidence de son Comité exécutif ; elle stipule aussi que, « à la fin du mois d'avril 1949, il doit, comme délégué officiel du Parlement français, participer à la Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, au cours de laquelle doit, entre autre, être examiné le projet de convocation d'une Assemblée parlementaire constituante mondiale ». ⁴⁰ Le deuxième document, « Donnez la parole à l'humanité », est le texte de son allocution lors de la réunion du Vel d'Hiv à Paris le 9 décembre 1948 en soutien à l'action de Garry Davis en faveur de la Citoyenneté mondiale ⁴¹ ; le troisième, celui de sa déclaration au Congrès des étudiants fédéralistes mondiaux d'Amsterdam le 1^{er} août 1949, ayant précédé de peu le 3^{ème} Congrès du MUCM à Stockholm ⁴² ; les quatrième et cinquième documents concernent son action en faveur d'un statut des objecteurs de conscience ⁴³ ; le sixième, « Une victoire obtenue par la guerre reste un échec de l'humanité » datant de 1991, donc trois décennies plus tard, a deux intérêts majeurs : il confirme à l'occasion de la première guerre du golfe arabo-persique la permanence de ses convictions fédéralistes, d'une part, et s'adresse au Mouvement Emmaüs et non à des militants fédéralistes, d'autre part. ⁴⁴

Pour conclure cette note il convient de signaler que plusieurs des *Curriculum vitae* réunis mentionnent les convictions fédéralistes de l'Abbé Pierre, en particulier le CV 1912-1967, qui rappelle son soutien à Garry Davis et ses prises de responsabilité au MUCM l'année précédente ; d'autres soulignent que, alors qu'en 1951, « il quitte la vie politique pour se consacrer aux communautés de chiffonniers d'Emmaüs de Neuilly-Plaisance et à l'action en faveur des familles sans logis » ⁴⁵, sa participation est encore attestée aux Congrès fédéralistes de La Haye (1957), Vienne (1961), au Colloque de Nice (1965) de l'Association pour le développement du droit mondial... sans parler de son témoignage téléphonique quelques années seulement avant sa mort à la réunion organisée par les fédéralistes mondiaux au Sénat le 27 novembre 1999, « Passer de la mondialisation sauvage à la mondialisation institutionnelle », alors que sa santé ne lui avait pas permis de se joindre au public et aux autres personnalités présentes. ⁴⁶

⁴⁰ *Op. cit.*, p. 347.

⁴¹ *Op. cit.*, pp. 349-351.

⁴² *Op. cit.*, p. 352-356.

⁴³ *Op. cit.*, p. 357.

⁴⁴ *Op. cit.*, pp. 359-363.

⁴⁵ *Op. cit.*, p. 499.

⁴⁶ Cf. Jean-Luc Prevel, « Passer de la mondialisation sauvage à la mondialisation institutionnelle », dans, *Fédéchoses*, n° 106, 4^{ème} trimestre 1999.

Vient de paraître chez
Presse Fédéraliste

Tiphaine Milliez, Alain Réguillon,
*Actes de la première Convention des
fédéralistes européens (Lyon, 16 mars
2013)*, Carnet d'Europe, n° 4, éd.
Presse Fédéraliste, Lyon, 2013, p. 60, €
12, ISSN 2119-2820

Placée sous le haut patronage de M. Martin Schulz, Président du Parlement européen, cette Convention s'est tenue à l'Hôtel de ville de Lyon.

Après une présentation des travaux de la journée et quelques perspectives d'avenir tracées par le Président de l'UEF-France, Jean-Guy Giraud, et le Vice-président de la JEF Europe, Carlo-Maria Palermo, le discours d'ouverture a été prononcé par M. Gérard Collomb, Sénateur maire de Lyon.

Trois tables rondes se sont par la suite succédé pour traiter de sujets différents mais complémentaires :

- **témoignages d'Européens vivant dans des pays fédéraux**, afin de donner un éclairage concret sur les avantages et les inconvénients d'une organisation fédérale ;
- **vers un pacte social européen**, car cette dimension trop peu abordée par les fédéralistes est un axe essentiel de toute évolution de l'Union vers la fédération ;
- **la démocratie par les urnes**, parce qu'à moins d'un an des élections européennes de mai 2014, il est essentiel de donner des perspectives mobilisatrices aux électrices et aux électeurs, afin de renforcer la démocratie et inciter nos concitoyens à aller voter.

En clôture des travaux, le directeur de l'Association Jean Monnet, Philippe Le Guen, a tracé des perspectives en les liant aux messages pleinement d'actualité de ce Père de l'Europe. Enfin, une déclaration commune à la dizaine d'associations partenaires a été présentée à l'auditoire.



Ce nouvel ouvrage peut être commandé sur :
www.pressefederaliste.eu

Fédé-Lettres



Yahia Belaskri

Ecrivain algérien. Auteur de « Camus et l'Algérie : le retour », dans *Pourquoi Camus ?*⁴⁷

Bonjour.

Merci pour cet envoi ; j'ai déjà regardé le sommaire de la revue mais je vais lire attentivement car cela a éveillé mon intérêt, notamment par rapport à Camus et son idée de fédération pour l'Algérie.

J'espère que nous aurons d'autres opportunités d'échange.
Cordialement.

Gérard Colliat (01)

Bonjour,

merci pour le Pdf. Juste quelques mots, au sujet de l'article sur les langues régionales et de la remarque sur Mélenchon : « le seul des députés de gauche à avoir voté contre est Mélenchon, préférant ainsi ajouter sa voix à celles du Front National ».

Le degré zéro de la politique à mon avis cette remarque... Quelle proximité veut-on sous-entendre là ? Quand à une question posée il n'y a que 3 réponses possible : oui/non/abstention, et compte-tenu de la multiplicité des positions politiques exprimées, on se retrouve forcément, quelle que soit la réponse choisie, avec des gens dont on ne partage pas les idées. Est-il honnête et sérieux d'évoquer alors une quelconque complicité entre les uns et les autres ?? Une même réponse peut bien évidemment être faite pour des raisons diamétralement opposées. C'est bien évidemment le cas entre Mélenchon et Le Pen...

Et pour éclaircir tout-à-fait les choses, ci-dessous et pour info la position réelle (et non fantasmée...) de Mélenchon sur les langues régionales et ses arguments :

<http://videos.letelegramme.fr/player.php?sig=x16bkje>

<http://europe.jean-luc-melenchon.fr/2013/09/19/encore-une-fois-la-charte-des-langues-regionales/>

Cela permettra peut-être au rédacteur de l'article de revoir son jugement un brin à l'emporte-pièce ...

Mais bon, ce que j'en dis...

Très cordialement.

Michaël Holzhauser (Francfort)

Bonjour,

il y a quelques jours je suis passé à Lyon : je suis intervenu dans une formation de *coaching* qui s'est tenue au Domaine St Joseph à Ste. Foy. Après quoi j'ai travaillé avec des « Executives » français de l'industrie de la Région Rhône-Alpes. Ils étaient tout étonné quand je leur ai expliqué qu'une des raisons pour le (relatif) succès de l'Allemagne est l'application du principe de subsidiarité du fédéralisme, même dans les entreprises !

Amitiés.

Catherine Vieilledent (Bruxelles)

Merci de ce numéro qui contient beaucoup d'excellentes choses ; je salue notamment l'*interview* de Gérard Onesta et son appel ; il a été un acteur très actif et très honnête il y a quelque 5 ans comme Vice-président du Parlement européen, notamment pour le dialogue avec la société civile, je me réjouis que sa voix soit entendue aujourd'hui.

⁴⁷ « Camus et l'Algérie : le retour », pp. 221-229, dans *Pourquoi Camus ?*, compilateur Eduardo Castillo, éd. Philippe Rey, Paris, 2013, p. 334.

In Memoriam

Nelson Mandela

Nelson Mandela, un homme d'exception

L'UEF-France rend hommage à la mémoire de Nelson Mandela qui vient de disparaître.

Homme exceptionnel, hors du commun, sa force et son courage nous interpellent. Son noble combat pour l'égalité lui valut en 1962 d'être condamné à la prison à vie par un gouvernement raciste, et qui pratiqua, durant des décennies, un *apartheid* aveugle, systématique et très brutal. Il fera 27 ans de prison, dans des conditions très dures, mais il ne renonça jamais.

Il fut enfin libéré en 1990. Il obtint légitimement le Prix Nobel de la paix en 1993. Et fut élu Président de la République en 1994, premier Président noir d'Afrique du Sud.

Pour son action, sa détermination et son courage, Nelson Mandela restera une source d'inspiration et une conscience pour l'Humanité, une icône mondiale.

Un homme dont la dimension et la force morale refait respecter LA Politique, et devrait en inspirer beaucoup...

Un homme qui disparaît, mais que l'on n'est pas prêt d'oublier. Une référence absolue.

Le monde entier est en deuil, et salue la mémoire d'un géant de l'Histoire et de l'Humanisme. En ces temps où le racisme reste partout vivace et sournois, saluons son action, son courage.

Le monde entier se sent un peu orphelin ce matin. Les fédéralistes français aussi.

Alain Malégarie

Vice-président de l'UEF France

Nelson Mandela : l'homme qui mit son accession au pouvoir au service d'un idéal de justice et de liberté

La mort imminente de Nelson Mandela était pressentie depuis plusieurs mois. Pourtant, face à la réalité de son départ, l'émotion dans le monde est immense et sincère. Cette émotion est à la hauteur de la force du message de Madiba. Sur tous les continents Nelson Mandela incarnait les aspirations universelles et intemporelles à la liberté et à la justice mais, plus encore, il symbolisait la force bienveillante de celui qui sait pardonner à ses oppresseurs pour le bien de la communauté.

Des discours officiels, portés par des politiques ou de pseudo-scientifiques, ont longtemps dénié à l'homme africain d'être jamais entré dans l'Histoire. Pourtant, les générations à venir se souviendront qu'au tournant de deux millénaires, après l'indien Gandhi et l'afro-américain Luther King, c'est un fils de Mvezo, petit village au bord de la rivière Mbashe, qui a porté sur ses épaules l'espérance d'un monde meilleur.

Nelson Mandela est un héros des temps modernes, mais il n'était ni un dieu ni un saint, c'est en cela qu'il est admirable. Dans son autobiographie, *Un long chemin vers la liberté*⁴⁸, il retrace avec honnêteté un parcours personnel où le soutien à la lutte armée pour faire tomber le régime oppressif de l'*apartheid* n'a pas été absent. Il n'en est pas moins vrai que Nelson Mandela, détenu durant 27 ans, a mis à profit son emprisonnement pour apprendre la langue de l'ennemi, l'afrikaans, afin de mieux le comprendre et pouvoir lui tendre la main. Il fit ce geste incroyable, que beaucoup de ses soutiens en Afrique du sud n'ont pas compris dans l'instant, car il avait la conviction que faire de son ennemi un partenaire s'imposait pour trouver avec lui le chemin vers la démocratie et éviter un bain de sang. Il prit ce risque personnel afin que les enfants des opprimés et ceux des oppresseurs puissent vivre ensemble, dans la paix. Il consacra les huit dernières années de sa captivité - huit ans! - à des rencontres avec les dirigeants sud-africains de l'époque. Sans rien céder sur ses objectifs politiques, alors que certains de ses plus proches soutiens y voyaient une impasse, il maintint avec fermeté la voie du dialogue.

Nelson Mandela est sorti grandi des années d'enfermement auxquelles le régime d'*apartheid* l'avait condamné. Son courage et son humanité lui ont permis d'être un immense président, qui posa les fondations d'une Afrique du Sud à la fois une et multiple, la « nation arc-en-ciel », où l'égalité en droit et la diversité ont pu se conjuguer. Ses successeurs à la tête du pays ont aujourd'hui la lourde responsabilité de faire vivre cet héritage.

A titre personnel, comme beaucoup je lui dois mon éveil à une forme de conscience universelle et mon engagement citoyen. Les enseignements de sa vie et son message politique continueront à rayonner pour être transmis aux générations nouvelles et à venir, et j'espère pouvoir contribuer à cette transmission. Je veux associer à cet hommage personnel le souvenir de Dulcie September, représentante de l'African national congress (ANC) en France, qui me permit de concrétiser mon engagement contre le régime d'*apartheid*, et qui tomba sous les balles de ses assassins le 29 mars 1988 à Paris. Dulcie repose au cimetière du Père Lachaise.

Christian Guyonvarc'h

Conseiller régional de Bretagne / *Kuzulier-rannvro Breizh*

Groupe UDB, autonomie et écologie / *strollad UDB, emrenerezh hag ekologiezh*

⁴⁸ Nelson Mandela, *Long walk to freedom*, édité en anglais en 1994, traduit et publié en français, *Un long chemin vers la liberté*, éd. Fayard, 1995, réédité en 2012.

Congrès de Berlin de l'UEF Europe

Elmar Brok élu président de l'Union des fédéralistes européens

Le Congrès de l'Union des fédéralistes européens (UEF-Europe) réunit dans les murs du ministère des Affaires étrangères à Berlin, a élu le député au Parlement européen allemand Elmar Brok (PPE) président des fédéralistes européens. Un manifeste intitulé « Vers une Union fédérale » a été adopté.

Dans un discours inspirant s'attaquant aux populistes anti-Union européenne, Elmar Brok a convaincu un public de plus de 200 délégués de toute l'Europe, qui l'ont élu comme successeur du député au Parlement européen Andrew Duff. Ceux qui s'expriment contre l'Union et appellent à un retour aux nations ne sont pas eurosceptiques mais réactionnaires. Le nationalisme n'a jamais résolu aucun défi international. Le Ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a ouvert le 24e congrès de l'Union des fédéralistes européens avec un discours sur le futur de l'Union européenne et le rôle de l'Allemagne en Europe. Westerwelle a remercié les fédéralistes pour leur long travail. Vous avez toujours soutenu l'idée européenne, même par temps de crise.

Dans un message vidéo, le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a remercié Andrew Duff pour son travail au cours des cinq dernières années. À propos du débat sur le projet européen, Barroso a souligné : Là où il y a du mouvement, il y a une résistance. Nous devons continuer à bouger.

Manifeste de l'UEF 2014

Vers l'Union fédérale

L'Europe traverse une période de turbulence et d'incertitude. L'Union européenne elle-même est en grande difficulté. La longue crise financière qui a conduit à la stagnation économique, au chômage et à la fragmentation politique a mis en évidence non seulement les failles dans la conception de l'Union économique et monétaire et la faiblesse des institutions de l'UE, mais aussi le manque de volonté d'intégration européenne parmi les Etats de l'UE. En conséquence, l'Union européenne a perdu la confiance de nombreux citoyens.

Si l'Union européenne doit survivre dans les années à venir, il lui faut prendre le chemin de la paix, de la prospérité et de l'unité politique sociale à travers les activités d'un gouvernement démocratique. Une Europe fédérale avec des institutions démocratiques solides est la seule façon de relever ce défi. L'Europe ne sera pas unie si elle n'est pas démocratique. Et elle ne sera pas démocratique si elle n'est pas une fédération.

Le processus de construction d'une véritable union fédérale européenne peut commencer aujourd'hui avec la zone euro et les États vraiment décidés à rejoindre la zone euro. Il est de la responsabilité de nos décideurs de prendre toutes les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes, mettre nos affaires en ordre et rétablir la confiance.

Nous demandons donc instamment aux partis politiques et aux candidats aux élections parlementaires européennes de 2014 de faire de la réalisation d'une union fédérale un thème central de leur campagne. Une élection véritablement européenne attirera les citoyens et conduira à une plus forte participation. Nous nous félicitons donc du fait que les partis politiques européens doivent désigner des candidats à la présidence de la Commission et à d'autres postes. Et nous exhortons le Parlement européen à élaborer ses propositions sur la structure de l'union fédérale avec les

représentants des parlements nationaux dans des assises inter-parlementaires.

Faire face à la crise

Les Fédéralistes croient que seul l'approfondissement de l'intégration fiscale permettra à l'Europe de sortir de la crise et de réaliser son potentiel économique et démocratique. Ce nouveau régime politique doit être formé autour des Etats dont la monnaie est ou sera bientôt l'euro.

Dans le premier cas, la zone euro a besoin d'une véritable union bancaire, y compris un mécanisme de résolution européen et un régime fédéral d'assurance des dépôts. Une action décisive est encore nécessaire pour dégager la dette souveraine de la dette bancaire. La réglementation doit être ferme, claire et équitable. Au niveau national, la discipline budgétaire doit être accompagnée par des réformes économiques. Aux niveaux européen et national, un meilleur équilibre doit être trouvé entre l'assainissement budgétaire et l'investissement dans la croissance et l'emploi: une union budgétaire n'est pas viable sans justice sociale. La lutte contre le chômage des jeunes doit être prioritaire.

Il est devenu clair que les plans de relance purement nationale ont été largement inefficaces. Ce n'est qu'en créant les outils et les ressources pour des politiques économiques, industrielles et énergétiques européennes communes que nous pouvons relancer le commerce et la compétitivité, stimuler la recherche et l'éducation, construire des réseaux transeuropéens et achever le marché unique des services.

L'UEF se félicite de la législation déjà en place qui assurera la responsabilité budgétaire au niveau national et européen. Maintenant, nous demandons instamment à la zone euro de

faire des progrès rapides pour alléger le fardeau de la dette qui est en train de réduire les chances de trop nombreux citoyens européens. Nous avons besoin de formes adéquates de fiscalité européenne et de nouvelles formes de titres de créance européennes pour une politique économique et sociale européenne proactive. Nous devons remplacer la conditionnalité politique *ad hoc* par des politiques et des mesures démocratiquement légitimées, y compris des stabilisateurs automatiques qui renforcent la solidarité et la croissance d'une économie sociale de marché européenne si les conditions et les règles de stabilité budgétaire et les changements structurels sont respectés. Ces étapes nécessitent la transformation de la zone euro en une véritable union politique. Et les Etats qui n'ont pas encore adhéré à l'euro, et ont l'intention de le faire doivent être associés aussi étroitement que possible à ce processus d'intégration approfondie.

Modification du traité

La gestion de crise soumet le Traité de Lisbonne à des tensions insoutenables. Sa révision est inévitable si l'Union doit surmonter ses difficultés actuelles.

Nous appelons donc à une convention constitutionnelle qui commencerait dès que possible après les élections de mai 2014, et au plus tard au printemps 2015. La Convention sera composée de députés européens, de députés nationaux, de la Commission et des gouvernements des Etats. Mais elle doit s'ouvrir aux médias, aux partis politiques, à la société civile et à l'opinion publique de manière directe et efficace. Son mandat doit inclure la tâche d'expliquer et de justifier les décisions qu'elle prend.

L'ordre du jour de la Convention doit être ouvert mais structuré par une stratégie politique cohérente basée sur la refondation et le renouvellement de l'Union européenne autour d'une avant-garde fédérale. Sa mission sera de rédiger une nouvelle loi fondamentale qui prévoit un règlement durable du système de gouvernance de l'Union soutenu par une vision plus claire des choses de l'avenir.

Le nouveau traité doit améliorer la capacité de l'Union à agir à l'intérieur et à l'extérieur. Il doit comprendre un cadre constitutionnel solide dans laquelle ses gouvernants et ses législateurs sont habilités à faire des choix cohérents et efficaces sur l'orientation politique. Les Etats membres doivent respecter les valeurs et les principes de leur Union et l'UE doit être vigilante et réagir efficacement lorsque des modifications aux constitutions nationales s'en éloignent.

Une authentique politique d'immigration et d'asile commune est nécessaire pour faire de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice une réalité. Les responsabilités en matière de contrôle des frontières extérieures de l'Union doivent être décemment partagées et les droits humains des migrants pleinement respectés. Les droits consulaires des citoyens de l'UE doivent être renforcés et les postes consulaires de l'UE promus. Les citoyens de l'UE qui vivent dans un autre pays de l'UE devraient pouvoir voter à toutes les élections sur leur lieu de résidence. La portée de l'initiative citoyenne européenne devrait être élargie et son application plus accessible.

L'Union européenne ne sera pas l'acteur mondial qu'elle aspire à être si ses Etats ne prennent pas un engagement politique ferme pour développer des politiques communes en matière de diplomatie, de sécurité et de défense extérieure. À l'heure actuelle, l'Europe ne parvient non

seulement pas à défendre ses propres valeurs et ses intérêts mais aussi à réaliser son potentiel à être une force pour le bien dans les affaires mondiales. Les citoyens européens sont fortement attachés à la paix.

Pour atteindre ces objectifs, la révision des traités ne doit pas manquer d'adapter les compétences et d'accroître les pouvoirs des institutions européennes, quand c'est nécessaire.

Le gouvernement fédéral

La principale nouveauté de la loi fondamentale sera la mise en place d'un gouvernement fédéral doté d'un puissant secrétaire au Trésor pour l'union économique et budgétaire. La zone euro doit avoir une capacité financière autonome et capable de contribuer à la stabilisation macro-économique. Le budget de l'UE devrait être financé par de véritables ressources propres - comme les taxes sur les émissions de carbone ou les transactions financières - qui, à la différence du système actuel des contributions nationales directes, permettra au noyau fédéral d'échapper à la paralysie du *juste retour*.

Le nouveau traité doit permettre la mutualisation progressive d'au moins une partie de la dette souveraine dans la zone euro, sous réserve d'une stricte conditionnalité. Il faut lever l'interdiction qui pèse sur le financement du déficit tout en s'assurant que la dette fédérale est soumise à des limites comparables à celles imposées aux Etats. En outre, les règles actuelles de décision à l'unanimité pour les ressources propres et le cadre financier pluriannuel doivent être modifiées.

Une meilleure démocratie

L'UEF estime que l'UE ne peut survivre et prospérer qu'en renforçant la démocratie européenne: nous agissons pour renforcer l'espace public européen et associer pleinement les citoyens à chaque étape du processus constitutionnel.

Nous devrions transférer à la Commission européenne l'essentiel des pouvoirs exécutifs résiduels détenus par le Conseil, au moins dans le domaine économique et financier, faire de la Commission un gouvernement visible et responsable. La taille de la Commission devrait être réduite et ses membres désignés par le président élu et élus par le Parlement européen.

Les deux chambres législatives du Parlement européen et du Conseil devraient être mises sur un pied d'égalité. La composition du Parlement doit être déterminée par des règles logiques, transparentes et compréhensibles sur la base de la population des Etats, tout en respectant le principe de proportionnalité dégressive. Afin de construire de véritables partis politiques européens et pour renforcer la dimension européenne de la politique, un certain nombre de députés devrait être élus dans une circonscription paneuropéenne à partir de listes transnationales. Le Parlement doit avoir le droit de consentir à une modification du traité et à l'adhésion de nouveaux Etats.

Les restrictions sur l'étendue de la juridiction de la Cour de justice devraient être levées et l'accès à la Cour assoupli pour les particuliers.

Une légitimité approfondie

Des procédures souples et démocratiques sont nécessaires pour la modification des traités à venir qui devraient entrer en vigueur, soit une fois ratifiés par une majorité qualifiée des Etats et des membres du Parlement européen, soit, si elle est réalisée dans un référendum pan-européen, par une majorité des Etats et des citoyens. Ces changements mettront l'UE en conformité avec toutes les autres organisations fédérales ou internationales.

On ne peut pas forcer les Etats de l'UE contre leur volonté à prendre les mesures fédérales que nous proposons ici. Dans le même temps, on ne peut donner à ces Etats le droit permanent de choisir ce qui les intéresse dans l'UE et de jeter le reste. L'ajout de nouveaux « opt-outs » à la carte et de nouvelles dérogations menace la cohésion de l'acquis communautaire. Les « passagers clandestins » sont synonymes de désintégration.

Nous proposons donc de mettre une nouvelle catégorie de membres à la disposition des Etats qui choisissent de ne pas se joindre à l'union fédérale. La participation institutionnelle serait nécessairement limitée. Le respect des valeurs de l'Union devrait être maintenu mais l'engagement politique dans les objectifs et les politiques de l'Union serait

réduit. Cette nouvelle forme de membre associé serait également une amélioration par rapport à l'Espace économique européen actuel et serait ouvert à tous les autres pays européens.

S'il s'avérait impossible pour tous les Etats membres actuels d'accepter de réviser l'Union européenne dans ce sens, nous demandons la création d'une assemblée constituante de membres des parlements nationaux et du Parlement européen afin d'établir une constitution en ce sens. Chaque parlement serait invité à participer à un nouveau départ pour l'Europe mais l'assemblée devrait pouvoir commencer ses travaux sans attendre que tous aient décidé de se joindre à un tel projet.

Pour la réalisation de ces objectifs, UEF favorise un large débat public sur « Une Loi fondamentale de l'Union européenne » élaborée par le Groupe Spinelli des députés. Nous nous engageons à faire avancer la cause de l'union fédérale européenne dans l'intérêt d'un monde plus pacifique et plus prospère.

L'Union des fédéralistes européens recommande ce manifeste aux partis politiques et aux candidats qui font campagne pour l'élection au Parlement européen en mai 2014.

Prise de position fédéraliste

Élections européennes : pour des candidats sérieux et compétents

Communiqué UEF-France – Paris

Le processus de désignation des candidats aux fonctions de député au Parlement européen a débuté dans les partis politiques français en vue de l'élection du 25 mai 2014.

L'Union des fédéralistes européens (UEF-France) s'inquiète de la motivation et des compétences des candidats, notamment de la perspective de voir désignés des ministres ou anciens ministres, voire des personnalités battues lors d'élections nationales récentes.

Nous regrettons que des candidats n'ayant jamais manifesté un intérêt particulier pour les affaires européennes puissent accéder au Parlement européen. L'expérience nous conduit à craindre que de tels élus ne remplissent pas correctement leurs missions de parlementaire, et qu'ils n'aient cessé de retrouver un mandat national.

À un moment où l'opinion publique s'interroge, et critique l'Union européenne, nous demandons des candidats convaincus, assidus et s'engageant à siéger avec sérieux et régularité en n'acceptant que ce mandat et aucun autre, durant les cinq années de la législature.

L'absence d'un tel engagement affaiblit la confiance des citoyens dans leur personnel politique et conforte les démagogues, en particulier les nationalistes qui cherchent à discréditer le travail des institutions européennes.

L'UEF-France alerte les partis politiques et les invite à :

- conforter parmi les députés sortants ceux qui se sont distingués par la qualité de leur travail ;
- écarter ceux qui n'ont pas montré l'assiduité nécessaire à l'exercice de leur mandat ; les remplacer par des candidats dignes d'intérêt et de confiance.

Contact :

Fabien Cazenave
Porte-parole de l'UEF-France

Les fédéralistes donnent la parole...

... à Bernard Guetta, journaliste et chroniqueur à France Inter

*Interview de Fabien Cazenave
publiée initialement sur Le Taurillon*

Le Conseil européen, ce Soviet des chefs d'Etat et de gouvernements

Le Taurillon : Pourquoi venez-vous à cet événement des « Journées de Bruxelles » organisé par le Nouvel Observateur ?

Bernard Guetta : Je viens d'abord écouter parce qu'il faut effectivement, le titre du colloque est excellent, « ré-inventer l'Europe » au moins sur deux points : les institutions européennes ont été inventées pour six pays et pas avec des politiques communes allant si profondément dans la vie quotidienne des citoyens. Quand on parlait des quotas laitiers ou de stocks de beurre, cela intéressait évidemment les agriculteurs. Quand on parlait de la CECA, c'était capital et très important, mais ça intéressait surtout les techniciens. Les gens ne ressentaient pas cela dans leur vie quotidienne. Or aujourd'hui, les politiques communes sont malheureusement d'austérité (et je ne porte pas de jugement de valeur), n'ont rien d'aimables et donc ne sont pas aimées, voir détestées. L'Europe à tout point de vue est dans un désamour complet avec les citoyens. C'est infiniment plus grave que les crises économiques dont on est en train de sortir, même si c'est trop doucement. Il faut ré-inventer l'Europe mais aussi la ré-enchanter, donner aux citoyens des raisons de croire encore en l'absolue nécessité de l'unité européenne.

Le Taurillon : Dans vos chroniques, vous parlez beaucoup de « directoire européen » à propos du Conseil européen. Est-ce le futur de l'Europe ou ce qui est nécessaire pour avancer aujourd'hui ?

Bernard Guetta : c'est en tous cas la réalité de l'Europe actuelle. Beaucoup de gens tapent sur la Commission, je le ferais bien volontiers aussi mais pour d'autres raisons. La composition de la

Commission n'est pas véritablement des plus brillantes mais penser que la Commission décide aujourd'hui des politiques européennes est véritablement une absurdité.

Les politiques européennes sont définies par le Conseil européen, le « Soviet des chefs d'État et de gouvernements », et ensuite il donne instruction à la Commission d'appliquer ses décisions. C'est tout !

Le Taurillon : Les souverainistes devraient donc être contents. En quoi cette solution n'est-elle pas saine ?

Bernard Guetta : Elle est profondément malsaine car dès lors que les politiques sont décidées par 28 personnes venues de 28 capitales différentes, il n'y a pas aux yeux des électeurs européens (et il n'y en a pas beaucoup c'est un des problèmes) de responsables des politiques, bonnes ou mauvaises.

Cette situation n'est pas une dictature : tous les membres du Conseil européen ont été élus démocratiquement dans leur pays. Cependant nous nous retrouvons avec un objet constitutionnel non identifié : ni une dictature ni une démocratie puisqu'on ne peut pas rejeter le Conseil européen dans l'opposition. Il faut sortir de cette situation institutionnelle.

Le Taurillon : Le fait que les électeurs décident de la couleur politique du président de la Commission européenne en mai 2014 serait un premiers pas dans la bonne direction ?

Bernard Guetta : C'est certainement un premier pas dans la bonne direction, mais il n'est que le premier et arrive bien tard... certes il faut l'applaudir et ne pas le boudier, mais ayons à l'esprit que c'est profondément insuffisant. J'aurais rêvé qu'il y ait une grande primaire paneuropéenne pour la Gauche, les Verts, etc. Nous sommes nombreux à rêver d'une date unique pour l'élection européenne. Espérons qu'il y aura bien un débat « présidentiel » entre candidats à la présidence de la Commission durant ces élections...

www.pressefederaliste.eu



PRESSE FEDERALISTE

BAREME DES ABONNEMENTS 2013*

	FEDECHOSES 4 N°	CARNET D'EUROPE 3 N°	Abonnement groupé aux deux revues
Abonnement	30	40	60
Abonnement de soutien	60	80	120

*L'abonnement vaut adhésion à Presse Fédéraliste

Paielement par chèque ou par virement au compte de Presse Fédéraliste

Coordonnées bancaires à la BANQUE POSTALE				
	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
	20041	01007	0249082P038	36
IBAN –identifiant international de compte	FR85 2004 1010 0702 4908 2P03 836		BIC-Identifiant international de l'établissement PSSTFRPLYO	
Domiciliation	Centre financier de Lyon			Titulaire du compte Presse Fédéraliste

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Nom
Prénom
Adresse.....
.....
Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel

Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz